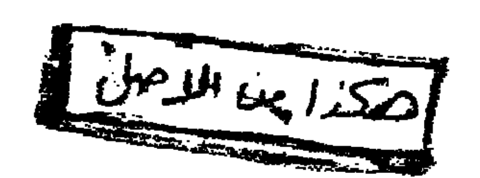


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14004 — 6 F

DIMANCHE 4 - LUNDI 5 FÉVRIER 1990

— FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les mesures de libéralisation annoncées par le président De Klerk

Afrique du Sud : difficiles négociations entre le gouvernement et l'ANC

Une brèche dans l'apartheid

POUR quelques jours, pour quelques semaines peut-être, M. De Klerk a ravi la vedette à M. Nelson Mandela. Son discours-programme a, en effet, étonné ses compatriotes, qui n'en attendaient pas tant. Les nationalistes les plus méfiants n'ont pu faire autrement que de reconnaître le « courage » d'un homme qui s'est dit « résolu à aller de l'avant avec conviction ».

Quatre mois seulement ont suffi au nouveau chef de l'Etat sud-africain pour engager le pays de l'apartheid sur la voie des réformes, l'ouvrir peu à peu à un monde extérieur qui lui était idéologiquement hostile. Les pressions diplomatiques et surtout les sanctions économiques ont été beaucoup plus efficaces pour modifier le cours des choses que le combat inégal mené sur le terrain par l'ANC et ses alliés face à un régime qui s'était donné les moyens de les tenir en respect.

M. DE KLERK n'a pas fait de faux pas. Son pragmatisme l'a conduit à lâcher du lest sur ce qui lui est apparu le plus dommageable pour l'image de son pays, sans pour autant liquider l'apartheid sur lequel son régime était fondé. La légalisation des mouvements nationalistes, la quasi-levée de l'état d'urgence et la libération d'un grand nombre de prisonniers politiques trahissent son souci d'engager sans tarder les négociations sur le devenir de ce qu'il appelle, encore très vaguement, « la nouvelle Afrique du Sud ».

Tous ceux qui, violemment ou non, se sont battus pour le démantèlement de l'apartheid ont leur place à la table des négociations, a indiqué le président sud-africain. Mais l'ANC, qui a toujours affiché des penchants totalitaires, renforcés par l'aura médiatique dont il jouit, acceptera-t-il de traiter sur un pied d'égalité avec des mouvements nationalistes comme le Congrès panafricain (PAC) ou l'INKHATA du chef zoulou Buthelezi, qui ne partagent pas forcément ses vues. Les plus intransigeants des nationalistes appellent de leurs voeux un transfert du pouvoir à la majorité noire et demandent, dès à présent, l'élection d'une Assemblée constituante.

ÉVIDEMMENT, la communauté blanche n'acceptera jamais cette évolution sans avoir obtenu de solides garanties sur son avenir. Il faudra que M. Nelson Mandela, qui aurait, dit-on, « mûri » en prison, fasse preuve du même courage que M. De Klerk, pour convaincre bon nombre de militants de l'ANC de transiger. Il n'y a pas d'autre issue que le compromis et d'autre méthode que la négociation pour sortir de l'impasse et mettre sur pied une société véritablement multiraciale.

M. De Klerk ne s'est probablement pas encore fait une religion sur ce qu'il est raisonnable d'espérer, sauf à égrener des généralités. Mais, en ouvrant une brèche dans le système de l'apartheid, qui a sa propre logique et sa propre finalité, il s'est condamné à le démanteler complètement à terme.

Les mesures de libéralisation annoncées vendredi 2 février par le président De Klerk sont favorablement commentées à l'étranger, à Moscou et en Afrique noire comme dans les pays occidentaux.

De difficiles négociations vont maintenant s'engager entre le gouvernement et les nationalistes noirs, dont la ligne de conduite n'apparaît pas encore définie. Malgré les incertitudes, les cours ont fortement monté vendredi à la Bourse de Johannesburg.

Lire pages 4 et 5 les articles de JACQUES DE BARRIN et de MICHEL BOLE-RICHARD



Une réunion décisive du comité central

URSS : M. Gorbatchev va demander au PC de renoncer à son « rôle dirigeant »

Le comité central du PC d'URSS tient, lundi 5 et mardi 6 février, une réunion décisive. Ses travaux seront ouverts par un discours de M. Gorbatchev qui, outre les problèmes des nationalités, doit être principalement consacré à la préparation du prochain congrès du parti. Celui-ci va être invité par son secrétaire général à renoncer au « rôle dirigeant » que lui garantit actuellement l'article 6 de la Constitution soviétique.

MOSCOU

de notre correspondant

Comme à chaque moment décisif de la perestroïka, M. Gorbatchev s'est éloigné, le week-end dernier, de Moscou. Entouré d'une poignée seulement de ses plus proches collaborateurs, quatre jours durant il a travaillé et retravaillé, dans une retraite du sud de l'URSS, le discours qu'il prononcera, lundi 5 février, devant le plénum du comité central.

C'est que de ce discours ne dépend rien de moins que la possibilité, incertaine et fragile, d'éviter à l'Union soviétique le chaos dont le Caucase vient de donner un avant-goût. L'alternative est simple. Ou bien le secrétaire-général saura convaincre de sa détermination à rompre avec les conservateurs de l'appareil, à construire un « autre parti » et à passer de la démocratisation à la démocratie, ou bien ce qui reste encore de pouvoir en URSS s'effondrera pour laisser place à l'anarchie.

La partie, naturellement, ne se jouera pas sur ce seul discours d'ouverture du plénum ni même sur les deux journées de débats qui suivront. Elle se jouera sur les quelques mois – trois ou quatre vraisemblablement – qui courront entre cette session du comité central et le congrès du parti dont M. Gorbatchev va proposer d'avancer la convocation. C'est alors qu'on verra si le secrétaire-général est parvenu non seulement à regrouper derrière lui toutes les forces de changement, mais aussi à mobiliser cet immense parti des sceptiques, des désabusés, qui ne croient pas ou plus en l'amélioration de leur sort et lorgnent, tant qu'à faire, vers l'ordre et la stabilité.

Il faut pour cela créer un choc, et M. Gorbatchev veut le provoquer en présentant un projet de programme qui sonnera le glas non seulement du monolithisme du parti mais aussi de son monopole politique – de ce « rôle dirigeant » aujourd'hui garanti par l'article 6 de la Constitution soviétique. Non seulement l'URSS va officiellement entrer dans l'ère du pluripartisme mais le Parti communiste lui-même va admettre la démocratie en son sein et reconnaître l'autonomie des différents partis nationaux qui le composent.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

M. Chevardnadze propose un référendum paneuropéen sur la question de l'unité allemande « avec la participation des Etats-Unis et du Canada »

Lire page 16

Rumeurs à la marseillaise

Au conseil municipal, M. Vigouroux est questionné sur ses relations avec Jean Chouraqui et le général Noriega

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Enfin ! Enfin les amateurs de pugilat ont été servis. Depuis quinze jours Marseille scrutait les nuages et guettait la tempête. Oh ! Nul n'espérait vraiment que le maire s'explique. D'ailleurs, sur quoi s'expliquer ? Non, on attendait tout simplement qu'il se fâche tout rouge. On attendait que le mandarin impavide se fasse boxeur et montre par là qu'il est un homme, bref, « *qu'il en a* ». Et Robert Vigouroux, tout gonflé de mépris intérieur, refusait cette petite joie à sa ville.

On la voulait. On l'a eue. Une belle et bonne réplique à démâter les voiliers du Vieux Port par-delà les fenêtres ouvertes de la grande salle de la mairie. Devant le parterre médusé du conseil municipal réuni le 2 février, le maire de Marseille a enfin explosé et bien des assistants ont dû avoir, une fraction de seconde, l'illusion ravie de se trouver face à son prédécesseur.

Dans le rôle du kamikaze, le communiste Guy Hermier. Il est assis au fond de la salle. La poignée d'opposants pezetistes, communistes, gaudinistes et lepenistes mêlés se tiennent tous sur les chaises du fond, comme des cancres séparés du pouvoir par l'océan paisible de la majorité municipale. Ils n'ont pas bronché au début quand on a fait l'appel des conseillers présents y compris « *Gallo Armand* » comme si de rien n'était. L'élève Hermier Guy se réserve. Les jours précédents il avait promis à qui voulait l'entendre un joli chahut. Il va tenir parole.

« *Monsieur le maire, l'an dernier, vous avez été élu sur une image d'homme providentiel de Monsieur Propre...* » Le maire, rogue : « *Cela vous gêne ?* » Premier missile de l'opposant : « *Dans les affaires citées on parle beaucoup de Jean Chouraqui, caïd des banques marseillaises. Pour soutenir votre campagne il a tiré deux chèques sur le compte de ses cliniques, ce qui constitue en soi un abus de biens sociaux. Par la suite il a été désigné comme un de vos grands électeurs...* » Le maire encaisse – si l'on ose dire.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Lire la suite page 8

Reprise des combats interchrétiens à Beyrouth-Est

Les duels d'artillerie dans le « pays chrétien » entre l'armée du général Michel Aoun et la milice des Forces libanaises (FL) ont repris samedi matin 3 février, après une trêve nocturne qui a été mise à profit par les forces adverses pour renforcer leurs positions. Les affrontements, qualifiés de « *suicide collectif* » par le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, ont fait en trois jours au moins cent quarante cinq tués et plus de sept cents blessés.

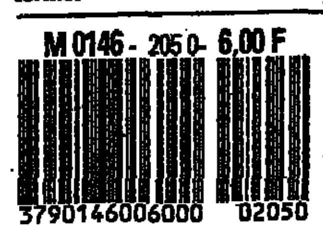
Lire nos informations page 6

Politique industrielle : les critiques de M. Fauroux

« *La France n'est pas encore un pays industriel* », estime M. Roger Fauroux. Elle n'a pas assez investi, ou lorsqu'elle l'a fait ce fut dans le nucléaire, les routes ou le téléphone, pas suffisamment dans les usines, a précisé le ministre de l'industrie au cours d'une réunion de presse.

Lire page 13 l'article d'ERIC LE BOUCHER

Le sommaire complet se trouve page 16



M 0146 - 205 0 - 6,00 F

3790146006000 02050

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,60 $; USA (others), 2 $.

DATES

Il y a quarante-cinq ans

Yalta, le rêve et la réalité

par André Fontaine

De nos jours, les chefs d'Etat franchissent les océans pour un oui ou pour un non. On a de ce fait quelque peine à imaginer que Roosevelt, Staline et Churchill aient tenu, en tout et pour tout, pendant la dernière guerre, alors qu'ils avaient tant de décisions capitales à arrêter en commun, deux de ces réunions qu'on a pris maintenant l'habitude d'appeler des « sommets ». A Téhéran, à l'automne 1943. Et à Yalta, du 4 au 11 février 1945, il y a tout juste quarante-cinq ans.

Au moment où s'ouvrit la conférence, l'Allemagne nazie vivait ses dernières semaines. Elle n'avait plus d'allié européen, sauf l'éphémère République de Mussolini, qui ne contrôlait que le nord de la Péninsule. On commençait à se battre, à l'est comme à l'ouest, à l'intérieur de ses frontières de 1937. Il était plus que temps, pour les chefs de la coalition anti-hitlérienne, d'essayer de s'entendre sur ce que serait l'après-guerre.

Noblesse oblige !

Roosevelt entendait réussir là où son prédécesseur, Woodrow Wilson, avait échoué après la première guerre mondiale, et rester dans l'Histoire comme le bâtisseur de la paix, l'arbitre entre les Anglais *« qui pensent empire »* et les Russes *« qui pensent communisme »*. Il n'allait donc pas, vis-à-vis de Staline, se montrer trop exigeant : *« J'ai comme l'impression que tout ce qu'il désire,* confia-t-il un jour à l'ambassadeur William Bullitt, *c'est assurer la sécurité de son pays. Je pense que si je lui donne tout ce qu'il me sera possible de donner sans rien réclamer en échange, noblesse oblige, il ne tentera pas d'annexer quoi que ce soit et travaillera à bâtir un monde de démocratie et de paix. »*

« Noblesse oblige ! » On n'est pas plus psychologue, concernant celui que Jean Laloy décrit comme un homme *« totalement désabusé qui continue, par férocité et par ruse, à accroître pouvoir, territoires, influence, domination, et qui, au fond de lui-même, pressent le vide, l'horreur* (1) ».

C'est pourtant avec cet homme-là que « FDR » va devoir mettre sur pied la création d'une Organisation des nations unies destinée à prendre la relève de la défunte Société des nations, mais dotée, pour être efficace, d'infiniment plus de pouvoir. Le Conseil de sécurité, dont les grandes puissances seront les membres permanents, exercera collectivement la responsabilité de la paix sur cette Terre : d'où l'âpreté des discussions qui ont porté, à Yalta, sur le droit de veto accordé auxdits membres permanents. Dans un moment d'exceptionnel désintéressement, chacun des trois accepta de renoncer à s'en prévaloir dans les conflits où il serait partie : inutile de dire que deux ans plus tard cet engagement était tombé en désuétude. En fin de compte, le principal résultat concret de toutes ces passes d'armes aura été l'attribution à la France – en même temps qu'à la Chine – d'un siège permanent au Conseil. Elle ne l'aurait jamais obtenu si Churchill n'avait pas plaidé son dossier avec beaucoup d'énergie.

Roosevelt ne cachait pas son intention de retirer les « boys » dans un délai de deux ans après la capitulation du Reich. Pour contenir le déferlement, qu'il redoutait, des Cosaques sur l'Europe, le Premier britannique pensait qu'une France forte ne serait pas de trop. Car il nourrissait peu d'illusions sur Staline. Le premier soin de celui-ci, dès l'invasion de son pays, n'avait-il pas été de presser ses nouveaux alliés d'entériner les avantages territoriaux qu'il avait obtenus de Hitler ?

Pour tenter de limiter les dégâts et avoir les mains libres en Grèce, Churchill avait conclu avec le généralissime, en octobre 1944, à Moscou, sur un méchant bout de papier, un accord qui lui abandonnait pratiquement la Roumanie et la Bulgarie, les deux compères se reconnaissant mutuellement une influence à 50 % en Hongrie et en Yougoslavie.


DITE

Assis, de gauche à droite, Winston Churchill, le président Roosevelt et Joseph Staline. Au second plan, debout, également de gauche à droite : lord Leathers, ministre britannique des transports de guerre (en seconde position) ; Anthony Eden, secrétaire au Foreign Office ; Edward Stettinius, secrétaire d'Etat américain ; Sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire permanent britannique aux affaires étrangères ; Viatcheslav Molotov, ministre soviétique des affaires étrangères, et Averell Harriman, ambassadeur des Etats-Unis en URSS.

Roosevelt, quant à lui, n'avait cessé de requérir contre les zones d'influence, et Churchill s'était bien gardé de lui rapporter noir sur blanc les détails de son accord avec Staline. Plutôt qu'à des discussions de marchands de tapis il préférait faire confiance à la déclaration sur l'Europe libérée sur laquelle les trois vainqueurs allaient s'entendre sans grand-peine à Yalta. Ne se promettaient-ils pas d'aider *« à former des gouvernements provisoires largement représentatifs de tous les éléments démocratiques qui s'engageraient à établir le plus tôt possible, par des élections libres, des gouvernements correspondant à la volonté des peuples »* ?

« Gouvernements représentatifs... démocratie... élections libres » : ces mots n'avaient pas le même sens suivant qu'ils étaient employés par Staline ou par les Anglo-Saxons. Six jours, pas un de plus, après la publication de cette rassurante proclamation d'intentions, le terrible Vychinski, ancien procureur des procès de Moscou, devenu vice-ministre des affaires étrangères, se rendait chez le roi Michel de Roumanie, dont le palais avait été encerclé au préalable par l'armée soviétique, pour le sommer de révoquer le premier ministre Radescu, accusé tout simplement de complot contre l'URSS, et de le remplacer par un « compagnon de route » du PC.

L'échec

Churchill ne se doutait de rien, qui, au même moment, livrait aux Communes ses impressions de Yalta. *« Je ne connais pas de gouvernement qui s'en tienne plus fermement à ses promesses, fût-ce à son propre détriment,* n'hésitait-il pas à dire, *que le gouvernement soviétique russe »*... Deux semaines plus tard, il parlera, dans une lettre à Roosevelt, *« d'un immense échec, d'un écroulement complet de ce qui avait été convenu à Yalta »*...

On touche ici le point essentiel. A Yalta, les trois grands ne se sont pas partagé le monde : ils ont signé une série d'accords très généraux, dont la plupart ont été violés, et ont renvoyé aux experts, ou à des réunions ultérieures, faute d'avoir pu les résoudre, des problèmes essentiels comme le sort de l'Allemagne ou celui de la Pologne.

Le monde a certes été partagé, mais suivant une loi non écrite. Il l'a été par deux événements particulièrement « incontournables » : d'abord la progression de l'armée rouge, qui occupait déjà, au moment de Yalta, la Roumanie, la Bulgarie, la quasi-totalité de la Pologne, des pays baltes et de la Prusse orientale, les deux tiers de la Hongrie et de la Yougoslavie, l'est de la Tchécoslovaquie, une partie importante de la Silésie et de la Poméranie. Comment aurait-on pu convaincre Staline de la faire reculer ? Ensuite, en août suivant, Hiroshima, qui a donné aux Américains les moyens d'oublier la promesse faite par Roosevelt de retirer rapidement ses troupes d'Europe, ce dont Khrouchtchev devait s'inquiéter auprès de Kennedy lorsqu'il le rencontra à Vienne, en 1961.

L'Allemagne et la Pologne

Hiroshima a eu un autre effet : faire du seul partage qui ait été conclu à Yalta, celui des dépouilles de l'empire nippon, un parfait marché de dupes. Les Etats-Unis, craignant que le conflit avec le Japon ne dure longtemps encore, voulaient être sûrs qu'une fois le Reich à terre les Soviétiques se joindraient à eux. Staline s'engagea sans difficulté à déclarer la guerre à Tokyo dans les trois mois qui suivraient la capitulation du Reich, mais il y mit des conditions, en l'espèce *« la restauration des droits de la Russie violés par la traîtresse attaque du Japon »* (1904). Autrement dit, la restitution du sud de Sakhaline, de Port-Arthur, de Dairen, du chemin de fer de Mandchourie.

Les Soviétiques intervinrent bien, le 8 août, dans la guerre contre le Japon. Mais Hiroshima avait subi, quarante-huit heures plus tôt, le baptême atomique. Du coup, les soldats rouges arrivaient comme les carabiniers. Et Staline n'avait plus les moyens de réclamer une zone d'occupation du type de celles que les vainqueurs s'étaient attribuées en Allemagne et en Autriche.

Pour ces deux pays, le tracé des zones avait été arrêté à Londres, quelques mois plus tôt, par un comité d'experts. Il fut entériné à Yalta sans discussion. Comme pour le siège permanent au Conseil de sécurité, Churchill dut se battre pour obtenir des zones pour la France. Roosevelt, puis Staline, au milieu de diverses aménités pour notre pays et pour de Gaulle, firent savoir qu'ils ne s'inclinaient que par *« pure bonté »*.

La grande préoccupation des « trois » de Yalta, c'était, bien entendu, d'abord de gagner la guerre. Et, ensuite, de mettre durablement l'Allemagne hors d'état de nuire. Dans ce but, on avait déjà parlé, à Téhéran, de la démembrer : Staline rappela que Roosevelt avait suggéré de partager le pays en cinq Etats autonomes, le canal de Kiel, la Ruhr et la Sarre étant internationalisés sous le contrôle de l'ONU, tandis que Churchill s'était montré favorable à la constitution d'une fédération austro-bavaroise et au détachement de la Westphalie et de la Ruhr de la Prusse. Il est temps, dit-il, de prendre une décision. Mais on n'en prit aucune, sinon celle de constituer un comité de démembrement.

Celui-ci avait cessé de fonctionner lorsque, le lendemain de la victoire et sans avoir consulté personne, « Oncle Joe » déclara que *« l'URSS n'avait pas l'intention de démembrer ou de détruire l'Allemagne »*. On n'en parlera donc plus et l'on s'entendra à Potsdam, au mois d'août, pour reconstituer des « départements administratifs centraux » pour l'ensemble de l'Allemagne. En partie du fait de la France, ils ne verront jamais le jour.

Autre problème dont il fut question à Yalta à propos de l'Allemagne : les réparations. L'URSS réclamait 20 milliards de dollars, dont la moitié pour elle. C'était énorme. Churchill répondit que si l'on voulait faire tirer sa voiture par un cheval, il fallait lui donner un minimum de foin. Le chiffre avancé par les Soviétiques n'en fut pas moins adopté comme *« base de discussion »*.

Si étrange que cela puisse paraître, on parla cependant infiniment moins à Yalta de l'Allemagne que de la Pologne. Il faut dire que deux gouvernements se la disputaient. L'un, installé à Londres, héritier de celui d'avant-guerre. L'autre, établi à Lublin, en Pologne libérée, dont l'URSS tirait les ficelles. Churchill ayant réclamé des *« élections générales et libres (...), un gouvernement (...) qui pourrait être reconnu par tous les Polonais »*, Staline répondit sur un ton sans réplique que le comité de Lublin était *« aussi démocratique que de Gaulle et que sa reconnaissance était pour lui une question d'honneur et de sécurité »*. Roosevelt s'interposa, et l'on s'entendit pour *« réorganiser* [le comité de Lublin] *suivant des bases démocratiques plus étendues, avec l'inclusion des chefs démocrates se trouvant à l'étranger »*. On promit au président des Etats-Unis de tenir des élections dans un délai d'un mois. *« Je veux qu'elles soient comme la femme de César, qu'elles ne puissent être soupçonnées »*, avait déclaré ce dernier.

Words, words ! C'est son successeur, Harry Truman, qui porte la responsabilité d'avoir accepté, quelques mois plus tard, l'essentiel des exigences du généralissime, lequel avait déjà obtenu à Yalta la confirmation du tracé de la frontière orientale de la Pologne, sur lequel il s'était entendu, en 1939-1940, avec Hitler. Quant à la frontière occidentale, il fut admis qu'elle serait située sur l'Oder et la Neisse. Mais sur quelle Neisse, puisqu'il y en a deux ? La question n'a pas été tranchée à Yalta. La Pologne communiste l'a réglée en incorporant un beau matin la ville de Szczecin, ex-Stettin, dans ses frontières. *« Ne gavez pas l'oie polonaise de nourriture allemande au point de la faire crever d'indigestion »*, avait pourtant dit Churchill. Mais « Oncle Joe » savait ce qu'il faisait : il voulait empêcher la Pologne et l'Allemagne de se raccommoder contre lui.

Le bilan est bien mince en fin de compte. Mais l'approche de la victoire, les belles paroles au cours des banquets, avaient créé, à la fin de la conférence, une incroyable euphorie : *« Nous étions absolument certains,* devait déclarer Harry Hopkins, le très proche collaborateur de Roosevelt, *d'avoir gagné la première victoire de la paix et, par nous, j'entends nous tous, tous les peuples civilisés de la race humaine. »* C'était le 11 février 1945. Trois mois plus tard, Churchill constatait, dans une lettre à Truman, devenu entre-temps président des Etats-Unis, l'existence du « rideau de fer ». Du rideau de fer à la guerre froide, la distance était brève...

(1) *Yalta, hier, aujourd'hui, demain,* Robert Laffont, 1988.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant.*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

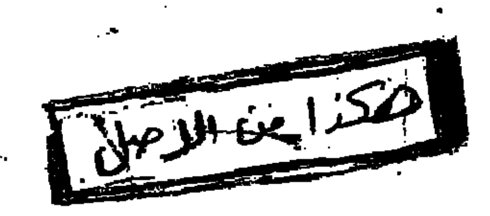
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



ÉTRANGER

YOUGOSLAVIE

Le président de la fédération s'est rendu au Kosovo pour tenter de mettre fin aux violences

Quelque deux mille étudiants serbes réunis vendredi 2 février sur le campus de l'Université de Belgrade ont posé un ultimatum au pouvoir fédéral yougoslave, lui donnant jusqu'au 8 février *« pour mettre fin à la violence des séparatistes albanais au Kosovo »*.

Si la situation n'est pas maîtrisée d'ici là, les étudiants de toute la Serbie exigeront *« la suppression de la Présidence collégiale de l'Etat qui s'est montrée incapable de résoudre les problèmes du pays »*. Toujours à Belgrade, les autorités ont mis sur pied un comité de crise chargé de suivre les événements du Kosovo. Ce comité comprend le premier ministre, M. Ante Markovic, le ministre de la défense, M. Veljko Kadijevic, et son collègue de l'intérieur, M. Petar Gracanin.

A Tirana, le ministre albanais des affaires étrangères, M. Reis Malile, a dénoncé vendredi dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU *« la terreur policière et les crimes »* yougoslaves au Kosovo. *« Il est du devoir des Nations Unies, écrit-il notamment, d'élever la voix et d'exiger l'arrêt de la violence »*.

PRISTINA

de notre envoyé spécial

« Si la répression se poursuit, on risque de voir évoluer la crise du Kosovo vers une situation analogue à celle des territoires occupés par Israël ». M. Ibrahim Rugova préside le mouvement d'opposition le plus important de la région autonome, l'Alliance démocratique du Kosovo (ADK) mais avoue son impuissance devant une situation qui échappe à tout contrôle. Auteur, comme les deux autres groupes d'opposition au Kosovo – le Comité pour une initiative démocratique yougoslave et le Comité pour la défense des droits de l'homme – de plusieurs appels à l'arrêt des manifestations, M. Rugova explique cette position par sa hantise de voir les violences actuelles déboucher sur une guerre civile à caractère ethnique entre Albanais de souche et Serbes. Mais juge M. Rugova, *« la révolte est devenue endémique. Commencée avec les étudiants, elle s'est étendue et personne n'a plus prise sur les gens qui veulent descendre dans la rue »*.

Rétablir la confiance

A l'autre extrémité de l'échiquier politique, une autre personnalité est venue vendredi 2 janvier exprimer sa préoccupation quant aux conséquences des troubles : M. Janez Drnovsek, président de la fédération yougoslave. Il a, au lendemain de l'intervention de l'armée – sous le prétexte de « manoeuvres » – mis en garde contre la gravité de la situation et évoqué le handicap que représentait la situation au Kosovo pour l'achèvement de réformes politiques et économiques dans le pays. Il a appelé la population de la région quelle que soit son origine à mettre fin aux violences de toutes sortes qui ne peuvent que mener à la déstabilisation et exprimé le vœu de rétablir la confiance entre tous.

Jeudi, alors que les blindés de l'armée se livraient à une opération d'intimidation, M. Drnovsek (qui est slovène) avait reçu une délégation d'académiciens du Kosovo venus lui présenter un dossier sur les violations des droits de l'homme dans la région. Selon des membres de l'opposition du Kosovo, c'est à la suite de cette rencontre que le chef de l'Etat aurait pris sa décision d'aller à Pristina.

Et ce alors que ces mêmes opposants dénoncent une brutalité et un arbitraire croissants depuis quelques jours de la part de la police. Ils citent ainsi une série d'actes gratuits de la part de policiers à l'encontre de la population albanaise allant de la bastonnade au tir de coups de feu contre des groupes de gens ou des façades d'immeubles.

Cependant, simple répit ou amorce d'une certaine « détente », le Kosovo a vécu vendredi sa première journée sans incidents majeurs après une dizaine de jours de manifestations ininterrompues dont le bilan dépasse les vingt morts. Dans plusieurs villages, les affrontements des jours précédents ont fait place au cortège imposant formé pour les obsèques des victimes de la répression. Les autorités n'avaient toutefois pris aucun risque et maintenu en place un important dispositif de sécurité. L'armée, elle, a poursuivi ses « manoeuvres », se présentant ostensiblement en force de dissuasion.

YVES HELLER

URSS

Renoncer au rôle dirigeant du PC

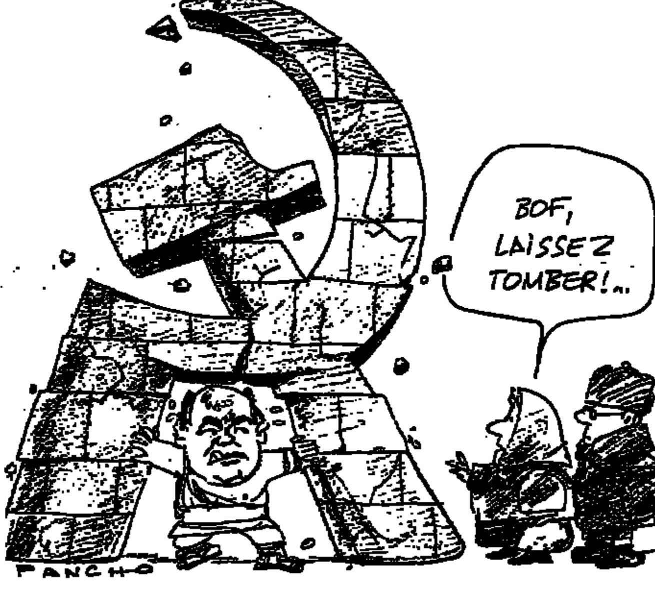
Suite de la première page

Tout cela, c'est sûr, est acquis depuis que M. Gorbatchev et son équipe se sont définitivement convaincus, début décembre, que le temps jouait désormais contre eux. C'est à ce moment-là que le secrétaire général a pleinement réalisé que la liberté qu'il a su créer en cinq ans risquait de s'annihiler elle-même dans un affrontement irréversible entre une démocratie balbutiante et des conservateurs qui ont repris l'initiative.

Aujourd'hui, l'appareil conservateur a affiné son discours, rajeuni ses cadres et ne défend plus, pour maintenir son pouvoir, l'orthodoxie marxiste-léniniste mais l'égalitarisme et la stabilité sociale menacés par les réformes. De l'autre côté, le parti du mouvement ne se limite plus à quelques intellectuels. Formidablement divers et puissant, il regroupe aussi bien les mouvements nationalistes que ces milliers d'organisations et de mouvements culturels, politiques ou sociaux qui se réunissent, publient et prolifèrent aux quatre coins du pays. On y retrouve des sociaux-démocrates et des monarchistes, des chrétiens-démocrates et des anarchistes, des nationalistes azéris et des nationalistes arméniens – largement asssez d'antagonismes pour réunir, sur fond de crise économique et avec les conservateurs en face, tous les ingrédients nécessaires à une guerre civile généralisée.

Pour l'éviter tant qu'il en est encore temps, c'est un parti de la raison qu'il faut créer afin d'affirmer la suprématie du droit comme instrument de régulation des conflits.

Virtuellement, ce parti existe – au sein de tous les mouvements nationalistes, du Parti communiste, de toutes les organisations informelles et de toutes les couches sociales. S'il est un pays au monde qui sait ce que sont l'horreur et la vanité des guerres civiles et des révolutions, c'est l'URSS.



La nécessité de la prudence et du temps a beaucoup moins besoin qu'ailleurs d'être expliquée mais il faut maintenant, pour que la raison l'emporte avec la démocratie, plus que de la lucidité et plus qu'un programme. Il faut aussi savoir parler assez clairement pour être compris, assez fort pour être entendu, assez net pour être cru. Le problème n'est pas de savoir si M. Gorbatchev veut instaurer la démocratie. Il le veut et le veut tellement, qu'il compte prolonger, dès la mi-février, le – futur – abandon du rôle dirigeant du parti par un passage à un régime présidentiel. Dès lors que la centralisation n'est plus assurée par le parti, elle doit en effet l'être, considère-t-il, par un pouvoir exécutif fort, procédant, à terme, du *suffrage universel* et appuyé, à l'échelle fédérale et républicaine, sur des Parlements démocratiquement élus.

Si la perestroïka était une révolution, c'est une révolution dans la révolution qui se prépare, mais le problème est que ce programme destiné à éliminer les conservateurs et à unir les réformateurs dans l'ambition de la démocratie, il faut d'abord le faire adopter... par les conservateurs. Malgré les purges successives, ce sont eux qui dominent toujours le comité central et c'est à eux donc que revient le pouvoir d'accepter ou non les propositions de M. Gorbatchev.

En principe, ils devraient le faire sans trop de problèmes car ce comité central est trop conscient de son anachronisme et de son illégitimité politique pour oser mettre en minorité M. Gorbatchev. Les conservateurs eux aussi veulent jouer la carte du congrès car eux aussi sont persuadés de pouvoir gagner en en appelant à la base. Le secrétaire général et son programme vont passer le cap du plénum mais pour que cela ne casse pas, M. Gorbatchev doit quand même y mettre les formes – assez de langue de bois et d'ambiguïtés pour ne pas obliger le comité central à engager l'épreuve de force.

C'est là qu'est le danger car si le dosage entre l'audace stratégique et les contraintes tactiques du moment ne laisse malgré tout pas la première l'emporter sur les secondes, le message ne sera pas perçu. Sur la base, notamment, de la note politique dont *le Monde* a publié de larges extraits (*le Monde* du 31 janvier), le choix est fait et c'est le bon.

Reste à le faire comprendre : à sonner le rappel des réformateurs sans sonner du même coup celui des conservateurs. Rarement homme politique aura eu à prononcer discours si difficile. Le programme est prêt. L'objectif – « un socialisme démocratique et humain » – énoncé.

Il ne reste plus qu'à les faire adopter – d'abord par le comité central puis par le congrès – qu'à remporter une bataille politique à côté de laquelle les cinq premières années de perestroïka semblent déjà une partie de plaisir.

BERNARD GUETTA

Pourparlers entre nationalistes azéris et arméniens à Riga

Les premiers pourparlers publics entre représentants du Front populaire d'Azerbaïdjan et du Mouvement national arménien ont commencé vendredi 2 février à Riga, capitale de la Lettonie, sous l'égide du Conseil de la Baltique, alliance des mouvements nationalistes baltes. La télévision soviétique a rendu compte de cette rencontre, qui souligne un transfert de l'initiative politique du Kremlin aux groupes indépendants des républiques soviétiques.

L'ordre du jour porte sur un échange de prisonniers entre les deux communautés et la question du retrait des troupes soviétiques envoyées dans les deux républiques, mais exclut la question clé du sort du Haut-Karabakh, l'enclave arménienne en Azerbaïdjan à l'origine du conflit.

Une rencontre s'est par ailleurs déroulée jeudi à Bakou entre le commandant militaire local, le général Vladimir Doubiniak, et le Front populaire azerbaïdjanais, a annoncé un représentant de ce dernier aux premiers journalistes autorisés à se rendre en Azerbaïdjan. Le Front réclame un calendrier pour le départ des troupes, le général a promis de transmettre la demande à Moscou. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***Condamnation d'un nationaliste moldave.*** – M. Ion Tutunaru, un porte-parole du mouvement démocratique de Moldavie, a été condamné en novembre dernier à un an de camp de travail pour *« participation active à une manifestation non autorisée »*, a indiqué jeudi 2 février l'avocat du militant, M. Boris Buzun. Le tribunal de Kichinev a également retenu comme charge une interview accordée par M. Tutunaru à un correspondant de l'AFP, a précisé l'avocat. M. Tutunaru purge sa peine à Astrakhan, au nord de la Caspienne. – *(AFP.)*

□ **Un ex-membre du bureau politique exclu du parti.** – M. Iouri Soloviev, ex-chef du parti de Leningrad et ex-membre suppléant du bureau Politique, a été exclu du parti communiste pour avoir acheté une Mercedes 280-S en roubles non convertibles, à un prix inférieur au prix d'une Volga soviétique, a expliqué vendredi 2 janvier la télévision soviétique. Déchu l'été dernier, M. Soloviev est toujours membre du comité central, qui doit confirmer cette décision au cours de sa réunion de lundi et mardi. – *(AP.)*

□ **HONGRIE : accord pour un retrait rapide des troupes soviétiques.** – L'URSS et la Hongrie sont convenues vendredi 2 janvier d'un retrait *« complet des troupes sovétiques »* stationnées en Hongrie *« dans le laps de temps le plus court possible »*, selon un communiqué cité par la radio hongroise, à l'issue de deux jours de négociations à Budapest.

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le dalaï-lama en visite à Prague.** – La Chine a élevé une protestation officielle, samedi 3 janvier, contre la visite privée de cinq jours, entamée la veille à Prague, du dalaï-lama, chef spirituel des Tibétains. Le président Vaclav Havel avait déclaré que le dalaï-lama était son invité personnel, avec qui il désirait *« méditer »* et avoir des *« consultations spirituelles »*, la Chine devant, selon lui, se *« contenter de ces explications »*.

BULGARIE

M. Alexander Lilov a été élu à l'unanimité président du Parti communiste

Le nouveau président du Parti communiste bulgare, M. Alexander Lilov, élu à l'unanimité vendredi 2 février, à l'issue du 14e congrès du PCB, a déclaré au cours d'une conférence de presse que *« l'avenir est aux réformateurs dans le parti »*. Dans son discours de clôture, il avait lancé un appel aux militants, leur demandant de *« travailler plus pour regagner la confiance du peuple »*.

L'élection à huis clos du conseil suprême, qui remplace l'ancien comité central, a été le moment le plus difficile de ce congrès extraordinaire. Les débats ont duré dix-neuf heures et ont donné lieu à des discussions parfois tumultueuses. Limité initialement à 131 membres, le conseil a été élargi aux 153 membres qui avaient tous obtenu la majorité nécessaire pour siéger dans cet organe. Cela a permis de « repêcher » notamment des dirigeants de la fraction « Association socialiste alternative » (ASO), mais également plusieurs hauts dignitaires « conservateurs » comme l'ancien procureur de la République, Vassil Mretchkov, et MM. Mintcho Jovtchev et Pantelei Patchov, élus récemment au bureau politique, mais dont l'agence bulgare BTA avait tout d'abord annoncé la mise à l'écart. Dans le nouveau conseil suprême figurent de nombreux intellectuels, une douzaine de représentants des courants réformateurs radicaux qui se sont exprimés au cours des quatre jours de travaux. 10 % seulement des membres de l'ancien comité central retrouvent leurs sièges.

La principale victime du congrès aura été le premier ministre, M. Gueorgui Atanasov, un rescapé de l'ère Jivkov, qui a présenté la démission de son gouvernement. Réuni le samedi 3 février, à Sofia, le parlement a accepté cette démission et désigné pour lui succéder, M. Andreï Lukanov, numéro deux du parti. Celui-ci a rejeté l'idée, avancée par l'opposition, d'un *« gouvernement d'experts »* jusqu'aux élections libres prévues en mai.

Par ailleurs, l'ancien chef de l'Etat bulgare, M. Todor Jivkov, placé en détention le 18 janvier dernier, a été hospitalisé vendredi, a annoncé le parquet général de la République. Selon M. Andreï Lukanov, il sera traduit devant un tribunal dès que l'instruction aura des preuves *« catégoriques »* de sa culpabilité. Agé de soixante-dix-huit ans, M. Jivkov est inculpé d'abus de pouvoir, détournement de fonds publics et d'avoir *« attisé la haine nationale »*. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Prochaine dissolution du Conseil du Front de salut national

Le Conseil du Front de salut national, qui assumait jusqu'ici tous les pouvoirs à Bucarest, sera rapidement dissous, a annoncé l'un de ses vice-présidents, M. Cazimir Ionescu, précisant que le décret-loi du 30 décembre dernier qui lui donnait son cadre légal serait également abrogé. Le gouvernement de M. Petre Roman, éventuellement élargi, devrait continuer à assurer les affaires courantes.

Cette prochaine décision fait suite à l'accord signé le 1er février, après les manifestations organisées par l'opposition, instituant un Conseil provisoire d'union nationale, composé de représentants du Front, des partis traditionnels et de personnalités diverses, et chargé de conduire le pays jusqu'aux élection générales prévues pour le 20 mai prochain (*le Monde* du 3 fevrier).

Le nouveau Conseil se réunira le 9 février pour élire son président, vraisemblablement M. Ion Iliescu, déja président du Conseil du Front de salut national.

Quatre anciens collaborateurs de Ceausescu condamnés à la prison à vie

Ion Dinca, ancien vice premier ministre, Tudor Postelnicu, ancien ministre de l'intérieur, Emil Bobu, ancien membre du bureau politique du Parti communiste roumain et bras droit de *Nicolae Ceausescu*, et *Manea* Manescu, ancien vice-président, ont été condamnés à la prison à vie, vendredi 2 février, par le tribunal militaire spécial de Bucarest. Les accusés sont en outre déchus de leurs droits civiques et privés de leurs grades militaires. Tous leurs biens ont été confisqués.

La sentence, prévisible, n'a provoqué aucune surprise à Bucarest. Les accusés avaient plaidé coupable avec application, l'un d'entre eux, Ion Dinca, justifiant même par avance la sévérité du tribunal en affirmant qu'il accepterait sa condamnation à perpétuité comme une juste peine. Il est d'ailleurs le seul condamné à avoir déclaré à l'issue du procès qu'il ne ferait pas appel.

L'essentiel des débats, menés rondement par un président-colonel peu soucieux d'entrer dans les détails, a porté sur la responsabilité des accusés qui participaient aux deux réunions du bureau politique du Parti communiste roumain, les 17 et 22 décembre, où furent donné les ordres de faire tirer sur les manifestants de Timisoara et de Bucarest . Accusés de *« complicité de génocide »*, les accusés ont soutenu pour leur défense qu'ils n'avaient rien pu faire contre la volonté du *« tyran »* .

De nouveaux procès contre d'anciens collaborateurs de la Securitate devraient se tenir dans les semaines à venir. La sœur de Nicolae Ceausescu, Elena Barbulescu, a par ailleurs été présentée vendredi 2 février à la télévision roumaine. Détenue, sous le coup d'une enquête pour complicité dans l'assassinat d'un colonel de l'armée roumaine et accusée de détournements de fonds, elle a refusé de répondre aux questions du journaliste, acceptant seulement de dire qu'elle faisait la grève de la faim dans sa prison. – *(AFP, Reuter.)*

GRÈCE : le conflit de Thrace occidentale

La Turquie rappelle son ambassadeur « pour consultations »

ATHÈNES

de notre correspondant

Les rapports entre la Grèce et la Turquie se sont envenimés après les affrontements qui ont opposé, lundi dernier, des chrétiens orthodoxes à des musulmans d'origine turque dans la ville de komoti, en Thrace occidentale, et qui ont fait vingt et un blessés. Le ministre grec des affaires étrangères, M. Antonis Samaras, a décidé, samedi, d'expulser le consul général de Turquie à Komotini, M. Kemak Gur (*le Monde* du 3 février).

Le consul avait notamment demandé auprès du préfet de la région de pouvoir visiter les magasins de ses *« compatriotes »* qui avaient été endommagés au cours des incidents. M. Samaras avait qualifié ces propos d' *inadmissible »*.

L'ambassadeur de Turquie, qui a regagné Ankara *« pour consultations »*, a déclaré que les propos du consul avaient été mal traduits. Mais, selon Athènes, Ankara *« insiste »* pour qualifier les membres de la minorité musulmane de Grèce de *« compatriotes »* ou de *« citoyens de souche turque »*.

Cela constitue *« une flagrante violation »* du traité de Lausanne (1923), qui règle le problème des minorités dans les deux pays. *« Ce traité*, a indiqué le ministre, *ne reconnaît que le caractère religieux de la minorité musulmane. »*

Un calme tendu prévaut dans toute la Thrace occidentale où vivent quelque cent vingt mille musulmans qui, apparaîssent souvent comme des citoyens de seconde zone face aux chrétiens orthodoxes, plus prospères et qui occupent tous les postes dirigeants. Cette situation qui est la source de nombreuses rancœurs souvent exploitées par Ankara.

DK



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : les mesures de libéralisation en faveur des Noirs

Les réactions aux décisions annoncées vendredi 2 février par M. De Klerk ont été commentées favorablement en Occident et suscitent un intérêt évident en Afrique

A Washington, le département d'Etat estime que *« les mesures annoncées ouvrent la voie à un début de négociation »*. *« Nous demandons à tous les partis sud-africains, y compris ceux qui viennent d'être légalisés, d'accepter le processus de transition pacifique vers une Afrique du Sud non raciale et démocratique »*, a déclaré un porte-parole. Le président Bush a indiqué à des journalistes qu'il avait l'intention de réexaminer avec le Congrès la question des sanctions.

A Londres, Mme Thatcher a invité le président De Klerk à venir s'entretenir avec elle *« très prochainement »* à sa résidence de campagne de Chequers. M. Mandela sera également invité en Grande-Bretagne dès sa sortie de prison. Le gouvernement britannique renonce, en outre, à décourager les voyages d'artistes, de scientifiques et d'universitaires en Afrique du Sud, ont indiqué les services du premier ministre, précisant que Londres *« envisagera d'autres mesures positives dès que M. Mandela sera libéré »*.

A Paris, un communiqué du Quai d'Orsay affirme que le gouvernement apprécie *« à sa juste mesure la volonté de réforme ainsi manifestée par le président De Klerk »*. *« La France exprime le vœu que les mesures annoncées seront rapidement mises en œuvre et permettront un démantèlement complet du régime odieux de l'apartheid »*, ajoute le texte. D'autre part, M. Mitterrand a envoyé à M. Mandela un message disant notamment : *« Je tiens à vous exprimer la joie que j'éprouve et aussi mon admiration pour le courage et la dignité dont vous avez fait preuve dans le service des idéaux qui sont les vôtres. »*

A Bruxelles, la Commission européenne, l'exécutif de la CEE, s'est félicitée d'*« une contribution significative pour que s'instaure un dialogue entre tous les représentants authentiques des différentes composantes de la population sud-africaine »*.

La CEE, qui avait décidé d'imposer en septembre 1986 un embargo sur l'acier et le fer d'Afrique du Sud et avait interdit tout nouvel investissement dans ce pays, prendra des mesures d'aide à la population noire pour parvenir à l'élimination pacifique de l'apartheid.

A Moscou, le ministère des affaires étrangères salue *« un pas important, et attendu depuis longtemps, dans la bonne direction »*. Un porte-parole a ajouté que, si des mesures complémentaires sont prises pour la formation d'un *« Etat démocratique »*, Moscou les soutiendra totalement.

En Zambie, le président Kaunda a dit : *« Si M. De Klerk nous demande de convaincre l'ANC d'engager des négociations, nous le ferons »*.

Au Nigéria, le gouvernement fédéral a salué *« le premier pas concret vers l'éradication totale de l'apartheid »*.

Six mois d'ouverture à petits pas

1989

14 août. – Le président Botha annonce sa démission, *« n'ayant pas d'autre choix »* en raison du conflit qui l'oppose à son successeur potentiel, M. Frederik De Klerk. Celui-ci devient chef de l'Etat en exercice.

6 septembre. – Le Parti national, au pouvoir, garde la majorité absolue aux élections législatives. M De Klerk est donc assuré de se voir confier un mandat de cinq ans par le Parlement qui élit le chef de l'Etat.

12 septembre. - M. De Klerk autorise une marche contre l'apartheid au Cap, malgré l'état d'urgence.

20 septembre. – Lors de sa prestation de serment, M. De Klerk se déclare prêt à négocier avec les *« gens raisonnables »*.

26 septembre. – La municipalité de Johannesburg supprime en partie la ségrégation après un référendum parmi les électeurs blancs.

30 septembre. – Une délégation de l'ANC rencontre à Londres un groupe d'Afrikaners mené par M. Wimpie De Klerk, frère du chef de l'Etat.

15 octobre. – Libération de sept dirigeants de l'ANC emprisonnés depuis le début des années 60

14 novembre. – Elections d'une Assemblée constituante en Namibie, territoire jusqu'alors sous tutelle sud-africaine. Après sa victoire, la SWAPO se dit prête à partager le pouvoir avec ses adversaires politiques.

1990

5 janvier. – M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, rentre satisfait d'une visite en Hongrie et des *« grandes occasions »* que constituent sur le plan de la coopération économique les événements en Europe de l'Est, où les nationalistes noirs disposaient de sympathies actives. L'ANC déplore cet accueil à Budapest.

15 janvier. – Réunion à Lusaka des chefs de l'ANC en exil et des leaders libérés le 15 octobre 1989, pour déterminer une ligne commune face aux propositions de Pretoria

24 janvier. – M. Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires étrangères, se dit *« très encouragé »* par l'attitude de M. De Klerk.**2 Février.** – Discours de M. De Klerk annonçant la libération prochaine de M. Mandela et la légalisation des partis nationalistes noirs.

M. De Klerk a créé la surprise dans tous les milieux politiques

LE CAP

de notre envoyé spécial

Alors que devant un parterre de députés blancs, indiens et métis endimanchés – tenue de ville de rigueur ! – le président De Klerk expliquait avec force conviction qu'en Afrique du Sud, demain ne serait plus comme aujourd'hui, et encore moins comme hier, à quelques rues de là, lui faisant écho, quelques milliers de sympathisants du Front démocratique uni (UDF) participaient à une *« marche pour la démocratie »* dûment autorisée. Avant de sonner la dispersion, un syndicaliste noir, juché sur une estrade de fortune, invitait la foule, essentiellement composée de jeunes, à *« ne pas se laisser démobiliser »* par le discours du chef de l'Etat.

« C'est une victoire à porter à notre crédit », lançait un responsable de l'UDF aux manifestants, qui n'en croyaient pas leurs oreilles, trépignaient de joie et tendaient le poing en l'air, en hurlant des slogans. Sur sa lancée, l'orateur demandait tout de go *« la démission de M. De Klerk »* et le *« transfert du pouvoir entre les mains du peuple »*. Comme un leitmotiv, il répétait à cet auditoire, pourtant acquis à ses propos, que *« l'ANC est le leader de la révolution »* avec lequel les pays étrangers devaient désormais nouer des *« relations diplomatiques »*.

Sans armes et sans bergers allemands, des groupes de policiers suivaient la scène de loin, à l'ombre des palmiers. Quelques pancartes insolites attiraient l'attention : *« Le socialisme donne du travail à tous »*, *« La révolution islamique est la révolution de masse sous la conduite de l'idéologie islamique. »* La très médiatique Winnie, la femme de Nelson Mandela, qui conduisait la marche, coiffée d'un béret vert, prenait enfin la parole et adressait à M. De Klerk une mise en garde : *« Ce n'est pas le discours que nous attendions de vous. Nous ne sommes pas prêts à accepter un os sans viande autour »*...

Cependant, dans une première déclaration faite à chaud sous bénéfice d'inventaire, au cours d'une conférence de presse, l'état-major de l'UDF se montrait un peu moins abrupt en saluant le *« courage »* de M. De Klerk. Il n'en continuait pas moins à penser que les conditions posées par l'ANC à Harare, en août dernier, pour l'ouverture de négociations n'étaient pas encore réunies, puisque notamment l'état d'urgence n'a pas été complètement levé et que les prisonniers politiques auteurs de violences ne doivent pas être libérés.

M. De Klerk a tout de même créé la surprise d'un bout à l'autre de l'échiquier politique. Jamais discours n'avait été tant attendu en Afrique du Sud et à l'étranger. Mais personne n'imaginait que le chef de l'Etat irait aussi vite, aussi loin, qu'il franchirait le Rubicon, ouvrant ainsi, quoi qu'en disent certains, la voie à des négociations sur l'avenir du pays. Mais, a-t-il expliqué, *« il est temps de briser le cycle de la violence. La majorité silencieuse aspire à cela et la jeunesse le mérite »*.

L'impact des sanctions

Ainsi se trouvent légalisées toutes les formations politiques jusque-là interdites comme l'ANC et son rival le Congrès panafricain (PAC), même le Parti communiste ; tous leurs membres en prison sont relâchés. Les exécutions capitales (1) sont suspendues en attendant que le Parlement légifère sur la peine de mort qui ne devrait plus être appliquée que dans des cas très limités. Quant à l'état d'urgence, ses principales dispositions, notamment pour ce qui concerne les restrictions imposées aux médias, à certaines personnes (374) et à certaines organisations (33) sont levées.

M. Nelson Mandela sera libéré *« sans conditions »* mais a ajouté M. De Klerk, *« le gouvernement a pris note qu'il est désireux d'apporter une contribution au processus de paix »*. Comme le chef historique de l'ANC est un prisonnier un peu hors du commun *« ce cas*, a indiqué le président, *doit être traité avec circonspection »*. Notamment pour *« des raisons de sécurité »*. Les préparatifs de levée d'écrou, dont la date sera bientôt fixée, demanderont donc encore un peu de temps.

Comment un homme, considéré comme un conservateur, en est-il arrivé à la conclusion que le *statu quo* était la pire des solutions ? *« Le gouvernement sait le rôle important que la communauté internationale doit jouer dans la réalisation de nos objectifs nationaux*, a confessé M. De Klerk. *Sans elle, nous ne pouvons pas assurer le bien-être et la sécurité de nos concitoyens. »* Pas de nouvelle Afrique du Sud sans croissance économique et pas d'aides étrangères sans changement politique. C'est aussi simple que cela mais encore fallait-il conduire le raisonnement jusqu'à son terme.

Tout le monde reconnaît que les sanctions ont un sérieux impact sur la marche des affaires et le niveau de l'emploi. Elles ont donc atteint leur but. Aussi, d'aucuns estiment au sein de l'UDF, *« qu'il ne faut surtout pas relâcher la pression »* en si bon chemin.

Psychologiquement, beaucoup de Sud-Africains qui composent la majorité silencieuse en avaient assez d'être montrés du doigt par la communauté internationale, mis en quarantaine pour leur mauvaise conduite, officiellement coupés du monde africain qui est le leur. *« Enfin, on va devenir une vraie nation »*, soupire de contentement un journaliste Blanc.

Désarroi des partis

Les événements d'Europe de l'Est ont précipité les choses. Le régime de Pretoria a dû admettre qu'il ne pouvait pas rester à l'écart de ces aspirations à la pleine démocratie... Il s'est senti d'autant plus à l'aise pour répondre à ces attentes que la faillite du communisme est patente et que cette doctrine ne peut plus être un point de référence pour ceux qui s'en réclament en Afrique. Aussi, aux yeux de M. De Klerk, la légalisation de l'ANC et du Parti communiste ne présente pas de risque majeur puisque ces partis ont perdu les appuis extérieurs dont ils jouissaient et qu'il vont être obligés de mettre de l'eau dans leur vin...

Qu'importe ces calculs ! Pour le Parti conservateur (CP), trop c'est trop. *« Nous apportons notre héritage à l'ANC sur un plateau »*, se désole un de ses députés. L'état-major de cette formation d'extrême droite qui milite pour le *statu quo* se frotte quand même les mains en imaginant déjà le nombre de sympathisants du Parti national (NP) au pouvoir qui vont rejoindre les rangs du CP, mais ils réalisent aussi qu'ils n'en tireront guère profit puisqu'il n'y a pas d'élections en vue. Si même ils arrivaient un jour aux affaires, ils ne sont pas assez sots pour penser qu'ils pourraient faire machine arrière et réactiver le bon vieux système de l'apartheid.

Au pouvoir depuis l'instauration de l'apartheid en 1948, le NP est en train de brûler ce qu'il adorait alors. Aussi, le discours-programme de M. De Klerk a-t-il provoqué beaucoup d'états d'âme au sein de cette formation qui chasse aujourd'hui sur les terres du Parti démocrate (DP), hostile à tout système de discrimination raciale. Celui-ci en arrive même à se demander s'il ne devrait pas se saborder, voire conclure des alliances avec le NP, et pourquoi pas, avec l'ANC ?

Reste malgré tout à mesurer le sérieux des dispositions réformatrices de M. De Klerk. Or, d'aucuns font remarquer que le chef de l'Etat n'a pas soufflé mot du sort qui sera réservé aux lois majeures de l'apartheid qui régissent encore la population, l'habitat, les terres, l'enseignement, la santé. Seules, pour le moment, les discriminations raciales les plus voyantes ont été supprimées, comme s'il s'agissait d'abord de sauver les apparences.

Créer un climat favorable

M. De Klerk, en fin stratège, s'est bien gardé, dans son discours-programme, de préciser ce que signifiait pour lui *« l'avènement d'une nouvelle Afrique du Sud »*. Il s'agit en effet, dans une première étape, de créer un climat favorable à l'ouverture des négociations. Il sera toujours temps plus tard d'entrer dans le vif du sujet. Il s'est contenté d'envisager ce qui, à son avis, *« doit être acceptable par tous les Sud-Africains raisonnables »*, à savoir, entre autres, une Constitution démocratique, le suffrage universel, la protection des minorités et des droits individuels, l'indépendance de la justice.

Cette démocratie, M. De Klerk a toujours pensé qu'elle devait s'exercer au sein des différents groupes raciaux et s'est toujours opposé au principe d'*« un homme, une voix »* sur lequel s'appuient les mouvements nationalistes noirs. Est-il prêt à sauter le pas au nom d'un pragmatisme qui, jusqu'à maintenant, lui a réussi ? *« Ce n'est pas impossible »*, affirme un député du DP.

Quoi qu'il en soit, il est hors de question de transférer le pouvoir d'un groupe de pression à un autre, comme le réclament les plus radicaux des nationalistes noirs. Il s'agit d'imaginer un juste et judicieux partage du pouvoir. *« L'Afrique du Sud n'est pas la Roumanie »*, souligne un observateur local. Une fois sorti de prison, M. Nelson Mandela aura la délicate mission de ramener à la raison tous ceux, notamment les jeunes, qui, au sein de l'ANC, veulent le pouvoir tout de suite et pour eux tout seuls.

La *« nouvelle Afrique du Sud »* n'est pas pour demain. La libération de M. Nelson Mandela n'agira pas comme un coup de baguette magique. *« Les négociations seront très longues et très difficiles*, assure M. Peter Gastrow, député (DP) de Durban. *Il y aura des crises et des succès, des pas en avant et, plus encore, des pas en arrière. Nous vivons actuellement des moments excitants mais un peut romantiques. Il faut raison garder... »*

JACQUES DE BARRIN

(1) Trois cent deux condamnés à mort sont actuellement détenus en Afrique du Sud.

□ **Manifestation devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris.** – A l'appel de plusieurs organisations de gauche, une manifestation a eu lieu dans la soirée du vendredi 2 février devant l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris. Celle-ci, rompant avec les consignes antérieures, s'est ouverte aux manifestants pour expliquer le point de vue de Prétoria. Des manifestants, y compris les communistes, particulièrement actifs, ont été reçus à tour de rôle, deux par deux, par un diplomate. Un imposant service d'ordre avait été mis en place, perturbant sérieusement la circulation.

Les grandes formations légalisées

Plusieurs formations vont pouvoir militer légalement en Afrique du Sud conformément aux engagements du président De Klerk.

L'ANC (**Congrès national africain**) était interdit depuis une trentaine d'années. Créé en 1912, il est le plus ancien mouvement nationaliste du continent africain. Il opta d'abord pour la non-violence puis décida d'avoir recours à la lutte armée après le massacre de Sharpeville, où soixante-neuf militants noirs furent tués par la police, en 1960. Une branche militaire fut créée : Umkhonto-We-Siswe (« la lance de la nation », en zoulou) qui compterait quelque dix mille hommes.

L'ANC prône une société multiraciale, conformément à la Charte de la liberté – manifeste socialiste adopté en 1955. Reconnu par les Nations unies comme représentant important de la communauté noire, il dispose d'une quarantaine de bureaux d'information dans le monde. Son quartier général se trouve à Lusaka, en Zambie, depuis 1961, année où le mouvement fut interdit en Afrique du Sud. M. Alfred Nzo, secrétaire général depuis vingt ans, assume en ce moment l'intérim du président, M. Oliver Tambo, frappé d'une congestion cérébrale en août 1989.

Le PAC (**Congrès panafricain**) résulte d'une scission au sein de l'ANC en 1959. Il s'oppose au courant dominant de ce dernier parce qu'il le juge à la fois trop proche du marxisme et insuffisamment radical en ce qui concerne le nationalisme noir. Pour lui, l'Afrique du Sud – qui devra s'appeler Azania après sa « libération » – appartient aux seuls Noirs. Telles étaient du moins ses dernières positions proclamées, car son évolution récente et sa représentativité sont difficiles à cerner.

Le SACP (**Parti communiste sud-africain**) est l'allié de l'ANC tout en s'en distinguant sur le plan idéologique. Une certaine confusion est cependant entretenue par le fait que son secrétaire général, M. Joe Slovo, est membre du conseil exécutif de l'ANC. Apparemment troublé par les événements en Europe de l'Est, M. Slovo a déclaré il y a quelques jours à la télévision sud-africaine qu'il ne prônait plus le système de parti unique.

L'UDF (**Front démocratique uni**) n'est pas une organisation militante au sens propre, avec un appareil et un état-major officiel. Il est constitué par plusieurs centaines d'organisations diverses, culturelles, sportives, etc. Lancé en 1983 par le révérend Allan Boesak, il est considéré comme la branche interne de l'ANC. Depuis le renforcement de la législation sur l'état d'urgence, en février 1983, il ne pouvait exercer aucune activité politique et se trouvait donc interdit *de facto*. Malgré cela, ses dirigeants avaient annoncé récemment la tenue d'un congrès national le 6 avril prochain.

ANGOLA

Washington appelle à un arrêt des combats

– Les Etats-Unis ont demandé vendredi 2 février l'arrêt de l'offensive des forces gouvernementales angolaises contre l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA), affirmant qu'elle compromettait gravement les chances de paix. Selon des informations démenties par l'UNITA, la localité stratégique de Mavinga, qui commande l'accès aux zones tenues par les hommes de M. Savimbi, aurait été conquise par les forces de Luanda

Le département d'Etat a, par ailleurs, ajouté que Moscou l'avait assuré qu'il ne croyait pas non plus à une solution militaire en Angola et avait retiré ses conseillers militaires du front à la suite d'une protestation de Washington. Le ton de la déclaration du département d'Etat, lue par son porte-parole Mme Margaret Tutwiler, semble indiquer que l'UNITA, soutenue et armée par Washington, connaît de sérieuses difficultés dans ces combats déclenchés fin décembre. Cette offensive *« mine sérieusement les perspectives de paix »*, a déclaré Mme Tutwiler. *« Les tentatives pour écraser militairement l'UNITA sont futiles et rendront un accord négocié de plus en plus difficile »*. – (*AFP*)

EN BREF

□ **PÉROU : le président Alan Garcia se rendra au sommet anti-drogue.** – Le président péruvien Alan Garcia a confirmé, vendredi 2 février, sa présence au sommet de lutte contre la drogue le 15 février en Colombie, en compagnie de ses homologues des Etats-Unis, de Bolivie et de Colombie. Il ne voulait pas faire le déplacement tant que les troupes américaines n'auraient pas évacué le Panama, envahi en décembre. *« La promesse du président George Bush de retirer toutes les troupes américaines d'invasion du Panama d'ici à la fin du mois »* lève tout obstacle, a-t-il estimé. – (*Reuter.*)

AFRIQUE

et la libération prochaine de M. Nelson Mandela

Vingt-sept ans derrière les barreaux de l'apartheid

M. Nelson Mandela, chef historique du Congrès national sud-africain (ANC), doit être libéré prochainement, dans « un court laps de temps », a annoncé vendredi 2 février le président De Klerk. Il avait été incarcéré il y a plus de vingt-sept ans.

Lorsqu'il a été arrêté à un barrage routier, le 5 août 1962, sur une dénonciation, les policiers ne savaient même pas qui était cet homme déguisé en chauffeur. Ils ne savaient pas non plus qu'ils seraient à l'origine de la formation d'une légende qui a fait de cet héritier royal le synonyme de l'oppression d'une communauté. Condamné à la prison à vie, le 12 juin 1964, ce prince xhosa du clan Tembu aurait très bien pu n'être que ministre ou dirigeant du homeland du Transkei, comme son cousin, aujourd'hui déchu, Kaiser Matanzima.

Ce gardien de vaches, né le 18 juillet 1918, avait déjà un prénom local qui en disait long : Rolihlahla, qui signifie *« fauteur de troubles »* en xhosa. Ses parents ne sont jamais allés à l'école. Son père a eu quatre femmes et douze enfants. A sa mort, Rolihlahla Nelson Mandela a douze ans.

Après des études dans un collège méthodiste, le jeune Nelson, brillant, intelligent et fier, entre, à l'âge de vingt ans, à l'université de Fort-Hare où il rencontre Olivier Tambo, l'actuel président du Congrès national africain (ANC), avec lequel il se liera d'amitié. A Fort-Hare, université réservée aux Noirs, sont passés bon nombre de leaders africains actuels, notamment Robert Mugabe, président du Zimbabwe. C'est là qu'il engage son premier combat en tant que membre d'un conseil représentatif des étudiants qui décide un boycottage des cours après la réduction des pouvoirs de cet organisme. Il sera suspendu après deux ans d'études artistiques.

La première rupture

Ce sera la première rupture dans une vie qui en sera fertile. Déjà rebelle, Nelson refuse de réintégrer l'université, malgré les injonctions de son tuteur. Il refuse aussi le mariage arrangé avec *« une fille grosse et digne »*, ulcéré de n'avoir pas été consulté, alors que tout était prêt pour la cérémonie. Avec son cousin, il s'enfuit à Johannesburg, la cité de l'or, où il se frotte pour la première fois à la dure réalité de la ségrégation et découvre le fossé qui sépare l'opulente cité blanche des townships. Un apprentissage qui commence à l'âge de vingt-trois ans comme garde-chiourme, chargé de la surveillance des baraquements des Noirs dans une mine d'or. Il doit bientôt quitter ce premier emploi, son tuteur ayant retrouvé sa trace.

Mandela trouve une chambre à Alexandra, misérable cité aux portes de Johannesburg, où il fait la connaissance de Walter Sisulu. Une rencontre capitale qui va en grande partie orienter le destin de ce jeune homme bien bâti, à l'allure distinguée, qui rêve de devenir avocat. De six ans son aîné, Sisulu, fils de paysan, a déjà un passé de contestataire. Il lui offre un travail dans son agence immobilière et contribue à ses frais d'étudiant en droit par correspondance. Membre de l'ANC, Walter Sisulu guidera ses premiers pas dans la lutte.

Par son intermédiaire, Mandela rencontrera sa première femme, Eveline, cousine de Walter, qu'il épousera en 1944. Le couple s'installe dans le quartier d'Orlando West à Soweto, au fameux numéro 8115, une petite maison de deux pièces (détruite par un incendie criminel l'été 1988) non loin de chez Sisulu. Eveline, infirmière de profession, fait vivre la famille. Les temps sont durs. Le premier des trois enfants naît l'année suivante, bientôt suivi d'un deuxième. Toujours grâce à Walter Sisulu, Nelson est embauché dans un cabinet de juristes blancs libéraux et étudie à l'université de Witwatersrand.

Hommes de conscience

C'est son premier véritable contact avec les Blancs. *« Un jour,* raconte Nelson, *j'étais en train de dicter quelque chose à une secrétaire blanche quand un client entra. Elle était visiblement embarrassée et, pour montrer qu'elle n'était pas mon employée, elle prit 6 pences dans sa bourse et dit : « Nelson, s'il » vous plaît, allez m'acheter du » shampooing. »*

Dès 1944, il avait rejoint les rangs de l'ANC, la plus ancienne organisation politique du continent africain, créée en 1912, qui n'était plus qu'un fantôme. Affaibli par des querelles tribales, dirigé par des notables frileux, le mouvement devait être revitalisé. Avec Tambo, venu enseigner à Johannesburg, et Sisulu, il repense les structures et la philosophie de l'organisation.

« Nous n'avons jamais véritablement été jeunes, se souvient Tambo. *Il n'y avait pas de danses, tout juste un film de temps en temps, mais des réunions, des discussions chaque nuit, chaque week-end. »* Le trio forme la Ligue de la jeunesse, avec pour président Anton Lembédé, fils de pauvres travailleurs agricoles. Mandela sera secrétaire général.

En 1948, le Parti national afrikaner accède au pouvoir, avec son cortège de lois raciales codifiant la ségrégation. La vraie bataille commence. Première escarmouche, la grève nationale du 1er mai 1950. *« Ce jour,* dira Mandela, *fut le tournant de ma vie car j'ai à la fois vécu ma première expérience de la brutalité de la police et parce que j'ai été profondément impressionné par le soutien des travailleurs africains. »* Ensuite, tout ira très vite. Le jeune aristocrate s'engage totalement, négligeant quelque peu ses études. Il devient président de la Ligue de la jeunesse puis, en 1952, de la branche de l'ANC de la province du Transvaal, les deux mouvements s'étant fondus en un seul.

En 1952, Nelson et ses amis fondent un cabinet d'avocats. La plaque de cuivre dans Fox Street à Johannesburg, face au palais de justice, porte deux noms, *« Mandela et Tambo »*. *« Si nous n'avions pas été rebelles à l'apartheid,* écrira Tambo, *nos expériences auraient remédié à cette déficience. Chaque cas, chaque visite en prison, chaque entretien de client nous rappelait l'humiliation et la brûlante souffrance de notre peuple... Les lois de l'apartheid avaient transformé d'innombrables innocents en criminels. »*

Non violent, l'ANC tente de s'opposer aux textes ségrégatifs qui se multiplient et à la mise en place d'un arsenal répressif, dont l'interdiction des activités communistes en 1950. A la lettre adressée au premier ministre de l'époque, Daniel Malan, son secrétaire, répond : *« Vous devez avoir présent à l'esprit que les différences entre Bantous et Européens sont permanentes et qu'elles n'ont pas été créées par l'homme. »* A l'exemple de celle lancée par Gandhi, qui a séjourné au début du siècle en Afrique du Sud, une vaste campagne de désobéissance civile est entamée. *« Malan, ouvre les portes des prisons, nous voulons y rentrer. »* On arrêtera huit mille cinq cent soixante-dix-sept volontaires. Mandela connaîtra sa première expérience de la prison et se verra notifier un ordre de bannissement. Le premier d'une longue série. Il ne désarme pas pour autant. *« Il n'y a pas de voie facile vers la liberté »*, dira-t-il, reprenant une formule de Nehru. Son choix est fait : *« Ma vie est un combat. Je continuerai à me battre pour la liberté jusqu'à la fin de mes jours. »*

Clandestinité

Le 26 juin 1955, l'ANC adopte la Charte de la liberté. Le 5 décembre 1956, Mandela est arrêté dans la nuit à Soweto. Avec cent cinquante-cinq autres, il est inculpé de haute trahison. Le procès durera presque cinq ans. Relâché dès les premiers jours, il fera presque quotidiennement la navette entre Johannesburg et Pretoria avant d'être acquitté, ainsi que vingt-neuf accusés restants, le 29 mars 1961. Mandela fera de ce procès une tribune. Il y exposera ses thèses. Non, il n'est pas *« anti-Blancs »*, mais *« contre la suprématie blanche »*. Non, il n'est pas communiste si cela signifie *« adhérer strictement à la discipline du parti et aux théories de Marx, Engels, Lénine et Staline »*. Il est pour le dialogue, pour le suffrage universel, et se déclare prêt à accepter soixante sièges au Parlement en échange d'une suspension de cinq ans de la lutte.

Le gouvernement restera sourd à ses appels. La résistance passive continue. En mars 1960, le Pan African Congress (PAC), issu d'une scission de l'ANC et dont le mot d'ordre est *« l'Afrique aux Africains »*, lance la campagne contre le « pass », ce document que les Noirs doivent constamment avoir en leur possession sous peine de prison. Le 21 mars 1960, à Sharpeville, la police tire sur des manifestants pacifiques, tuant soixante-neuf personnes, presque toutes atteintes dans le dos. L'état d'urgence est proclamé. Le PAC et l'ANC sont interdits. Mandela et ses amis refusent de baisser les bras. Le plan « M » (Mandela) est mis en œuvre. Un travail secret de mobilisation sur le terrain, dans les rues, les maisons, les usines, les trains. A trois reprises, il écrit au premier ministre de l'époque, Hendrik Verwoerd, l'architecte de l'apartheid, en lui proposant une convention nationale. Pas de réponse à ces appels à la conciliation. Toujours fidèle au credo de la non-violence, Mandela exposera son dilemme : *« Les hommes d'honneur, les hommes de conviction et les hommes de conscience et de morale publique ne peuvent avoir qu'une seule réponse : ils doivent suivre les prescriptions de leur conscience sans se préoccuper des conséquences. »*

En mai 1961, trois jours de grève générale sonnent le point de départ d'*« une campagne de non-coopération avec le gouvernement jusqu'à ce que soit élue une convention nationale représentant tous les peuples du pays, chargée d'élaborer une nouvelle Constitution démocratique »*. Depuis la fin du procès pour trahison, Mandela est entré dans la clandestinité.

La vie commune avec Winnie, sa nouvelle épouse, a été de courte durée. Séduit par cette assistante sociale de vingt-deux ans alors qu'il en a trente-huit, il l'épouse en 1958 sans même lui demander son consentement. Le divorce avec Eveline a été prononcé l'année précédente. Sa vie de militant et les succès féminins de ce boxeur amateur ont petit à petit défait cette union, malgré son attachement à ses enfants, et plus particulièrement à Tembi, l'aîné, qui mourra plus tard dans un accident de la route.

Winnie, originaire comme lui du Transkei, croyait avoir épousé un homme, elle avait épousé une cause. Elle s'y jette, aussi, entièrement. Le mariage rituel ne sera jamais achevé, et Nelson ne trouva jamais le temps d'emporter une partie du gâteau nuptial à la maison de ses ancêtres. Winnie, *« la moins mariée des femmes mariées »*, comme elle le dira d'elle même. De cette vie commune éclair naîtront deux filles. Dans son livre *Une partie de mon âme*, elle écrit : *« Vous ne cessez de vous demander quelle est la priorité, la nation ou les enfants ; nous avons choisi la nation. »*

Un procès historique

« Qui peut nier que j'ai passé trente ans de ma vie à frapper en vain, patiemment, modérément et modestement à une porte fermée et barricadée ? », dira Albert Luthuli, président de l'ANC et premier Prix Nobel de la paix sud-africain. *« Quels ont été les fruits de cette modération ? Les trente dernières années ont vu la promulgation du plus grand nombre de lois restreignant nos droits et notre progrès, jusqu'à ce que, aujourd'hui, nous ayons atteint le stade où nous n'avons pratiquement plus de droits du tout »*. Umkhonto We Sizwe (« la Lance de la nation », le bras armé de l'ANC, est créée en novembre 1961. Les premières bombes explosent le 16 décembre 1962, jour symbolique de la victoire définitive des Boers contre les Zoulous à Blood River. Une page est définitivement tournée.

Mandela a trouvé refuge dans une ferme appelée Lilliesleaf, à Rivonia, à proximité de Johannesburg. C'est de là qu'il dirige la lutte armée. L'ANC décide de l'envoyer à Addis-Abeba pour prendre part à la conférence panafricaine de la liberté. Il a quitté l'Afrique du Sud clandestinement, le 11 janvier 1962. Pendant cinq mois, il parcourt l'Afrique et l'Europe, rencontre des chefs d'Etat, se familiarise avec les techniques de guérilla, notamment en Algérie, fait l'apprentissage de la liberté, explique que son pays est *« gouverné par les armes »*. *« Partout où j'allais,* dit-il, *j'étais traité comme un être humain »*. Fin juin, il franchit à nouveau la frontière, toujours clandestinement.

Son jeu de cache-cache avec la police, qui l'oblige à revêtir les accoutrements les plus divers, prend fin le 5 août. Ainsi, se terminent dix-sept mois de vie clandestine et dix-huit années d'une prise de conscience qui en ont fait un rebelle intraitable. Mandela a quarante-quatre ans quand il franchit les portes du fort de Johannesburg. Le 7 novembre, il est condamné à cinq ans d'emprisonnement, trois pour incitation à la grève et deux pour avoir quitté le pays illégalement, sans passeport. Son procès sera une nouvelle occasion d'exposer ses thèses et de crier à la face des juges le sens de son combat. *« Je hais intensément la discrimination raciale sous toutes ses formes. Je l'ai combattue, pendant toute ma vie ; je la combats ici, et je le ferai jusqu'à la fin de mes jours »*, déclare-t-il au tribunal. *« Tout ce dispositif me fait ressentir que je suis un homme noir dans un tribunal de Blancs. Cela ne devrait pas être... »*

Premier contact avec Robben-Island, ce caillou battu par les vents de l'Atlantique sud, au large du Cap, où il passera les vingt années suivantes. Etrange prémonition, le 7 mai 1963, il écrit à Mary Benson, qui rédigera plus tard sa biographie : *« La situation semble devenir de plus en plus sinistre à ce jour... J'imagine que ces gens s'efforcent désespérément de me confondre. Il sont prêts à toutes les bassesses pour accumuler les fausses preuves. »* Ce ne sera pas nécessaire. Le 12 juillet 1963, la police fait irruption dans la ferme de Rivonia, arrête une dizaine de personnes, dont Walter Sisulu, et saisit deux cent cinquante documents. Le procès, connu sous le nom de Rivonia, commence le 9 octobre. L'accusé numéro un est Mandela. Les chefs d'accusation sont *« trahison et au total cent quatre-vingt-treize actes de sabotage »*.

Un procès historique. Rien n'est laissé au hasard. Mandela répond point par point, explique, justifie, dénonce. Il s'adresse au monde entier. C'est sa dernière plaidoirie pour la reconnaissance de la dignité des Noirs, contre un système inhumain et un gouvernement oppressif et minoritaire. *« Je me suis toujours considéré, en premier lieu, comme un patriote africain. »* Un réquisitoire en faveur de l'égalité, du partage des richesses, pour le respect des droits de l'homme. Son intervention finale se termine par ces mots : *« J'ai consacré toute ma vie à la lutte du peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et la domination noire. J'ai chéri l'idéal de la démocratie et d'une société libre dans laquelle les individus pourraient vivre en harmonie avec une égalité de chances. C'est un idéal pour lequel j'ai vécu dans l'espoir de le réaliser. Mais, s'il en est besoin, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir. »*



Le 12 juin 1964, la cour condamne les huit hommes à la prison à vie. Ils adressent un sourire à la foule. Mandela lève le poing, pouce levé, le salut de l'ANC, avant de regagner sa cellule pour la dernière fois. Le lendemain, en compagnie de six autres condamnés noirs, il retourne à Robben-Island. Le rideau est définitivement tombé sur ce *« combattant de la liberté »*, dont la dernière photo remonte à cette époque.

Le matricule 466/64 commence une vie de reclus au pénitencier, dans le nouveau quartier de sécurité maximum qu'il inaugure avec ses compagnons. Il casse des cailloux, construit des routes inutiles. Une lettre et une visite tous les six mois pour tout contact avec le monde extérieur. Les années passent, identiques, innombrables, interminables. En avril 1969, il demande au ministre de la justice une amélioration des conditions matérielles de vie, des journaux, une radio. Mandela étudie, une véritable soif de savoir, et regarde au loin la montagne de la Table et l'éternel nuage qui la coiffe.

Emmuré vivant

Une vie d'emmuré vivant dans cette ancienne léproserie du bout du monde d'où l'on ne s'échappe pas. Des exercices physiques quotidiens, un peu de jardinage, lui permettent d'éviter la déchéance physique et morale. La punition la plus redoutée est la suppression de la possibilité d'étudier. Au début des années 70, il obtient une table et un banc dans sa cellule, le droit de s'envelopper dans une couverture pour lire et de l'eau chaude pour se laver. Pas question de jouer au football car cela supposerait une sortie des quartiers ségrégués.

En avril 1982, il est transféré sans explication à la centrale de haute sécurité de Pollsmoor, à la périphérie du Cap. Sans doute, selon Winnie, pour lui éviter de continuer l'éducation des jeunes délinquants dans ce qu'elle appelle *« Mandela université »*. Pour la première fois en 1984, elle peut toucher et serrer dans ses bras celui que, pendant vingt-deux ans, elle n'avait vu qu'au travers d'une vitre. *« Grégory, le gardien,* dira-t-elle, *était si ému, qu'il a détourné le regard. »* A Pollsmoor, bâtiment moderne, les conditions de détention sont nettement meilleures. La cellule qu'il partage avec ses compagnons de lutte est plus grande, avec un accès au toit. Il redécouvre le ciel bleu. Samuel Dash, professeur américain, qui a pu lui rendre visite en janvier 1985, dira : *« Mandela passe son temps à s'occuper d'un petit jardin qu'il a planté. Deux douzaines de bidons d'huile remplis de terre dans lesquels poussent des tomates, des concombres et autres légumes. »*

Un mythe

L'homme s'est fait légende. Un mythe vivant, incarnation de la lutte contre l'apartheid, personnification du combat d'un peuple, couvert d'honneurs dans le monde entier, adulé par une jeunesse noire qui n'était pas née quand les portes de la prison se sont refermées sur lui. Un héros devenu un martyr. Il refuse les offres conditionnelles de libération du pouvoir : exil au Transkei, renoncement à la violence comme moyen politique. Il rejette tout compromis. Dans une lettre, lue à Soweto, en février 1985, par sa fille Zindzi, il déclare : *« La liberté ne se marchande pas. Seul un homme libre peut négocier. Je ne peux pas et ne veux pas faire de promesse à un moment où moi-même et vous, le peuple, nous ne sommes pas libres. Votre liberté et la mienne sont inséparables. »*

Opéré de la prostate en décembre 1985, ce colosse aux cheveux grisonnants est toujours en parfaite santé. Un médecin qui a pu lui rendre visite lui aurait donné encore vingt ans à vivre. Cependant, le 12 août 1988, ce désormais septuagénaire est hospitalisé. Il est atteint de tuberculose. Trois semaines plus tard, il entame une convalescence dans une clinique privée des environs du Cap. *« Personnellement,* déclare le président Botha, *je ne pense pas qu'à son âge et étant donné son état de santé il serait sage pour lui de choisir de retourner en prison. J'espère qu'il me permettra d'agir humainement. »*

Désormais, les jours qui séparent Mandela de la liberté paraissent comptés. De la clinique privée il est finalement placé en résidence surveillée dans une villa avec piscine, dans l'enceinte de la prison du Cap. Le 5 juillet 1989, il rend même une *« visite de courtoisie »* au président Botha.

Le 13 décembre, à sa demande, il rencontrait M. Frédérik De Klerk, le nouveau président, pour explorer avec lui *« les moyens de surmonter les obstacles qui se dressent encore sur la voie d'un véritable dialogue »*.

Après une mise entre parenthèses de plus de vingt-sept ans, va-t-il être autorisé à reprendre le flambeau de la lutte qui n'a jamais cessé de l'habiter ? Est-il encore, comme l'a déclaré Helen Suzman, député libéral progressiste, *« le dernier espoir »* d'une solution pacifique en Afrique du Sud ? Une chose est sûre, sa volonté et ses convictions sont intactes.

MICHEL BOLE-RICHARD

ASIE

VIETNAM

Les pressions en faveur de réformes politiques se multiplient

A l'occasion du 60ème anniversaire du PC, son secrétaire général, M. Nguyên van Linh, a déclaré, vendredi 2 février, que la « rénovation » devait se poursuivre « parallèlement » dans les domaines « politique et économique », en mettant toutefois l'accent sur la « rénovation économique ». Dans un long discours prononcé à Hanoï, où il n'était pas apparu en public depuis quatre mois, M. Linh a ajouté que « la corruption, les pots de vin, le gaspillage de biens et la débauche ont atteint la cote d'alerte et provoquent une indignation légitime ». Tout en appelant à la « purification » du parti et de l'Etat, il a cependant ajouté qu' « il n'y a aucune nécessité objecticve de créer des partis politiques d'opposition ».

Les interventions en faveur de la transformation radicale du régime se multiplient, entre-temps, auprès des autorités de Hanoï. La dernière en date, rapportée jeudi par le *Nhân Dân*, organe du PC : un symposium réuni à l'Institut Nguyên ai Quôc (alias Ho-Chi-Minh) de la capitale vietnamienne a demandé le *« renouvellement »* de la direction communiste et accusé le PC d'être une formation *« arriérée »* et d'avoir une *« conception erronée »* de son rôle au pouvoir. Le fait que l'organe du PC donne un compte-rendu d'une telle réunion, qui s'est tenue en présence d'un membre non nommé du bureau politique, offre une idée du malaise de la direction face à la « contagion » en provenance d'Europe de l'Est. Certes, la motion finale ne s'écarte pas de la ligne essentielle, à savoir la nécessité de renforcer le PC (et non lui demander, en outre, de partager le pouvoir).

Ces critiques ne reprennent qu'en partie celles formulées par le « Club des Vétérans », une association dont plusieurs membres ont participé à la victoire militaire de 1975 (*Le Monde* du 19 janvier). Ce Club semble constituer aujourd'hui, au sein du PC, le principal pôle de ralliement des partisans d'une accélération des réformes. Il bénéficie, apparemment, des sympathies d'officiers d'active et de l'entourage du général Vo nguyên Giap, tenu à l'écart de la direction du PC depuis plusieurs années. Ce Club semble, en tout cas, assez influent pour que le secrétaire général du PC, M. Nguyên van Linh, se soit, une deuxième fois, entretenu avec certains de ses membres, le 20 janvier à Ho-Chi-Minh-Ville.

Les positions de la diaspora

Simultanément, au sein d'une diaspora d'environ un million et demi de Vietnamiens, les mouvements favorables au régime de Hanoï, largement minoritaires, se divisent sur l'attitude à suivre. C'est le cas, notamment, des Unions des Vietnamiens en France (la plus importante), en Belgique et au Canada. Tandis que les Trotskistes font, de nouveau, campagne pour la réhabilitation de leurs héros des années Trente (notamment Ta Thu Thau), d'anciens pro-communistes réclament une *« démocratie pluraliste »*, des *« élections libres »* et l'établissement des libertés fondamentales. Une lettre signée par des membres de l'Union des Vietnamiens en France demande notamment l' *« ouverture immédiate »* d' *« un dialogue sincère avec l'ensemble de la société civile »* et une stricte séparation entre le PC et l'Etat. Un « Appel », associant Trotskistes et compagnons de route du régime, exige également, de son côté, la *« libération et la réhabilitation des victimes de l'arbitraire et de tous les prisonniers d'opinion »* ainsi que *« le démantèlement des structures de contrôle et de répression politique »* .

Une évolution des éléments pro-communistes de la diaspora était déjà sensible il y a plusieurs mois. Les bouleversements en Europe de l'Est ont, bien entendu, précipité un mouvement peu apprécié à Hanoï mais dont les dirigeants vietnamiens semblent d'autant plus tenir compte que, dans le cadre de la politique d'ouverture du Vietnam, l'importante diaspora pèse de plus en plus lourd. Les Vietnamiens d'outre mer financent de nombreux projets et représentent plus de la moitié des visiteurs étrangers. Dans son analyse des derniers développements en Europe de l'Est, Hanoï vient, d'ailleurs, de rectifier le tir en estimant, vendredi, que *« toutes les nations et tous les partis ont le droit de décider eux-mêmes de leurs propres sorts »*. *« La réunification des deux Etats allemands,* a ajouté un porte-parole officiel, *est la conséquence de l'histoire et des circonstances concrètes en Europe de la deuxième guerre mondiale »*.

Ces développements offrent un intérêt supplémentaire dans la perspective d'un plenum du PC, dans les semaines qui viennent, consacré aux réformes politiques et, sans doute, à la préparation du VIIème Congrès du parti, prévu au plus tard en 1991. Déjà, en décembre, l'Assemblée nationale a mis sur pied un Comité de réforme de la constitution. Mais, pour l'instant, le débat officiel - M. Linh l'a rappelé vendredi dans son discours - porte encore et surtout sur deux points : le renforcement de l'autonomie d'action de l'Assemblée et du gouvernement, vis-à-vis du parti, et la démocratisation de la vie politique à l'intérieur du système actuel.

JEAN-CLAUDE POMONTI

JAPON : l'ouverture de la campagne électorale

De nouvelles stratégies médiatiques

TOKYO

de notre correspondant

La campagne pour les élections générales a été marquée, vendredi 2 février, à la veille de son ouverture officielle, par une première : un débat télévisé entre les chefs des cinq principales formations politiques. Même si certains journaux estiment que cette initiative de la majorité gouvernementale, libérale-démocrate (PLD), a permis aux électeurs de mieux comprendre la position de chaque parti, l'exercice était purement formel.

Les participants n'ont en rien débattu, ils se sont contentés de répéter leur programme, qui avec un peu d'allant comme Mme Doi, présidente du PS, qui avec monotonie comme M. Fuwa du PC ou M. Nagasue du Parti social-démocrate . M. Kaifu a promis de nouveaux compromis sur l'impopulaire TVA, et Mme Doi a affirmé que son parti suivait une orientation social-démocrate même si, dans ses statuts, il prône une révolution socialiste.

Malgré la pauvreté du contenu, cette première n'en est pas moins significative du souci des partis de conquérir l'électorat flottant (40 % des votants), qui détient une fois de plus la clé du scrutin du 18 février, en jouant d'une nouvelle stratégie médiatique. L'enjeu des élections est le maintien ou non de la majorité libérale démocrate. La lutte s'annonce serrée, les conservateurs ayant essuyé une cuisante défaite aux élections sénatoriales de juillet.

Méthodes américaines

Mais le « débat » de vendredi tend à montrer que ce n'est pas sur des grandes idées ou des projets de société que les électeurs auront à se prononcer. Ils devront plus probablement choisir entre le maintien au pouvoir des conservateurs, avec l'éventuelle correction qu'entraînerait une perte de majorité les contraignant à faire alliance avec les centristes, et un saut dans l'inconnu. *« Si l'opposition gagne, nous pourrons nous unir dans les vingt-quatre heures »*, a déclaré Mme Doi, feignant d'oublier que les opposants ont eu six mois pour forger une telle union sans y parvenir.

-3 Neuf cent quarante-neuf candidats (soit une centaine de plus qu'en juillet 1986) devaient enregistrer leur candidature samedi. Les indépendants (166 contre 100 il y a trois ans et demi), et les petits partis (65) sont responsables de cette augmentation des candidatures.

Les indépendants sont, en réalité, la grande force d'appoint du PLD. Les candidatures des quatre formations d'opposition non communistes sont, en revanche, stables et représentent la moitié du nombre des sièges en jeu (512).

Dans leur quête des votes flottants, les libéraux-démocrates ont davantage recours à l'audiovisuel. Ils cherchent à améliorer leur image, ternie par les scandales de l'an dernier (corruption, affaires d'alcôve). Une douzaine d'entre eux se sont adressés à des « consultants en élections », qui importent leurs techniques des Etats-Unis.

La campagne électorale sera donc marquée par une tendance, nouvelle au Japon, à la politique-spectacle, la présentation du message primant sur son contenu. Plus terre-à-terre, la plupart des candidats préfèrent « engraisser le sol », selon l'expression traditionnelle, en cultivant leur électorat selon les méthodes qui ont fait leurs preuves (les réseaux de clientèle et l'argent) plutôt que s'adonner à la politique-vidéo.

PHILIPPE PONS

CHINE

Pékin proteste contre la reconduction de sanctions américaines

PEKIN

de notre correspondant

La Chine a protesté, vendredi 2 février, contre un nouveau vote du Sénat américain reconduisant sans opposition les sanctions économiques et militaires à l'encontre de Pékin pour la répression de la contestation anti-gouvernementale. La protestation a été transmise par un vice-ministre des affaires étrangères, M. Liu Huaqiu, à l'ambassadeur des Etats-unis en Chine, M. James Lilley. Le vice-ministre chinois a mis en demeure M. Bush de *« faire cesser promptement l'adoption de textes anti-chinois »* par les parlementaires américains.

Cette protestation peut créer de nouvelles difficultés au chef de l'exécutif américain, dont la politique de conciliation envers la Chine reste sujette à controverse. Elle démontre en effet à l'opinion publique américaine que Pékin n'est nullement reconnaissant à M. Bush. Par ailleurs, M. Bush a ordonné le même jour à une société dépendant de l'armée de l'air chinoise, la CATIC, de se retirer sous trois mois du capital d'une firme de Seattle, la MAMCO. Les services secrets américains ont jugé qu'en prenant une participation dans cette firme, qui fabrique des composants aéronautiques, la Chine faisait encourir un risque stratégique aux Etats-unis.

F. D.

CAMBODGE

Le prince Sihanouk abolit avec leur accord le drapeau et l'hymne des Khmers rouges

PÉKIN

de notre correspondant

Le prince Norodom Sihanouk a-t-il obtenu, après sa démission récente de la fonction de chef de file de la résistance anti-vietnamienne (*le Monde* du 25 janvier), une concession majeure de Pékin, le protecteur des Khmers rouges ? L'annonce qu'il a faite, samedi 3 février, tendrait à le faire croire, encore que les précisions manquent à ce sujet.

L'ancien monarque a envoyé à divers organes de presse, dont *le Monde*, un message sur papier à l'emblème de la maison royale, proclamant l'abolition pure et simple du drapeau, de l'hymne national et jusqu'au nom même du régime que les Khmers rouges avaient instauré en 1975, le *« Kampuchea démocratique »*, de sinistre mémoire. Le drapeau que le prince Sihanouk impose aujourd'hui est celui de l'après-indépendance, où les trois tours d'Angkor se dessinent sur un fond bleu-rouge-bleu, l'hymne n'est autre que celui en vigueur du temps où le prince était au pouvoir, et le pays, précise-t-il, s'appelle désormais, tout simplement, « *Cambodge* ».

Le prince nous a fait savoir qu'il avait reçu l'accord des chefs Khmers rouges pour ces changements, qu'il leur avait demandés il y a quelques jours, ainsi que pour l'instauration (encore hypothétique, puisque devant être négociée avec Phnom-Penh) d'un régime équivalent à *« la Ve République française »*.

Reste à savoir où, dans l'hémicycle, se placeraient les « députés » Pol Pot et Hun Sen, ou leurs représentants...

FRANCIS DERON

□ **INDE : la crise du Cachemire.**- Quatre personnes ont été tuées et huit autres blessées, vendredi 2 février, au Cachemire lors d'affrontements entre forces indiennes et militants indépendantistes, selon des informations en provenance de Srinagar, placée sous couvre-feu. A Karachi (Pakistan), la police a ouvert le feu sur des manifestants cachemiris, faisant au moins dix blessés, également vendredi, jour du lancement par le gouvernement de Mme Bhutto d'une *« semaine de solidarité »* avec les musulmans séparatistes de l'Etat du nord de l'Inde. – (*AFP.*)

□ **PHILIPPINES : démenti nord-coréen.** – Radio-Pyongyang a rejeté comme mensongères, jeudi 1er février, les informations en provenance des Philippines selon lesquelles la Corée du Nord aurait passé un accord pour la fourniture d'armes avec la rébellion communiste locale (*le Monde* des 28-29 janvier). L'armée philippine avait annoncé, le 24 janvier, avoir en sa possession les preuves d'un tel accord : les armes étant fournies en échange d'informations sur les bases américaines de l'archipel. – (*Corresp.*)

PROCHE-ORIENT

LIBAN : 145 tués et plus de 700 blessés en trois jours

Le « Liban chrétien » s'enfonce dans la violence

Les combats interethnies ont repris, samedi matin 3 février à Beyrouth-Est, après une accalmie nocturne mise à profit par les fractions rivales pour faire venir des renforts et des munitions.

Le « pays chrétien » au Liban a vécu vendredi 2 février une journée d'intenses bombardements sans que l'armée du général Michel Aoun parvienne, après trois jours de combats, à prendre l'avantage sur la milice des Forces libanaises (FL). Engagés dans des duels d'artillerie féroces, qui ont déjà fait au moins 145 tués et 700 blessés, selon un dernier bilan partiel, les deux protagonistes ont frappé les quartiers résidentiels de la région dont ils se disputent le contrôle.

L'armée du général Aoun a lancé à l'aube une offensive au nord de Beyrouth, dont l'objectif semblait être la Quarantaine, le quartier général des FL, et la banlieue d'Aïn-Remmaneh, un des fiefs traditionnels de la milice. Les FL ont affirmé avoir repoussé ces assauts et contenu les troupes du général Aoun à cinq kilomètres environ au nord de la Quarantaine.

Les habitants du cœur de Beyrouth-Est, dans le quartier densément peuplé d'Achrafiyé, sont restés terrés dans les abris, alors que les obus sifflaient au-dessus de leurs têtes et frappaient leurs immeubles. De nombreux incendies se sont déclarés, recouvrant Achrafiyé d'un immense nuage de fumée noire, et la violence des tirs empêchait pompiers et ambulances d'intervenir.

La colère des civils

Désormais privés d'eau, d'électricité et de téléphone, les habitants du réduit chrétien commencent aussi à manquer de provisions et laissent éclater leur colère : *« Nous sommes victimes d'assassins, et c'est toute la communauté chrétienne qui sortira vaincue de cette folie criminelle »*, affirme un cadre supérieur qui n'en peut plus. Maya, une étudiante de vingt-trois ans envisage un exil définitif : *« Lorsque les Syriens nous frappaient cet été, cela renforçait notre détermination à résister. Mais comment ne pas être définitivement découragés par ces combats fratricides? »*

Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane) et sa banlieue sud chiite, sous contrôle syrien, ont également été touchés par des dizaines d'obus qui ont vidé les rues et semé la panique . Huit civils ont été tués et quarante-trois blessés par ces tirs en provenance des régions chrétiennes.

Le président Elias Hraoui, qui réside à Beyrouth-Ouest et dont le général Aoun rejette l'autorité, a affirmé *« attendre un appel du chef des FL, M. Samir Geagea, ou de gens qui sont avec lui »*, pour intervenir. Il avait évoqué la veille la possibilité de faire appel à l'armée syrienne. Dans le même temps, le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, a lancé un nouvel appel à un arrêt des combats, le quatrième en trois jours, resté sans effet. Il a qualifié les affrontements de *«suicide collectif »* des chrétiens.

La Croix-Rouge internationale a demandé, également en vain, que soit respectée une *« trêve humanitaire pour porter secours aux victimes »*, soulignant que les hôpitaux ne sont plus en mesure de fonctionner normalement, et que des dizaines d'enfants sont bloqués depuis trois jours dans les écoles.

« Guerre des communiqués »

Toute la journée, la « guerre des communiqués » a également fait rage entre l'armée et les FL. Selon l'armée, les troupes du général Aoun continuaient dans la soirée à avancer vers des positions des FL dans la banlieue de Beyrouth, notamment à Aïn-Remmaneh et à Jdeidé, sur l'autoroute côtière qui conduit à la Quarantaine.

De leur côté, les FL affirmaient vendredi soir avoir le *« contrôle absolu »* de la région du Kesrouan, où elles sont traditionnellement dominantes, et où elles auraient pris les « poches » tenues par l'armée. Selon la radio de la milice, le général Aoun a été contraint de *« dégarnir »* plusieurs fronts entre le « pays chrétien » et l'armée syrienne pour lancer de nouvelles forces dans la bataille.- (AFP)

L'émigration des juifs soviétiques vers Israël

M. Arafat semble sans illusion...

TUNIS

de notre correspondant

A Tunis qu'il devait quitter samedi 3 février au terme d'une visite de quatre jours, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Tarassov, n'a pas eu la partie belle. Ses interlocuteurs lui ont bien peu ménagé leurs reproches à propos de l'immigration vers Israël des juifs de son pays.

Alors qu'il s'entretenait pendant deux heures , vendredi 2 février, avec M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, un des adjoints de celui-ci, M. Mohamed El Farra, dénonçait devant les journalistes *« la vulgaire transaction passée avec la complicité évidente »* de Washington et Moscou que cache la recrudescence de l'immigration.

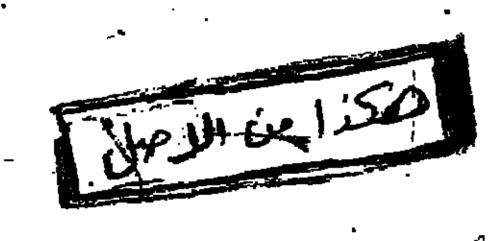
M. Tarassov a eu aussi une série de rencontres avec le président de l'OLP, M. Yasser Arafat. Ce dernier, apparemment, ne se fait plus d'illusion sur un arrêt de l'immigration. Il souhaiterait tout au moins que cessent les vols directs vers Israël et que les avions transportant les émigrants fassent d'abord escale dans une capitale européenne afin que leurs passagers aient la possibilité de choisir leur destination finale. Il souhaite également que l'Union soviétique assure *« un droit au retour »* à ceux qui en manifesteraient le désir, et obtienne d'Israël la garantie que les nouveaux arrivants ne s'installeront pas à Jérusalem- Est et dans les territoires occupés.

La visite en France du cheikh Al Thani

Entretien de M. Mitterrand avec l'émir du Qatar

L'émir du Qatar, cheikh Khalifa Ben Hamad Al Thani, s'est félicité de la politique arabe menée par la France, à l'occasion d'un entretien, vendredi 2 février, avec M. François Mitterrand.

De source proche de l'Elysée, on affirme que l'émir a estimé que les positions de la France et du Qatar étaient concordantes sur les questions arabes, se félicitant notamment du soutien français à l'Irak dans son conflit avec l'Iran. Les deux chefs d'Etat ont également longuement évoqué les relations bilatérales entre leurs pays pour constater qu'elles étaient *« excellentes tant dans les domaines économique que politique »*.



POLITIQUE

Le gouvernement et la sécurité routière

M. Rocard : « Non à la roulette russe sur les routes françaises ! »

M. Michel Rocard a annoncé, vendredi 2 février, à Melun (Seine-et-Marne), sept nouvelles mesures pour améliorer la sécurité routière. Parmi ces mesures, figurent l'obligation du port de la ceinture de sécurité à l'arrière (dans les véhicules équipés) et d'un système de retenue homologué pour les enfants. En outre, d'autres mesures sont à l'étude, parmi lesquelles une limitation modulée de la vitesse de circulation en ville qui, dans certaines limites, pourrait être abaissée de 60 à 50 km/h.

Ce train de mesures avait été décidé dès la dernière réunion du comité interministériel sur la sécurité routière (*le Monde* du 22 décembre 1989) mais n'avait pas été annoncé, dans l'attente d'arbitrages internes au gouvernement.

Avec le plus long réseau routier départemental de France, la Seine-et-Marne figure dans le peloton de tête pour le nombre d'accidents et de tués de la route. Pour cette raison, le préfet, M. Michel Besse, a pris un certain nombre de mesures spécifiques, qui semblent commencer à produire leurs effets. Cette double particularité a déterminé le choix de la Seine-et-Marne pour la reprise des déplacements « thématiques » du premier ministre. Accompagné de MM. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, et Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux, M. Michel Rocard, tout en annonçant le nouveau train de mesures gouvernementales, a pu ainsi se faire présenter le dispositif préfectoral.

Première étape : le carrefour de la Table du Roi. C'est l'un des points sensibles du département où gendarmerie et police assurent désormais une surveillance systématique et permanente du respect des limitations de vitesse, surveillance annoncée par des panneaux. En dépit de cette publicité, en dépit du trafic dense d'un vendredi après-midi, en dépit enfin d'une présence policière évidemment encore plus voyante que d'habitude, plusieurs automobilistes ont trouvé le moyen d'être arrêtés pour excès de vitesse pendant les quelques dizaines de minutes passées à ce carrefour par le cortège ministériel.

M. Rocard s'est fait présenter le nouveau radar employé par les forces de l'ordre. Il a demandé si les élus intervenaient souvent pour faire « sauter » des procès-verbaux. Il a affirmé que, pour sa part, il est à la fois un contribuable modèle, qui met un point d'honneur à payer les amendes, et un automobiliste honorable, qui ne collectionne pas les infractions.

Seconde étape : la commission départementale de la sécurité routière, à la préfecture de Seine-et-Marne. Le préfet présente son dispositif : en systématisant les contrôles de vitesse dans le département, il espère, à la fois, diminuer le nombre d'accidents et modifier progressivement le comportement des automobilistes seine-et-marnais, qui finiront peut-être par comprendre qu'il est décidément impossible d'être en infraction sans se faire sanctionner. Ils ne sont pas pris en traître, puisque, sur l'ensemble du département, soixante-quatre panneaux annoncent la couleur.

Un partenariat avec dix entreprises

Autre initiative préfectorale : la mise en place d'une sorte de partenariat avec dix grandes entreprises locales pour faire diminuer le nombre d'accidents. Partant de la constatation que 75 % des accidentés sont des Seine-et-Marnais et qu'un accident sur deux a lieu à l'occasion d'un déplacement professionnel ou d'un trajet domicile-travail, le préfet a passé un « *contrat* » avec ces entreprises : 25 % de moins d'accidents en un an parmi leurs employés en échange d'une prime *de 20 000 F* pour chacune de celles qui auront atteint l'objectif. Deux représentants d'Auchan, l'une des entreprises partie prenante, ont expliqué ce qu'ils font, non seulement en direction de leurs employés, mais aussi du côté des clients. Exemple : comme « *le ticket de caisse est le média le plus lu de la clientèle* », on y a imprimé des slogans pour la sécurité routière. M. Rocard semble trouver l'idée intéressante.

Le préfet explique encore qu'il tente, notamment par des actions de formation du personnel, de *mieux articuler le couple prévention*-répression. Le décor ainsi planté, M. Rocard annonce le train de mesures gouvernementales. Il précise que le recours au paiement immédiat des amendes prendra effet en avril. Jugeant « *les progrès enregistrés au plan national (...) notoirement insuffisants* », le premier ministre explique que l'effort ne se relâchera pas pour obtenir que les conducteurs agissent en « *gens civilisés* », afin précisément que « *la civilisation* » progresse. Il n'est, en tout cas, « *pas question de se résigner à ce que circuler sur les routes de France puisse s'apparenter au jeu de la roulette russe* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

□ **M. Michel Mouillot (UDF-PR) réélu maire de Cannes.** – M. Michel Mouillot (UDF-PR) a été réélu maire de Cannes, vendredi 2 février, par 39 voix sur 49. Cinq conseillers ont voté contre lui ; cinq autres se sont abstenus. Sur les 49 membres du conseil municipal, 39 appartiennent à la liste de M. Mouillot, cinq font partie du Front National, quatre ont été élus sur la liste conduite par le conseiller général RPR, M. Jacques Dozol, qui ne disposait pas de l'appui de son parti pour cette élection. Le PS est représenté par un seul élu.

Sept mesures immédiates

M. Rocard a annoncé la mise en œuvre de sept mesures et ajouté qu' « *un certain nombre de mesures complémentaires* » sont à l'étude.

Les sept mesures arrêtées dès maintenant sont les suivantes :

1. L'obligation du port de la ceinture de sécurité aux places arrière des voitures particulières qui en sont équipées. Les spécialistes considèrent qu'une telle mesure doit permettre de sauver quatre cents vies par an. Le premier ministre a indiqué qu'un décret interviendra « *sous trois mois* » et qu' « *un délai de six mois sera ensuite nécessaire pour qu'une action d'information et de sensibilisation prépare sa mise en application* ». Cette mesure devrait donc entrer en vigueur d'ici à la fin de 1990.

2. L'obligation, à compter du 1er janvier 1992, d'utiliser un système de retenue homologué pour les enfants transportés à bord d'un véhicule léger. M. Rocard a précisé que ce délai « *sera nécessaire pour que la fabrication et la commercialisation des équipements correspondants soient effectives au moment de la mise en vigueur des nouvelles dispositions* ». Les spécialistes considèrent qu'une telle mesure permettrait de sauver deux cents vies chaque année.

3. L'intensification de la lutte contre l'alcoolisme au volant. Les forces de l'ordre seront autorisées à « *prendre l'initiative des contrôles préventifs, c'est-à-dire sans attendre qu'un accident se soit produit* ». Le premier ministre a précisé qu'un projet de loi dans ce sens devrait être discuté dès la session parlementaire de printemps.

4. Le renforcement des sanctions pour l'utilisation abusive des avertisseurs lumineux et sonores spéciaux.

5. Le renforcement des moyens de lutte contre le refus du port du casque chez les utilisateurs d'engins à deux roues. M. Rocard ne l'a pas précisé, mais cette mesure devrait signifier que les réfractaires au port du casque interceptés devront repartir à pied.

6. L'habilitation des contrôleurs de transports terrestres à relever les infractions à la vitesse des poids lourds.

7. L'interdiction de la vente des pièces et équipements destinés au « gonflage » des moteurs.

Selon M. Rocard, les mesures complémentaires mises à l'étude – mesures « *suggérées* » par le rapport Giraudet sur la sécurité routière – sont « *en particulier* » :

a. Une « *action globale de modération de la vitesse de circulation en ville* » (M. Rocard a précisé : « *Je préfère cette formulation à celle du 50 km/h en ville, qui est trop simplificatrice, car, à côté des voies à 50 km/h, il faudra identifier des itinéraires spécialement aménagés où la vitesse pourra être différente* ». Il semble qu'au sein du gouvernement deux lignes s'opposaient sur cette question, l'une préconisant une mesure générale et immédiate sur la vitesse en ville, l'autre prônant la souplesse.

C'est donc plutôt la seconde ligne qui paraît devoir l'emporter. Néanmoins, à propos de cette mesure, la plus économe en vies humaines selon les spécialistes (sept cents par an), l'attitude du gouvernement s'inspire de la prudence traditionnelle des politiques dans le domaine de la sécurité routière : la mesure est seulement à l'étude, l'ampleur de la nouvelle limitation ne peut pas être estimée, puisque le décret nécessaire sera « *préparé courant 1990* », selon ce qu'a indiqué le premier ministre, tandis qu' « *une concertation sera menée parallèlement avec les collectivités locales sur les conditions techniques de mise en place de cette action* ».

b. Développement de l'apprentissage progressif de la conduite automobile (actuellement possible pour les jeunes de seize à dix-huit ans).

Enfin, le premier ministre a indiqué qu' « *une expérience de renforcement des moyens consacrés à la sécurité routière sera entreprise dans une région pilote* [non encore choisie] *afin d'apprécier l'efficacité d'un accroissement important des moyens.* »

LIVRES POLITIQUES — ANDRÉ LAURENS

Nations, Etats et peuples

ENCORE une fois l'actualité, avec les perspectives qu'elle ouvre, renvoie à une relecture de l'histoire, dans la mesure, toute relative, où la compréhension du passé peut éclairer l'avenir. L'actualité en cause est celle du grand chambardement qui secoue l'empire communiste d'Europe et d'Asie centrale. Non seulement il remet en question un régime politique, mais, en outre, il réveille des revendications nationales, voire des conflits ethniques, que celui-ci tenait sous sa chape.

L'essai que publie Jean-Yves Guiomar n'a pas été inspiré par ces événements, trop récents, mais par d'autres interrogations, tout aussi contemporaines, sur la « *nature de la nation* ». Son titre, *la Nation entre l'histoire et la raison*, suffirait à souligner l'opportunité de cette réflexion. Pour la conduire, l'auteur emprunte beaucoup à l'histoire, mais aussi à l'évolution du droit, à celle des sociétés et à la philosophie politique. Il s'appuie essentiellement sur la naissance de l'Etat national en France et en Allemagne, car, à son sens, les cheminements différents, bien qu'étroitement impliqués, du couple France-Allemagne ont été, de ce point de vue, décisifs.

Jean-Yves Guiomar distingue les notions de patrie, « *instance d'intégration ou de rejet* » dans laquelle une collectivité se saisit « *dans son unité et sa diversité* », d'Etat, instrument qui permet de structurer la collectivité « *au profit de la raison plus que de l'histoire* », de nation, « *instance de représentation* » qui est « *le lieu de synthèse entre le passé et le présent, entre l'histoire et la raison* ».

La forme moderne de l'Etat national de la France s'est, explique-t-il, imposée sous le Directoire et l'impulsion de Bonaparte. L'étroite implication des problèmes de politique intérieure et de politique extérieure, le vide laissé par le bouleversement du droit public qu'avait provoqué la Révolution, ont alors favorisé le principe des nationalités plutôt que « *le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes* » qui, pourtant, aurait dû s'inscrire dans la filiation du droit naturel triomphant. L'auteur assure que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est mort en 1797, quand « *la France ne chercha plus du tout à révolutionner la Belgique, la Rhénanie et l'Italie : elle les administra et les aménagea en fonction de ses besoins* ». Par la suite, Bonaparte réorganisera l'Allemagne en ne tenant aucun compte de la « *volonté explicite de la population* ». Cette évolution, comme celle enregistrée en Allemagne par des voies différentes, a abouti à faire de la nation « *une forme de nature esthétique* ».

Aujourd'hui, dans les Etats nationaux les plus anciennement établis, le temps de la désacralisation de la nation, après celle de l'Etat, est arrivé, au profit, notamment, de la société civile. Ce qui, pourtant, continue d'être en jeu, c'est « *la forme de l'Etat national, avec tout ce qu'elle a signifié, du seizième au dix-huitième siècle, de promesses de liberté, de respect de l'individu, de paix et de justice* ». Comme ces promesses n'ont été que partiellement tenues, « *certains courants croient trouver la réponse par le repli sur l'ethnique, le principe des nationalités, contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce dernier toujours subtilement détourné au profit du premier* ». Selon l'auteur, « *la voie ethnique est une impasse* ». Aussi suggère-t-il de retenir du passé « *la leçon d'ouverture du mouvement patriote et universaliste* ».

L'Etat est une création récente qui est venue, lentement, *d'assez loin dans le temps*. Un universitaire canadien, Gérard Bergeron, en retrace la préhistoire jusqu'à ses premiers balbutiements, « *à la charnière du Moyen Age et de la renaissance* » ; il poursuit son historique jusqu'à nos jours dans une heureuse synthèse intitulée *Petit traité de l'Etat*.

L'auteur raconte que l'Etat s'est ébauché dans l'affirmation des royaumes de France et d'Angleterre, en même temps qu'apparaissaient ses premiers exégètes, Machiavel, Bodin, Hobbes, Bossuet, Locke, Montesquieu, Rousseau. Avec la bataille de Valmy, au cri de « *Vive la nation !* », commence « *une nouvelle époque dans l'histoire du monde* », comme le notera Goethe. On passe à l'Etat-nation, puis à l'Etat national qui se constitutionnalise, sans faire l'économie de l'Etat totalitaire moderne.

Entre Hegel et Nietzsche, faut-il s'attendre au déclin de l'Etat, selon une prédiction à la mode ? L'auteur ne le pense pas : le fait majeur est, selon lui, « *la multiplicité des Etats et leur mondialité* ». L'Etat est une invention européenne, et ce continent « *en demeure encore le principal champ d'exercices* ». Gérard Bergeron s'interroge avec nous : « *Les grandes manœuvres européannistes de 1992-1993 seront-elles, même réussies, suffisantes pour commencer « à faire l'Europe » du troisième millénaire ?* »

▶ ***La Nation entre l'histoire et la raison*, de Jean-Yves Guiomar. La Découverte, 202 pages, 120 F.**

▶ ***Petit traité de l'Etat*, de Gérard Bergeron. PUF, 263 pages, 145 F.**

La préparation du congrès du PS

M. Jean Poperen sera candidat au poste de premier secrétaire

M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, laisse clairement entendre qu'il sera candidat au poste de premier secrétaire du PS si ses propositions « *recueillent un large accord au congrès* » de Rennes.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *le Point* à paraître lundi 5 février, M. Poperen observe que, dans l'hypothèse d'un succès de sa motion, il sera « *logique* » qu'il soit « *en position d'en diriger la mise en œuvre* », sans toutefois donner de chiffre précis sur le score qu'il attend au congrès sur son texte.

Si M. Poperen devient premier secrétaire, il tentera de « *donner à nouveau au parti une direction stratégique comme celle qui existait avant 1981, au moment où l'union de la gauche autour de François Mitterrand nous a permis de conquérir le pouvoir* ». « *Depuis lors, nous nous cherchons* », affirme-t-il.

Rappelant toutefois qu'il a été lui-même numéro deux du PS, le ministre chargé des relations avec le Parlement précise qu'il prend sa « *part de responsabilité dans ces tâtonnements* ». « *Mais*, poursuit-il, *le moment est venu de dire que l'axe de l'action du parti est de rendre une dynamique au mouvement social pour réaliser un contrat négocié entre les grands partenaires économiques.* »

Selon M. Poperen, « *il y a aujourd'hui, dans tous les secteurs de la géographie politique du PS, des gens prêts à aller dans une direction de rénovation de la gauche* ». Mais, avertit le ministre, « *si aucune véritable mobilisation ne sortait de ce congrès, je ne crois pas que nous serions bien partis pour 1993. C'est à Rennes que vont se jouer les prochaines législatives* ».

A propos de la démarche du ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, qui envisage la création d'un parti du centre participant à la majorité présidentielle, M. Poperen déclare : « *Que des gens qui ont fait la preuve depuis deux ans de leur volonté de travailler dans la majorité présidentielle en harmonie avec le PS cherchent à s'organiser, cela me paraît légitime. (...) Mais imaginer gouverner avec des forces qui sont aujourd'hui partie intégrante de la droite telle qu'elle est actuellement, et comme l'a ouvertement envisagé Jacques Delors, cela le Parti socialiste ne le veut pas.* »

M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, a opposé, vendredi soir 2 février, un laconique « *no comment* » à l'annonce de la possible candidature de M. Jean Poperen au poste de premier secrétaire du PS. « *Les militants veulent le débat mais pas la division, et les votes qui se porteront sur nos motions au congrès de Rennes ne peuvent aller que vers un système mitterrandiste* », a-t-il indiqué.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'assises de Savoie

Réclusion perpétuelle pour les assassins du curé de Verrens-Arvey

Francis Wattiaux, trente ans, et Michel Valet, trente-cinq ans, ont été condamnés, vendredi 2 février, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises de Savoie, devant laquelle ils comparaissaient depuis jeudi. Ces condamnations ont été assorties de périodes de sûreté, d'une durée de vingt-cinq ans pour Wattiaux et de vingt ans pour Valet. Les deux hommes avaient assassiné, le 15 février 1987, le Père Jean Fressoz, quatre-vingt-huit ans, curé de Verrens-Arvey, un petit village proche d'Albertville (Savoie), pour lui voler 2 500 F.

CHAMBÉRY

de notre envoyé spécial

« *Réfrigérateur* », ce mot banal qui survient au fil de la lecture de l'arrêt de renvoi fait sursauter. Le limonadier, la lampe à pétrole ou la chaise cannée, évoqués précédemment – comme instruments supposés des coups mortels, – s'inscrivaient plus naturellement dans le récit d'une affaire dont la « sauvagerie » est à peine atténuée par la neutralité du langage judiciaire. Il s'agit d'un crime commis, durant l'hiver 1987, contre un curé de campagne presque nonagénaire, assailli dans son presbytère par deux compagnons d'errance éthylique et sans autre mobile que l'appât de quelques billets.

Le Père Fressoz, qui avait pris en charge, voilà un demi-siècle, les quatre cents âmes de la paroisse de Verrens-Arvey, accrochée à flanc de montagne sur la route de l'abbaye de Tamié, était d'un autre temps. Reconnu par ses ouailles comme un « cœur pur », dévoué aux plus humbles qu'il visitait au volant de sa 2 CV, il ne fermait jamais sa porte. Lorsqu'il voulut s'y résoudre, le dimanche après-midi fatal, il était trop tard. Dans son dernier sermon du matin, étrangement prémonitoire, il avait insisté sur « *le nécessaire don de soi* ».

Montant de Chambéry, *via* Albertville, en ingurgitant chemin faisant force ballons de blanc, 1 litre de rouge et quelques canettes, Wattiaux et Valet – qui prétendent avoir eu l'intention de chercher du travail dans l'Eldorado pré-olympique – débarquèrent au village vers midi. Parce qu'il « taillait » la route depuis plusieurs années, s'habillant au Secours catholique et faisant parfois la manche aux porches des églises, Wattiaux eut l'idée d'aller demander la charité à la cure. Ils y obtinrent un solide sandwich au cervelas, ce qui ne les empêcha pas de s'offrir, grâce à un chéquier « trouvé », un déjeuner copieusement arrosé au restaurant du coin.

Considérant que l'ecclésiastique n'avait pas été assez généreux, ils décidèrent alors de retourner le solliciter. L'un d'eux, amnésique à l'audience, aurait lancé : « *Et si on se faisait le curé ?* »

Ils sonnent deux fois. Le Père Fressoz entrebâille sa porte, Wattiaux la défonce d'un coup d'épaule et se jette sur le vieillard qu'il traîne d'une pièce à l'autre en le rouant de coups. A demi étranglé par un fil électrique, le prêtre finit par livrer ses petites économies. Alors qu'il veut appeler à l'aide, Wattiaux le rattrape sur son balcon, lui martèle la tête contre le sol, s'acharne sur lui avec une chaise. Valet, qui fouille le presbytère, n'est pas intervenu. « *Fasciné par cette scène atroce comme par un film d'horreur* », expliquera un psychiatre, alors que ce « suiveur » passif, influençable, se contente d'affirmer : « *Si j'avais tenté quelque chose, il y aurait eu deux cadavres.* » Il nie en tout cas avoir crié : « *Achève-le, il n'y a que les mort qui ne parlent pas !* », le regard éteint dans un visage boursouflé par les neuroleptiques, Wattiaux assume son statut de brute épaisse, et sans mémoire. Donnant l'impression d'en rajouter dans le rôle du « bon-à-rien, capable-de-tout » pour peu que l'alcool s'en mêlât... « *C'est à l'armée que je suis passé du Vittel fraise à la bière puis à n'importe quoi ...* », marmonne lucidement Wattiaux.

Enfants des corons

Les deux accusés, s'ils ne se sont rencontrés qu'une quinzaine de jours avant le meurtre, par hasard, devant un asile de nuit de Chambéry, avaient une trajectoire parallèle.

Tous deux natifs de Noyelles-Godault (Pas-de-Calais) et fils de mineur de fond, ils n'étaient « *pas copains* », mais voisins de misère dans une sorte de cité d'urgence baptisée « la baraque à mouches ». Famille trop nombreuse, enfance secouée, scolarité chaotique, petits boulots, rebuffades, chômage, beuveries... Si Valet a un « casier » vierge, Wattiaux avait déjà dérapé. Vol de voiture à Cambrai. A Béthune il a réglé ses dettes avec une sexagénaire à coups de pelle à charbon, « *après avoir descendu 1 litre de Ricard à deux* ». C'est en sortant de prison qu'il s'est embarqué sur « la route », de Châteauroux à Vierzon, de Tours à Colmar, de la Corrèze à la Savoie. Les chemins de traverse des deux enfants des corons ne menaient nulle part. Ils devaient finir par s'y retrouver.

« Monstres cyniques »

Loin de réclamer vengeance, l'avocat de la partie civile représentant les deux neveux de la victime, prononça une sorte d'homélie pour évoquer les soixante et une années d'un « ministère » sacerdotal qui ne fut jamais celui de la peur. « *C'est parce que le monde est une jungle que la fraternité y prend le goût de l'aventure* », a ainsi écrit, en songeant à son oncle Jean, Charles Fressoz, qui a également choisi la prêtrise. Incidemment, on apprit qu'une très importante somme d'argent, qui se trouvait dans des enveloppes soigneusement étiquetées - « missions », « œuvres séminaire », « entretien des trois paroisses » – avait échappé au pillage du presbytère par les meurtriers...

Qualifiant les accusés de « *monstres cyniques* », félicitant Wattiaux de ne pas s'être suicidé « *avant de passer devant* [ses] *juges* » et mettant en relief la responsabilité d'« *entraîneur* » de Valet, l'avocat général s'attacha exclusivement à souligner en noir les caractères et les comportements des deux meurtriers. Au terme d'un réquisitoire de deux heures, d'une extrême véhémence, le magistrat demanda au jury de retenir tous les chefs d'accusation de l'arrêt de renvoi – incluant la préméditation et les « *actes de torture et de barbarie* » – et de rejeter toute circonstance atténuante. « *Au moment de délibérer, pensez aux photos de la victime baignant dans son sang !* », lança-t-il avant de réclamer deux « *perpétuités* » et, contre Wattiaux, la peine de sûreté maximale de trente ans. A ce dernier point près, l'avocat général devait être pleinement suivi.

ROBERT BELLERET

Le procès du réseau terroriste au tribunal de Paris

Fouad Saleh, opprimé et vengeur

Au cours de la cinquième audience du procès des responsables présumés des attentats commis à Paris en 1986, Fouad Saleh a transformé son interrogatoire en un prêche hystérique sur la fin de l'Occident, affirmant au passage : « *Je suis innocent.* »

On attendait la « taupe » Lotfi Ben Khala. Ce fut, à nouveau, Fouad Ali Saleh, en prédicateur transi de haine, en théologien exalté prêchant au nom d'un Dieu de vengeance. En ce début d'audience, vendredi 2 février, Ali Saleh est debout. C'est à son tour d'être interrogé par le président Malergue. Il est encore calme mais insensiblement sa voix enfle.

C'est qu'il s'apprête à cracher à la face de ses juges sa vision du monde. Alors, il s'échauffe, s'en prend d'abord au procureur de la République (« *Tu as manqué de respect à ma femme. Tu as dit qu'elle se dévoilait ! Mensonge ! Elle te versera du poison dans la gorge ! Attends !* ») ; il fulmine contre les enquêteurs de la DST (« *Ces gens-là ne croient pas en Dieu ! Ils l'ont remplacé par Satan !* »), et menace le juge d'instruction Gilles Boulouque, présent dans le prétoire (« *Assassin de musulmans ! Rushdie français !* »).

C'est son jour, c'est sa plaidoirie. Fouad Saleh, prêcheur professionnel de la guerre sainte contre l'Occident, pétrit et agite les mots à toute allure, jusqu'à l'ivresse. Il ne se justifie pas, il affirme : le Coran, chapitre huit, impose à tous les musulmans d'être armés pour se défendre contre les impies et les agresseurs. Voilà sa loi, sa règle de vie. On ne l'arrêtera pas !

Il toise le tribunal pour un effet oratoire : « *Est-ce que vous n'êtes pas en guerre contre l'islam ?* »

– Jacques Fourvel, le substitut : « *Saleh, vous n'êtes pas ici pour poser des questions mais pour répondre à des accusations.* »

– « *Je suis un opprimé, pas un accusé !* »

Il est temps, pour lui, de dire sa vérité. Alors il s'emballe, brasse les siècles, l'Orient humilié depuis les premières croisades et, remâchant sa vindicte contre Saint Louis, l'Afrique piétinée, spoliée par l'Occident avide de terres et désireux d'imposer son Dieu aux Noirs : « *Le bonheur de l'Afrique a pris fin le jour où le Blanc impur qui se torche le cul avec des papiers crasseux est arrivé sur ce continent* », lance-t-il avec fureur. A cet instant, Fouad Saleh a décollé, littéralement porté par son discours, vulgate tiers-mondiste revue par le chiisme le plus fanatique.

« *Ces gens blessés...* » : Saleh parle des victimes des attentats pour lesquels il est jugé : « *Bien sûr que j'ai de la compassion pour messieurs et mesdames les blessés comme pour tous les blessés du Liban et de l'Iran. Mais qu'ils aillent manifester dans les usines françaises d'armement pour interdire la vente d'armes en Irak !... L'Occident n'a plus droit à l'existence ! Les crimes que vous avez commis depuis des siècles justifient votre anéantissement total !* »

Mercredi, Saleh était apparu comme un conteur arabe, parlant dans une langue presque enfantine de la Vierge Marie et de l'archange Gabriel, multipliant les gestes expressifs pour expliquer que le voile islamique dissimule les oreilles de la femme pour éviter qu'elle entende les compliments de ses soupirants, masque sa coiffure pour ne pas éveiller le désir des hommes. Aujourd'hui, l'imprécateur furieux a chassé le conteur.

Les silences de la DST

Il souffle le mépris comme un halluciné : « *Vous avez tué votre Seigneur ! Le chrétien est tellement sanguinaire ! Il est anthropophage... Il mange son Dieu au cours d'un rituel maçonnique, il le mange dans l'Eucharistie !* » Il prophétise et l'on songe aux sermons qu'il pouvait tenir le samedi place Beaubourg, à Paris, en 1984 et 1985, devant son public : « *Les juifs, qu'est-ce qu'ils veulent faire de la planète ? Un grand camp de concentration où les chrétiens seront les gardiens des musulmans pour des salaires dérisoires ! Et les musulmans serviront d'esclaves et de cobayes pour leurs expérimentations !* »

Dans son univers de fantasmes, il cauchemarde. Il jure que les policiers l'ont menacé du pire : « *Ils m'ont dit : ton fils sera pris par les juifs pour combattre les musulmans au Liban. Ta femme ira chez les jésuites.* » Soudain, le substitut l'interrompt. Saleh s'arrête pile, regarde autour de lui, flotte une seconde puis s'assoit, comme étourdi par ses imprécations.

« Pseudo révélations »

Alors, le tribunal se secoue et retrouve ses repères pour interroger Anouar Jomaa et Mohamed Hassan El Moussaoui, deux Libanais soupçonnés d'être liés au réseau terroriste de Fouad Saleh. Il visionne le document consacré à la fameuse « taupe » Lotfi, diffusé mercredi soir par TF 1, et entend deux des policiers de la DST responsables de l'enquête qui a abouti à l'arrestation de Saleh et de ses complices présumés.

Qu'arrive-t-il ? Rien ! La veille, le substitut Jacques Fourvel l'avait clairement laissé entendre en parlant des « *pseudo révélations de ce pseudo-Lotfi Ben Khala* ». En dépit de tous les efforts de Mes Thierry Fagart, Raphaël Constant et Xavier Hutin pour obtenir des éclaircissements sur le rôle de Lotfi et l'existence d'éventuelles écoutes, les policiers répétèrent invariablement : « *Nous ne pouvons pas parler des circonstances et des méthodes qui nous ont amenés à arrêter les inculpés.* »

Ce fut donc un combat têtu mais vain car la DST, avant d'agir comme un service de police judiciaire classique, avait opéré en tant que service de contre-espionnage. « *Mais le public sait tout !* », lança Me Fagart, irrité par ce mutisme. A quoi M. Jean-François Clerc, sous-directeur de la DST, répondit superbement : « *Le public c'est le public, nous c'est nous !* ».

Prochaine audience : lundi 5 février.

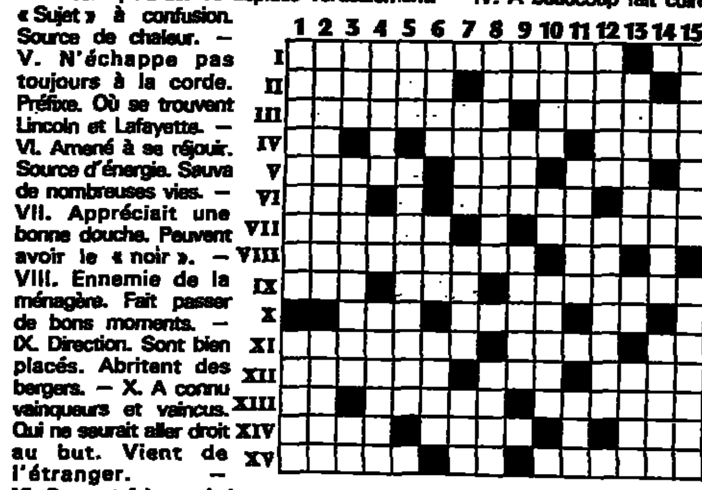
LAURENT GREILSAMER

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5189

HORIZONTALEMENT

I. A besoin de fonds. Est souvent de glace. – II. Ne bouge pas si on ne le pousse pas dans la vie. Enlevait un collier. – III. On peut y mettre du beurre dans ses épinards. Se déplace verticalement. – IV. A beaucoup fait cuire. « Sujet » à confusion. Source de chaleur. – V. N'échappe pas toujours à la corde. Préfixe. Où se trouvent Lincoln et Lafayette. – VI. Amené à se réjouir. Source d'énergie. Sauva de nombreuses vies. – VII. Appréciait une bonne douche. Peuvent avoir le « noir ». – VIII. Ennemie de la ménagère. Fait passer de bons moments. – IX. Direction. Sont bien placés. Abritent des bergers. – X. A connu vainqueurs et vaincus. Qui ne saurait aller droit au but. Vient de l'étranger. – XI. Peuvent faire venir le rouge aux joues. Passe sans bruit. Source de retard. – XII. Capable de faire du mal. Alimente le Danube. Employé pour la chasse. – XIII. Lettres de dénonciation. Atteint des sommets. Bien attachée. – XIV. On s'y rassemble pour se séparer. Joindre les deux bouts. Porte du blanc et du noir. – XV. Défendait un art. Réfléchi. Est mauvais pour la santé.



VERTICALEMENT

1. Espère avoir le beau rôle. Signaler sa présence. – 2. Laissent un vide derrière elles. Est appelé à se faire traiter. – 3. Abrite des insulaires. Etrangère à la sérénité. Symbole. – 4. Obtenu en se serrant la main. Article. Mangeur de fruits. – 5. Fait s'aplatir. Grossissent vite quand elles sont bien nourries. – 6. Représentés dans les musées. Va sur les routes. Fut possédé par les Espagnols. – 7. Peut être couvert de plaques rouges. Occupa de nombreuses pensées. Nombreux sont ceux qui en font tout un plat. – 8. On peut y mettre les petits plats dans les grands. Influe sur le comportement. – 9. Chef de rayons. Sa présence nous échappe. Pour ou contre les projections. – 10. Ajoute au charme du Périgord. Note. On peut en avoir par-dessus la tête. – 11. Entre souvent en contact avec de vraies cruches. Source d'emplois. Facilite la réussite. – 12. Leur nombre va croissant. Un qui peut faire les cent coups. – 13. N'ont pas besoin de l'union pour faire la force. Se fit entendre en beuglant. Il est souhaitable qu'elle ait un bon tuyau. – 14. Pronom. Il nous en fait voir ! A la paix. – 15. Vont à la corbeille. Mêlées à une certaine agitation.

Solution du problème n° 5188

Horizontalement

I. Sparadrap. – II. Cigarière. – III. Eté. As. Mi. – IV. Ninas. Mon. – V. Aède. Maïs. – VI. Arbitre. – VII. Il. Ionie. – VIII. Saturés. – IX. Trame. Saï. – X. Ego. Event. – XI. Séné. Es.

Verticalement

1. Scénaristes. – 2. Pitié. Large. – 3. Agenda. Taon. – 4. Râ. Aérium. – 5. Aras. Borée. – 6. Dia ! Mine. Va. – 7. Ré. Matisse. – 8. Armoire. Ane. – 9. Peinée. Lits.

GUY BROUTY

Rumeurs à la marseillaise

Suite de la première page

Second missile : « *On a beaucoup parlé de votre voyage au Panama en octobre 1986. Vous avez dit que vous y étiez allé conclure un contrat pour le compte de la Société des eaux de Marseille. Est-ce le seul...* » M. Hermier marque un temps d'arrêt et insiste pesamment sur le mot qui suit : « *... contrat que vous ayez passé au Panama ?* ». Là c'en est trop. Le glacial maire de Marseille, le chirurgien aux nerfs d'acier, éclate d'un seul coup. « *Allez jusqu'au bout de votre pensée, monsieur Hermier. Ayez du courage pour une fois ! Dites ce que vous voulez dire !*

– *Je vais être parfaitement clair...*

– *Soyez franc pour une fois. Vous n'êtes pas M. Vychinski, monsieur Hermier !*

– *Je veux bien renoncer au terme* contrat. *Est-ce la seule question que vous ayez discutée au Panama ?*

– *Que croyez-vous ? Que je me suis intéressé à la qualité des chapeaux ?* »

Tout était dit. Il ne restait plus à M. Jean-Claude Gaudin qu'à se poser en médiateur entre les adversaires, un ton au-dessous de M. Hermier dans l'attaque, un ton au-dessus dans le sous-entendu faussement navré. « *N'aurait-on pu faire l'économie à Marseille d'une visite du général Noriega ?* » se demande-t-il avec le visage raisonnable de l'honnête passant qui s'interpose dans une bagarre de rue.

Il ne restait plus, enfin, aux troupes piaffantes de la majorité municipale qu'à monter en ligne, tous régiments confondus, pour dresser un rempart de leur indignation autour de la personne outragée du maire. Ce qu'elle fit consciencieusement.

Célébrités vénéneuses

Ponctuée par ce très prévisible orage, la folle semaine qui s'achève aura au moins démontré une chose : Marseille est passée maîtresse dans l'art du blanchiment... des rumeurs. La technique est désormais bien rodée. Soit une rumeur d'origine douteuse qui mêle habilement quelques ingrédients épicés, l'argent, la politique et quelques célébrités internationales vénéneuses.

Exemple de rumeur : Vigouroux aurait financé sa campagne avec les narcodollars de Noriega. Comment la transformer en belle et bonne information ? C'est tout simple. Une allusion assortie de mille conditionnels dans l'éditorial d'un journal local ; une question innocente au cours d'une conférence de presse, du style : « *M. le maire, quel souvenir humain gardez-vous du général Noriega ?* » ; une tirade solennelle et vague du procureur adjoint de la République au sujet des narcodollars qui s'abattraient en pluie sur le sud-est de la France. Et le tour est joué. Sans que jamais personne ait affirmé publiquement quoi que ce soit, la rumeur douteuse est devenue une sorte d'information, de celles qui ont pignon sur ondes, que l'on accueille dans les colonnes des journaux et jusque dans les réunions du conseil municipal. Toute la ville « *sait* », désormais, sans que personne, individuellement, ne soit sûr de quoi que ce soit.

Certes, comme toujours, il y a bien un socle de vérité sous l'entremêlement des délires de Marseille. D'abord, Robert Vigouroux s'est bien rendu au Panama du 13 au 17 octobre 1986 pour se porter garant, explique-t-il, de la Société des eaux de Marseille (SEM), filiale commune de la Générale des eau, et de la Lyonnaise des eaux, alors sur le point de conclure un important accord d'étude sur le traitement des eaux potables avec la ville de Panama. Il y a rencontré les autorités locales, dont le général Manuel Noriega, « *mais, à l'époque, il était très bien avec M. Bush* », a expliqué le maire.

On est libre de penser qu'aller se faire VRP en canalisations n'est peut-être pas la tâche prioritaire du maire de la seconde ville de France. On est libre de s'interroger sur la provenance des fonds avec lesquels le gouvernement panaméen aurait rémunéré les services de la SEM. « *Aurait* » car le paiement en a été partiellement suspendu « *à la suite du blocage de fonds imposé par les Etats-Unis à Panama* », explique M. Louis Potié, adjoint au maire, délégué au développement international et par ailleurs employé de la SEM.

La mode des narcodollars

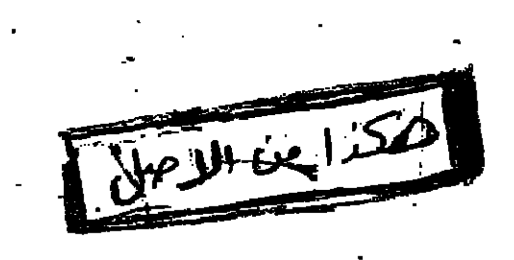
On peut ne pas juger tout à fait convaincantes les explications de M. Vigouroux sur la nécessité, pour lui, de s'investir personnellement dans ces voyages aux pays des narco trafiquants : peu après son périple au Panama, M. Vigouroux s'était aussi rendu en Colombie. Mais sauf à l'imaginer revenant d'Amérique du Sud avec des mallettes bourrées de billets verts, on ne discerne pas bien quel intérêt inavouable l'aurait poussé à se déplacer en personne emmenant, à chaque fois, des journalistes avec lui !

Quelques mois plus tard, en février 1987, le général Noriega est venu en France sur l'invitation, semble-t-il, des autorités militaires, pour recevoir la distinction de commandeur de la Légion d'honneur. Après avoir visité, sur sa demande, les installations de la Légion étrangère à Aubagne, il a été reçu à la mairie de Marseille en présence, a perfidement noté M. Vigouroux à l'adresse de M. Hermier, de tous les groupes politiques, communiste inclus.

C'est tout ? Pas tout à fait. Pour faire bonne mesure on assure à présent que Mme Nilza Doris Aparicio, consul général de la République panaméenne à Marseille, avait ouvert un compte dans une agence bancaire locale. Agissait-elle comme prête-nom du général Noriega ? Voilà bien une question à laquelle il ne sera pas simple de répondre.

Et nous voilà bien loin, pensera-t-on, du meurtre d'un maire de secteur par deux repris de justice dans les quartiers nord. Oui. Mais il se trouve à Marseille bien des esprits « *à qui on ne la fait pas* » pour se persuader que tout est lié à tout et échafauder les scénarii les plus sophistiqués. Puisque les narco dollars sont à la mode, ne sont-ils pas forcément la clé universelle des mystères du moment ? Ainsi les affaires Peschard et Mout, déjà arbitrairement rassemblées par la rumeur dans une « affaire Chouraqui », sont-elles en train de se transformer en « affaire Vigouroux ». On souhaite pour Marseille qu'il ne faille en accuser que la confusion générale des esprits.

DANIEL SCHNEIDERMANN



SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Dans le Pas-de-Calais, puis dans la Somme

M. Chevènement prend le pouls de la gendarmerie

Le ministre de la défense va prendre le pouls de la gendarmerie qui a été secouée, l'été dernier, par une vague de contestation et qui, en ce début d'année, panse ses plaies en cherchant, notamment, à réduire les servitudes professionnelles de son personnel. Samedi 3 février, M. Jean-Pierre Chevènement visite, à Arras, le groupement de gendarmerie départementale du Pas-de-Calais en compagnie de cent soixante élus à qui il *devrait expliquer le nouveau* régime de travail de cette arme. Mardi 6 février, il se rend à Péronne, dans la Somme, où *la brigade territoriale* expérimente ce nouveau service, au moyen de dispositifs techniques assez inédits.

Cette double visite ministérielle intervient à un moment crucial dans l'existence de la gendarmerie. D'une part, le corps achève de répartir, dans ses différentes formations, les quatre cent quatre-vingts gendarmes supplémentaires de métier dont le recrutement a été décidé après l'agitation de l'été 1989, et qui seront renforcés de deux cent cinquante autres avant la fin du premier semestre 1990. D'autre part, des consultations internes, qui ressemblent fort à des élections professionnelles, ont lieu actuellement dans la gendarmerie qui désigne, avant le 23 février prochain, ses présidents de sous-officiers dans les unités de base et qui met en place les commissions de participation chargées de donner un avis sur les conditions de vie dans les groupements.

A Arras, M. Chevènement a choisi de se rendre compte concrètement des difficultés rencontrées et des solutions apportées par un groupement important de huit cent soixante gendarmes – dont seulement treize officiers – qui sont responsables de la surveillance générale de 80 % de la superficie du Pas-de-Calais et de 40 % de sa population. Le reste est du ressort, dans ce département fortement urbanisé, de la police d'Etat. Avec les élus locaux, le ministre de la défense a prévu de visiter la salle «opérations» du groupement qui est en cours de montage au chef-lieu du département et dont le rôle est de centraliser, puis de diriger les *inreventions des brigades chargées* de l'alerte ou de permanence.

Rendez-vous le 15 septembre

A Péronne, précisément, dans ce département plus rural de la Somme où la gendarmerie assure la protection de 60 % de la population, M. Chevènement devrait voir fonctionner une brigade territoriale, relativement renforcée, de dix-neuf gendarmes, au lieu des seize jusqu'à l'an dernier. Avec ses nouveaux matériels, comme un micro-ordinateur et un déviateur d'appel, la brigade de Péronne est la première de son groupement à être totalement équipée pour expérimenter le nouveau service de la gendarmerie. Lorsqu'elle n'est pas de garde et en dehors des heures de bureau, un répondeur répercute les appels à la salle «opérations» du groupement, à Amiens, qui déclenche l'intervention de la brigade d'alerte.

Depuis l'expérience menée par le groupement de la Haute-Vienne dans le but d'alléger les astreintes des gendarmes en répartissant mieux le service entre les différentes brigades et, donc, en améliorant les périodes de repos de chacune, plusieurs départements, comme la Somme et la Seine-et-Marne, testent à leur tour cette nouvelle organisation du travail. A la différence du régime précédent qui obligeait chaque brigade à demeurer disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans son *canton, le nouveau service permet*, par rotation, à chacune de ces unités de souffler entre 19 heures et 8 heures pourvu qu'elles s'organisent entre elles de façon à maintenir une brigade voisine sous les ordres du groupement. Rendez-vous le 15 septembre prochain pour tirer les conclusions et constater si cette expérience peut être généralisée.

A Péronne, M. Chevènement s'est réservé la possibilité d'ouvrir une table ronde avec les dix-neuf gendarmes de la brigade qui veille sur la *sécurité* des dix-huit mille habitants du canton. Les quatre sous-officiers et les quinze gendarmes de Péronne auront, entre-temps, reçu, comme tous leurs autres collègues de la gendarmerie, une lettre du ministre de la défense leur détaillant les mesures récentes de revalorisation de la condition militaire : entre 250 et 760 F d'augmentation de la solde mensuelle, selon les cas. En attendant les hausses de la fonction publique.

JACQUES ISNARD

□ **L'Aveyron défend ses instituteurs.** – Le conseil général de l'Aveyron a décidé de se substituer à l'Etat en payant lui-même les *salaires des trente-sept instituteurs* dont les postes doivent être supprimés par l'éducation nationale. A cette fin, il a voté à l'unanimité, vendredi 2 février, un premier crédit de *cinq millions de francs en* attendant de tenir une session exceptionnelle sur le maintien du service public dans le département.

MÉDECINE

Décidée par les internes et les chefs de clinique

Une nouvelle grève des urgences est prévue à Paris du 5 au 7 février

Dans la soirée du vendredi 2 février, au terme d'une assemblée générale mouvementée, internes et chefs de clinique de Paris ont voté la grève des urgences et des soins, à l'unanimité, pour les lundi 5, mardi 6 et mercredi 7 février. Rejetant les propositions faites le matin même par la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), ils s'en tiennent à leur plate-forme de *revendications*.

Bousculade dans le grand amphi de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Les retardataires se faufilent dans les rangs pour écouter le compte-rendu des négociations qui ont eu lieu le matin avec la CNAM et les syndicats représentatifs. La veille au soir, internes et chefs de clinique ont rencontré les représentants du ministère de la santé. *« On nous a dit de nous débrouiller avec nos partenaires conventionnels pour faire valoir nos droits »*, lance Pierre Corbi, président du Syndicat des internes de Paris.

L'exposé de la rencontre avec Maurice Derlin, président de la CNAM, ne prend que quelques minutes. Les assistants n'ont que faire de sa proposition d'appliquer un coefficient multiplicateur de deux pour les internes et de trois pour les chefs de clinique. Tous *s'en tiennent aux quatre points de* leur plate-forme : maintien de l'accès en secteur 2 pour tous , revalorisation du secteur 1 avec reconnaissance des compétences, liberté totale d'installation sur l'ensemble du territoire français et rediscussion immédiate de la nomenclature des actes biologiques.

« Roulez pour vous »

« Il faut durcir le mouvement »,qui s'essouffle depuis le début de la semaine, en déduisent les participants. Des contacts pris avec différents groupes politiques font apparaître la tiédeur du PS et de l'UDC mais le *« soutien total »* de Mme Michèle Barzach, adjointe à la mairie de Paris. Internes et chefs de clinique se cherchent *manifestement des appuis : ils vont* en trouver. *« Nous avons le soutien du conseil de l'ordre de Paris »*, affirme un membre du comité d'action, dans un tonnerre d'applaudissements. Le professeur Antoine Parc, vice-président du Syndicat des chirurgiens de Paris, viendra en personne regonfler le moral de l'assistance. *« Nous voulons vous apporter un soutien officiel pour les quatre points de votre plate-forme, et nous sommes prêts à une manifestation ou une journée d'action en commun avec vous »*, déclare-t-il.

Rendez-vous est pris à 14 h 30 pour une première manifestation le dimanche 11 février, à la Pyramide du Louvre. Une seconde manifestation, le 18, des professions libérales devrait recevoir le soutien des internes et des chefs de clinique.

M. Dino Cabrera, président du Syndicat des médecins libéraux (un syndicat non représentatif et qui ne participe pas aux discussions conventionnelles), incite l'assistance à persister dans ses revendications. *« Une grève qui dure coûte cher. Si vous êtes prêts à accepter le soutien des libéraux, nous sommes prêts à vous financer pour vos jours de grève si vous nous en faites la demande officiellement. »* Une proposition qui entraîne la mise en garde d'un praticien hospitalier. *« Les syndicats qui vous soutiennent sont très gentils, mais roulez pour vous »*, insiste-t-il.

Mené au pas de charge, le traditionnel tour des salles de garde permet de juger le moral des troupes. Le représentant de la Pitié-Salpêtrière lance l'idée d'une journée « hôpital mort », avec fermeture des consultations et des blocs opératoires. Une proposition bien accueillie. L'hôpital des Enfants Malades affiche des signes « d'*épuisement majeur* », celui de Broussais *« une certaine lassitude »* à Bicêtre, on est *« un peu déprimés »*, tandis que ceux de Bichat ne veulent plus faire la grève des urgences. Partout ailleurs, la détermination apparaît suffisante pour faire voter à l'unanimité la grève des urgences et des soins.

MARINE MALTO

Les généralistes ne veulent pas faire les frais de la nouvelle convention

Les *médecins généralistes* vont-ils à leur tour descendre dans la rue ? Vendredi 2 février, les trois caisses d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs et travailleurs indépendants) ainsi que deux syndicats médicaux (CSMF et FMF) sont tombés d'accord sur le principe d'accorder des mesures spécifiques aux anciens internes et chefs de clinique installés en tant que spécialistes. *Si la commission de la nomen*clature et le ministre de la santé en sont d'accord, ces spécialistes, lorsqu'ils interviendront comme «consultant», c'est-à-dire sur la recommandation d'un autre médecin, seront rémunérés sur la base de trois fois le prix de la consultation du généraliste, pour les anciens chefs de clinique, et de deux fois pour les anciens internes. Jusqu'à présent, il existait un *«C2 consultant»* pour les anciens internes, mais il était soumis à de telles contraintes qu'il n'était rarement utilisé : le spécialiste devait examiner le malade en présence du médecin traitant et ne procéder à aucun acte technique par la suite. Ces restrictions sont levées dans le projet d'accord élaboré le 2 février.

Quant aux généralistes, toujours selon cet accord, ils pourraient prescrire à leurs patients, tous les cinq ans, un bilan de santé *sur* la base de trois fois le prix habituel de la consultation.

Mais en ce qui concerne le secteur 2 à honoraires libres, le gel est maintenu, au grand dam des internes et des chefs de clinique, mais aussi du gouvernement, qui s'était engagé à garantir une totale équité entre les médecins, quelle que soit leur date d'installation.

Cet accord – hors convention puisqu'il ne concerne que la commission de nomenclature – ne sera officialisé, précise-t-on à la CNAM, que lorsqu'une nouvelle convention *générale aura été mise au point.* Et à condition que le gouvernement l'approuve.

D'ores et déjà ce projet suscite la fureur du syndicat MG-France, qui parle *« d'écrasement de la médecine générale »*. Selon ce syndicat, en effet, *« en voulant supprimer le front de la grève des internes et des chefs de clinique, on prend le risque d'ouvrir le front avec les médecins généralistes. Le généraliste envoie et le spécialiste encaisse. Aucun médecin généraliste ne peut accepter une telle infamie »*.

Prochaine séance de négociations *conventionnelles jeudi 8 février.*

F. N.

A la suite de la découverte de légionelles dans les eaux de cure

Les thermes d'Aix-les-Bains menacés de fermeture

Les 4,5 millions de litres d'eau à 45 degrés sortant quotidiennement de la source du* Soufre *et de celle d'Alun et qui sont utilisés chaque année par les cinquante mille curistes fréquentant les thermes d'Aix-les-Bains (Savoie) sont contaminés par une bactérie présentant des risques pour les personnes âgées, la légionelle. Cette révélation fait suite à une plainte déposée par le syndicat CGT des thermes auprès du procureur de la République de Chambéry, M. Eric de Montgolfier, portant sur l'utilisation sans autorisation légale au cours de l'été dernier de l'eau d'un nouveau forage. Celui-ci avait été creusé pour suppléer au débit insuffisant des deux émergences naturelles, victimes de la sécheresse.

AIX-LES-BAINS

de notre correspondant

L'enquête préliminaire effectuée à la demande du procureur par les services de la Direction départementale de la concurrence et de la répression des fraudes, mais aussi l'expertise réclamée à l'Institut Pasteur de Lyon, ont révélé il y a quelques jours que l'eau du nouveau forage est pure. Mais les experts constatent par ailleurs que les sources agréées rejettent des eaux contaminées par la légionelle.

Cette bactérie, qui a tendance à proliférer dans les eaux chaudes fut mise en évidence par des chercheurs américains en 1976. Elle provoque une forte fièvre et peut entraîner des complications pulmonaires graves sur des malades fragilisés. Les curistes d'Aix-les-Bains, dont la moyenne d'âge est de soixante ans, à qui l'on dispense, pour la plupart, des soins contre les rhumatismes, sont donc particulièrement exposés à ce type de maladie.

La présence de la légionelle dans l'eau des thermes d'Aix-les-Bains a été identifiée dès le milieu des années 80. *« La pollution n'est pas nouvelle. Il n'y a aujourd'hui aucun élément d'aggravation. La situation trait même plutôt mieux que par le passé »*, affirme le directeur des Thermes nationaux M. Jean-François Bénévise. Selon lui l'*« affaire »* a éclaté *« alors qu'on prenait les mesures pour améliorer les choses grâce à un nouveau forage »*.

Depuis de nombreuses années les médecins d'Aix-les-Bains étaient également informés des problèmes bactériologiques de l'eau des thermes, issue d'une profondeur de 1 100 mètres. En 1985, le professeur Jean Fleurette de la faculté de médecine de Lyon avait conclu un rapport en affirmant que *« les cas de légionellose sont rares et bénins »* et il avait alors préconisé essentiellement *« des mesures d'hygiène »* et la surveillance renforcée des curistes par les médecins. Toutefois en 1989, les praticiens d'Aix-les-Bains ont *décidé de lancer une enquête épidémiologique* afin de connaître le nombre de cas de légionellose. Ses résultats ne sont pas encore connus.

« Une tromperie dangereuse »

La Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) et le ministère de la santé connaissaient eux aussi parfaitement les problèmes rencontrés par ces thermes vieillissants autrefois fréquentés par les souverains européens et leur cour, mais ils considéraient que les risques sanitaires n'étaient pas suffisamment importants pour contraindre cet établissement à la fermeture. *« Le mouvement de remise en ordre des choses était sur la bonne voie »* explique aujourd'hui son directeur.

Le procureur de la République de Chambéry s'étonne du silence observé depuis plusieurs années par le corps médical, les responsables des thermes et par le ministère de la santé. Il s'indigne de voir l'Etat violer ainsi les règles qu'il a arrêtées le *16 mai 1989* définissant les normes biologiques applicables dans tous les thermes, y compris ceux qui lui appartiennent. *« Il y a tromperie du curiste-consommateur et une tromperie dangereuse pour la santé de l'homme. Chacun a le droit de savoir dans quoi il baigne et à quoi il s'expose en venant se faire soigner »* affirme le procureur. Il vient de mettre en demeure les Thermes nationaux d'Aix-les-Bains de diffuser, dès le 15 février aux curistes *« une information préalable complète et correcte sur l'état des eaux »*. Il entend par ailleurs obtenir l'assurance que des dispositions seront prises et un calendrier établi avant le 1er mai pour faire en sorte que cette situation qui prévaut à Aix-les-Bains depuis plusieurs années cesse. Dans le cas contraire le procureur de la République ouvrira une information contre X *« car je ne peux pas présumer de la responsabilité du seul directeur des thermes. Ce serait trop facile et trop commode »*. Une menace non voilée contre tous ceux qui, à Aix-les-Bains ou au ministère de la santé, ont pendant trop longtemps fermé les yeux sur la qualité des eaux de la seconde station thermale française.

CLAUDE FRANCILLON

SPORTS

TENNIS : la Coupe Davis

Victoire de l'Australie en double

Les Australiens Pat Cash-John Fitzerald ont dominé les Français Yannick Noah-Guy Forget en trois sets (7-6, 6-4, 6-4), lors de l'épreuve des doubles de la deuxième journée de la Coupe Davis disputée, samedi 3 février, à Perth (Australie). Avant les deux derniers matches en simple, l'Australie mène 2-1.

« Il nous reste encore deux points à jouer, alors il faut toujours espérer », a déclaré Guy Forget après la défaite qu'il venait de subir, samedi 3 février. Le compagnon de Yannick Noah, dans un double malchanceux, reconnaissait toutefois que l'issue de la partie *« ne l'avait pas surpris »*. Engagée sous les très chauds rayons du soleil, la rencontre a débuté difficilement pour la paire française Yannick Noah-Guy Forget, mal à l'aise face aux services de Pat Cash.

Comme l'affirmaient les deux joueurs français, leurs adversaires étaient *« plus complets qu'eux »*. Très confiante sur le sol en gazon, la paire australienne s'est montrée *supérieure en retours* et à la volée pendant toute la durée du match. Dès le premier set, ils ont réalisé le break sur un service de Forget dans le sixième jeu. Dans le jeu décisif, les Français ont été en possession d'une balle de set qu'ils n'ont pu concrétiser, finissant par perdre 8 points à 6 à la suite d'une faute de Noah sur une volée de coup droit.

Les Australiens ont réussi le break dès le premier jeu de la seconde manche. Un service de retard que l'équipe française n'a pas pu rattraper. Le scénario s'est répété lors du dernier set, où le break a eu lieu au troisième jeu, toujours sur un service de Noah.

Dimanche 4 février, Henri Leconte devait rencontrer Wally Masur et Yannick Noah devait affronter Darren Cahill. Ces deux matches sont décisifs pour ce premier tour de la Coupe Davis. Le vainqueur de cette rencontre sera opposé au tour suivant à la Nouvelle-Zélande, qui s'est qualifiée, samedi 3 février, face à la Yougoslavie.

VOILE : la course autour du monde en solitaire

L'Américain Mike Plant abandonne

Les « cinquantièmes hurlants » des mers du Sud, impitoyables pour les navigateurs de la *course autour du monde* en solitaire et sans escale, ont contraint l'Américain Mike Plant à l'abandon, samedi 3 *février*, au sud de la Nouvelle-Zélande.

A bord de son sloop de 60 pieds, *Duracell*, le seul skipper américain engagé dans la course, Mike Plant a connu des conditions de navigation difficiles avec des vents soufflant constamment à près de 100 km/h. La mâture de son voilier semblant souffrir, il a choisi de relâcher, jeudi 1er février, à Perseverance-Harbor, un petit port de l'île Campbell, minuscule bout de terre situé à l'extrémité australe de la Nouvelle-Zélande, par *52 degrés de latitude sud.*

Le navigateur de trente-sept ans, respectant le règlement de la course, a refusé l'aide des quatre météorologues néo-zélandais qui *séjournent dans cet observatoire de* climatologie. Il voulait tenter de réparer seul les haubans de son navire mis à mal par le vent. Mais ce dernier a redoublé de violence au cours de la nuit et la petite anse n'était pas un abri protégé. La première ancre que le marin a mouillée n'a pu retenir son bateau. Un deuxième essai s'étant révélé aussi infructueux, Mike Plant, harassé par des heures passées à la barre, a décidé d'accepter l'assistance des Néo-Zélandais présents.

Ce choix, difficile pour un instructeur des techniques de survie, qui déclarait avant le départ : *« Même si vous cassez, il faut continuer, sous peine d'être mis hors compétition »*, a entraîné immédiatement son abandon de l'épreuve. Il est le troisième concurrent, après Philippe Poupon et Bertie Reed, à être exclu de la course, puisque Jean-Yves Terlain, qui tente actuellement de revenir vers l'Afrique du Sud après le démâtage de son *UAP 1992*, fait toujours parti du classement.

Pour les huit autres rescapés, l'aventure continue. Titouan Lamazou, toujours en tête de l'épreuve, a signalé une visibilité inférieure à 3 milles et la présence de nombreux icebergs. Loïc Peyron a expliqué, lors d'une communication radio, vendredi 2 février : *« Le sixième iceberg que j'ai rencontré a failli être le bon. Je suis passé à un jet de glaçon. C'est tout simplement époustouflant et terrorisant, ses flancs étaient découpés par endroits et laissaient passer le haut des déferlantes. »* Quant à Jean-Luc Van Den Heede, il évoque l'apocalypse : *« J'en ai cogné un petit, il a tapé à l'avant puis dans le safran avant de sortir derrière. Pour l'instant je suis en survie plus qu'en course. »*

Les positions vendredi 2 février

1. Lamazou *(Ecureuil d'Aquitaine)*, à 8 731 milles de l'arrivée ; 2. Van Den Heede *(3615-MET)*, à 306 milles ; 3. Peyron *(Lada Poch-III)*, à 353 milles ; 4. Jeantot *(Crédit agricole-IV)*, à 672 milles ; 5. Follenfant *(TBS-Charente-Maritime)*, à 914 milles ; 6. Carpentier *(Nouvel Obs)*, à 1 830 milles ; 7. Bernardin *(O-Kay)*, à 3 721 milles ; 8. Coste *(Cacharel)*, à 4 504 milles ; 9. Terlain *(UAP 1992)*, à 6 848 milles.

□ **FOOTBALL : tirage au sort de l'Euro 92.** – L'équipe de France de football a été relativement privilégiée lors du tirage au sort du championnat d'Europe des nations de 1992, qui a eu lieu vendredi 2 février à Stockholm, et peut espérer se qualifier pour la phase finale de l'épreuve en juin 1992, en Suède. Une seule équipe sera qualifiée pour chacun des sept groupes qui se présentent ainsi :

Groupe 1 : Espagne, Tchécoslovaquie, France, Islande, Albanie. Groupe 2 : Roumanie, Ecosse, Bulgarie, Suisse, Saint-Marin. Groupe 3 : Italie, URSS, Hongrie, Norvège, Chypre. Groupe 4 : Yougoslavie, Danemark, Autriche, Irlande du Nord, îles Féroé. Groupe 5 : RFA, Belgique, RDA, Pays de Galles, Luxembourg. Groupe 6 : Pays-Bas, Portugal, Grèce, Finlande, Malte. Groupe 7 : Angleterre, Eire, Pologne, Turquie.

Les éliminatoires débuteront en septembre 1990, à partir d'un calendrier établi à la fin du mois de février.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 3 février

TF 1

20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou.
22.15 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.30 Série : Mésaventures.
1.00 Série : Mannix.

A 2

20.35 Les victoires de la musique.
23.05 Sport : Patinage artistique.
0.10 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Danse : Cendrillon.
22.15 Journal.
22.30 Série : Le Décalogue.
23.30 Documentaire : Dans les bras de Staline.
0.00 Série rose : Un traitement justifié.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : La mort à portée de main.
22.00 Le monde du cirque.
22.55 Les superstars du catch.
0.00 Cinéma : L'initiation d'une femme mariée.
1.15 Cinéma : Urban cowboy. □
3.25 Cinéma : Gervaise. ■■■
5.15 Cinéma : La malédiction du cobra. ■

LA 5

20.40 Téléfilm : La vengeance du forçat.
22.20 Série : Le voyageur.
22.50 Téléfilm : Felicitie.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Felicitie (suite).
0.40 Série : Brigade des mineurs.
2.20 Le journal de la nuit.
2.30 Brigade des mineurs (rediff.).
4.00 Série : Voisin, voisine.
5.00 Série : Tendresse et passion.
5.30 Voisin, voisine.

M 6

20.35 Téléfilm : La cover-girl a disparu.
22.10 Téléfilm : Panique dans l'ascenseur.
23.25 Magazine : Culture pub.
0.00 6' d'informations.
0.05 Série : Henri Guillemin raconte.
2.00 Rediffusions. Les aventures de Papa-poule ; Culture pub ; Les aventures de Papa-poule ; Quand la science mène l'enquête (les festins du futur).
5.05 Les aventures de Papa-poule.

LA SEPT

20.45 Danse : Cendrillon. Ballet de Maguy Marin, musique de Serge Prokofiev.
22.15 Soir 3.
22.30 Série : Le Décalogue (1). De Krzysztof Kieslowski.
23.30 Documentaire : Dans les bras de Staline. De Reijo Nikkilä.

Dimanche 4 février

TF 1

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Vincennes.
16.45 Dessins animés : Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jacques Chirac.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Le gendarme de Saint-Tropez. □
22.25 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 Cinéma : Un sac de billes. ■■
0.15 Journal.
0.35 Série : Mésaventures.
0.55 Danse : Cosmono Knox.
1.30 Série : Bergerac.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.25 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Série : RG, Renseignements généraux.
22.10 Magazine: Etoiles.
23.10 Journal et Météo.
23.35 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : Sports loisirs.
17.03 Magazine : Para-chocs.
17.30 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan. Invitée : Maud Linder.
23.00 Cinéma : Vanina Vanini. ■■
0.50 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Dontact.
14.05 Téléfilm : L'amour aveugle.
15.40 Documentaire : Terre fragile.
16.05 Magazine : 24 heures.
17.00 Sport : Dimanche aux courses.
17.15 Sport : Football.
19.00 Cinéma : Le plus secret des agents secrets. ■
20.30 Cinéma : La lectrice. ■■■
22.10 Cinéma : Paysage dans le brouillard. ■■■
0.00 Cinéma : La malédiction du cobra. ■

LA 5

13.35 Feuilleton : Fantômas.
15.05 Téléfilm : Douze heures pour mourir.
16.45 Magazine : Ciné Cinq (rediff.).
17.00 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Rintintin junior.
18.30 Série : Riptide.
18.55 Journal images.
19.00 Riptide (suite).
19.30 Tout le monde il est gentil.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Y a-t-il un pilote dans l'avion ? ■■
22.20 Magazine : Ciné Cinq.
22.30 Cinéma : Si ma gueule vous plaît. □
0.00 Journal de minuit.
0.05 Série : Histoire de voyous.

M 6

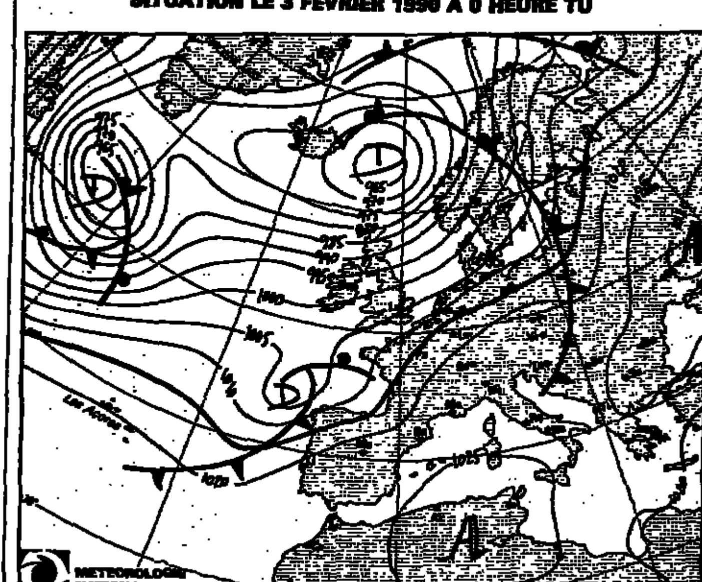
13.20 Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Les routes du paradis.
15.10 Série : Les aventures de Papa-poule (rediff.).
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Père et impairs.
18.30 Les années coup de cœur.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Roseanne.
19.54 6' d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Les justiciers de San-Pedro.
22.10 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Hypnose.
0.05 Documentaire : Destination le monde.
2.00 Rediffusions. Les aventures de Papa-poule ; Quand la science mène l'enquête (les animaux branchés) ; Culture pub ; Les aventures de Papa-poule ; Quand la science mène l'enquête.

LA SEPT

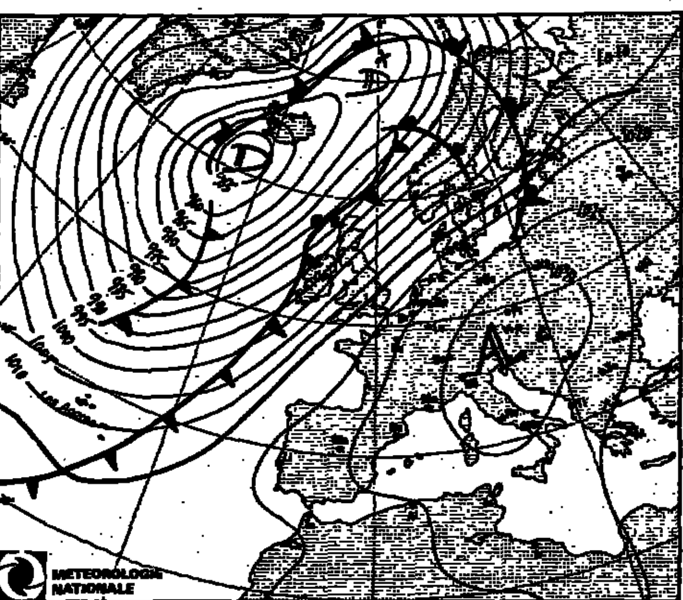
14.30 Méthode Victor : anglais.
15.00 Feuilleton : Fontamara (1er épisode). De Carlo Lizzani.
16.00 Court métrage : Elle et lui.
16.30 Magazine : Ici bat la vie.
17.00 Documentaire : Yasser Arafat, itinéraire.
18.00 Feuilleton : Fontamara (2e épisode). De Carlo Lizzani.
19.00 Court métrage : La rue ouverte.
19.30 Documentaire : Sons of Shiva.
20.00 Documentaire : Pierre Guyotat, 52 minutes dans la langue.
21.00 Série : Le Décalogue (2 et 3).
23.00 Documentaire : Les musiques noires en Afrique du Sud (1). De Claude Fléouter.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER 1990 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 3 février à 0 heure et le dimanche 4 février à 24 heures :

Après le passage d'une perturbation, samedi, sur le pays, le flux prendra une courbure anticyclonique. Ainsi, le soleil sera de retour dimanche.

Dimanche : une journée ensoleillée.

C'est une belle journée qui s'annonce sur l'ensemble du pays. Le soleil sera au rendez-vous.

On observera cependant des nuages le matin sur les Ardennes, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, la Provence-Côte d'Azur, la Corse, le Languedoc-Roussillon et sur les Pyrénées. Mais le soleil l'emportera là aussi dans l'après-midi.

Méfiance dans les vallées de la Garonne et de la Saône, des brouillards se formeront en fin de nuit. Dans la vallée de la Garonne, les brouillards se lèveront facilement dans la matinée. Par contre, dans la vallée de la Saône, même si la visibilité s'améliore, on risque par endroits de rester sous la grisaille une bonne partie de la journée.

Des nuages élevés viendront voiler le ciel, dans l'après-midi, de la Bretagne et du Cotentin.

Le vent de sud-ouest sera assez fort sur les côtes de la Manche et du sud de la Bretagne.

Les températures nocturnes varieront entre 1 et 5 degrés dans l'intérieur. Il y aura souvent de la gelée blanche. En bordure des côtes, il fera autour de 7/8 degrés. L'après-midi, nous aurons de 9 à 15 degrés du nord au sud du pays. Toutefois, dans la vallée de la Saône, là où les brouillards ne se dissiperont pas, le thermomètre ne dépassera pas les 3 ou 4 degrés.

LEGENDE
ENSOLEILLE
ECLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 04 02 90 — DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-2-1990 à 6 heures TU et le 3-2-1990 à 6 heures TU — le 3-2-1990

Ville	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	17	6	D
BIARRITZ	16	9	N
BORDEAUX	15	8	D
BOURGES	11	4	D
BREST	12	6	P
CAEN	10	6	P
CHERBOURG	9	6	P
CLERMONT-FER.	11	4	D
DIJON	11	-2	D
GRENOBLE-SM-H	11	-1	D
LILLE	10	6	C
LIMOGES	10	6	C
LYON	15	2	D
MARSEILLE-MAR.	16	7	N
NANCY	11	2	N
NANTES	12	8	P
NICE	15	8	D
PARIS-MONTS	11	6	C
PAU	13	2	D
PERPIGNAN	16	5	D
RENNES	11	8	P
ST-ETIENNE	13	2	D
STRASBOURG	10	1	-
TOURS	11	7	P
TOULOUSE	14	5	D
POINTE-A-PITRE	29	19	D
ÉTRANGER			
ALGER	18	4	D
AMSTERDAM	9	5	C
ATHÈNES	13	7	N
BANGKOK	33	24	C
BARCELONE	16	7	D
BELGRADE	14	2	C
BERLIN	9	3	D
BRUXELLES	10	7	C
LE CAIRE	19	10	D
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	25	17	D
DELHI	21	8	D
DJERBA	16	13	D
GENÈVE	10	-1	D
HONGKONG	16	13	C
ISTANBUL	7	6	C
JÉRUSALEM	13	4	N
LISBONNE	16	12	P
LONDRES	10	6	C
LOS ANGELES	19	12	D
LUXEMBOURG	8	2	N
MADRID	14	5	B
MARRAKECH	22	9	D
MEXICO	26	9	B
MILAN	9	4	B
MONTRÉAL	5	-14	D
MOSCOU	-1	-3	C
NAIROBI	28	17	N
NEW-YORK	12	3	P
OSLO	6	4	A
PALMA-DE-MAJ.	18	3	B
PÉKIN	0	-7	C
RIO-DE-JANEIRO	28	23	N
ROME	16	8	P
SINGAPOUR	32	25	A
STOCKHOLM	6	2	D
SYDNEY	21	19	P
TOKYO	5	0	C
TUNIS	16	10	C
VARSOVIE	6	4	D
VENISE	8	7	C
VIENNE	7	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Mary,
ses parents,
Laurence et Michel RAMAJO,
ses grands-parents,
Isabelle et Henri RAMAJO,
Arlette et André LEBLANC,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thibaut,

à Paris, le 29 janvier 1990.

Décès

– L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

Mme Dominique Battini,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dominique BATTINI.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi *5 février 1990*, à 15 heures, en l'église de l'Isle-sur-la-Sorgue.

– Mme Robert Bazetoux,
M. et Mme Thierry Bazetoux,
M. et Mme Guillaume Bazetoux
et leurs enfants,
M. Olivier Bazetoux,
Mme Louis Bazetoux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BAZETOUX,

survenu le 26 janvier 1990, à Maisons-Laffitte.

Les obsèques ont eu lieu le 30 janvier, à Maisons-Laffitte, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *« Il n'est de richesse que d'hommes. »*

Le conseil d'administration
Et les collaborateurs de Daval, Aciers d'Usinor-Sacilor, commissionnaire de vente à l'exportation de Sollac et d'Uniméral,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

Yves DUPONT,
directeur adjoint,
responsable des ventes
à la grande exportation,

au retour d'une mission en Amérique du Sud, dans l'accident de l'appareil colombien survenu près de New-York le 25 janvier 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 6 février, à 14 h 15, en l'église Saint-Léger, 20, rue de la Maison-Verte (face à la sous-préfecture), Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

– *« Mon cœur s'est niché au*
creux de ce bouleau
Oiseau palpitant mon souffle m'a
quittée
Ne pleurez pas, amis,
Ma dépouille est mortelle...
Mon rire rejaillira
Comme un nouveau printemps... »
Marie-Taglang-Roseline Eglin.

Le conseil d'administration de l'ADEIC-FEN,
Ses amis,
Et collègues,
ont la tristesse de faire part du décès de

Roseline EGLIN,

à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Les obsèques ont eu lieu, parmi les siens, à Mulhouse, le 27 janvier 1990.

Roseline n'a souhaité ni fleurs ni couronnes, mais elle a suggéré que la manifestation de sympathie à son égard se traduise par un versement à la Fondation ATD : 33, rue Bergère, 75009 Paris. CCP n° 17 126 88 Y Paris.

– Laon (Aisne). Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne).

M. Jean-François Sentis,
son fils,
Le docteur Odette Sentis-Pin,
sa belle-sœur,
M. François Sentis,
son beau-frère,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme GROSZ,
née Rose Buchelet,

compagne de

feu Michel SENTIS,

survenu le 2 février 1990, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le lundi *5 février*, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Rozay-en-Brie.

Condoléances et remerciements à l'issue de la cérémonie.

In memoriam

Paul GROSZ,

disparu en déportation en septembre 1943, à Buchenwald.

« Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. »

Evangile selon saint Jean, chapitre XV, verset 13.

– Mme Roger Gilbert,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger GILBERT,
inspecteur de l'enseignement catholique,
ancien directeur de l'Oratoire.

Une messe a été célébrée en l'église Saint-Luc de Sainte-Foy-lès-Lyon, le vendredi 2 février.

86, rue du Commandant-Charcot,
69005 Lyon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre-Marie LE GUEN,

survenu le 20 janvier 1990, à Marseille, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 24 janvier, à Six-Fours-les-Plages (Var).

– Mme Marguerite Moritz,
son épouse,
Et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Charles MORITZ,

survenu le 21 janvier 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

Selon la volonté du défunt, son corps a été incinéré et les cendres dispersées.

Le Trimouleau,
24160 Saint-Raphaël-d'Excideuil.

– Michel et Lisa Worms,
Jean-Pierre et Miriam Worms,
Jean-Manuel et Pénélope Worms,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone Jean WORMS,

leur mère et belle-mère,

survenu le 28 janvier 1990, à 21 heures, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

9, rue Christine,
75006 Paris.

Remerciements

– M. et Mme François Henry
et leurs enfants,
Mme Dominique Soufflet,
M. et Mme Patrick Braissen
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Couturier
et leurs enfants,
ses filles, belle-fille, gendres et petits-enfants,
Mme Jacqueline Sommer,
dans l'impossibilité de répondre aux marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques SOUFFLET,
ancien élève de Saint-Cyr,
ancien commandant
du Groupe Lorraine,
sénateur,
ancien ministre de la défense,
croix de guerre,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération
(membre du conseil de l'Ordre),

remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur très grande peine.

Anniversaires

– *Le 4 février 1954*, un enfant naissait

Antoine SAND.

Il s'est éteint le 29 mai 1988, mais pas dans nos mémoires ni dans nos cœurs.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Paris-Sorbonne), le lundi 5 février, à 14 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Jacques Lagarde : « Lucien Coutand en son temps ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 9 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Gilles Palsky : « La cartographie thématique en France. Recherche sur ses origines et son évolution jusqu'à la fin du XIXe siècle ».

– Université Paris-III, le mercredi 14 février à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. Mme Edith Nolot : « Règles de discipline des nonnes bouddhistes : le Bhiksuni-Vinaya, sanskrit de l'école lokottaravadin. Collation du manuscrit, traduction annotée, commentaire ».

– Sorbonne, le mercredi 14 février à 17 heures, salle 106 du centre Henri-Piéron, 28, rue Serpente. M. Georges Le Meur : « Le rapport entre la formation et la promotion dans les entreprises ».

– Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 16 février à 9 h 30, salle A.-Siegfried. M. Yves Loge : « Technologie et société en économie planifiée. L'informatique et les mutations socio-politiques en URSS ».

CULTURE

THÉATRE

Quatre hommes derrière le mur

Ils sont quatre à travailler derrière le mur, à on ne sait quoi, mais qui fait du boucan et dégage une épaisse poussière blanche. Ce sont *les Frères Zenith*, la nouvelle famille de Jérôme Deschamps. Jérôme lui-même, Philippe Duquesne et François Morel, venus du *Lapin Chasseur*, la saison dernière à Chaillot, et Jean-Marc Bihour, présent depuis *la Veillée* (1985). Un monde d'hommes, un monde suspendu au bord du vide.

On se souvient des cloportes grisâtres surgis des dessous de la terre et qui apparaissent poussant un vieux landau : c'était la famille Deschiens dans l'un des plus beaux spectacles de Jérôme Deschamps, aussi dépouillé que du Beckett, aussi follement absurde que du Buster Keaton : *les Blouses* (1983). Les frères Zenith descendent de ces doux clochards et ont gravi quelques échelons de l'échelle sociale. Ils sont convenablement habillés, portent des chaussures bien cirées, et travaillent. C'est fou ce qu'ils s'agitent derrière le mur. On ne voit que leur tête, parfois leurs mains, leur buste qui tressautent... Ils semblent dresser des chevaux, et l'instant d'après rouler à moto, à vélo, voguer sur une barque...


DELAHAYE/GRENOBLE

Jérôme Deschamps reforme une famille celle des frères Zenith.

De temps en temps, ils se reposent devant le mur. Mangent, boivent. Leurs ancêtres en blouse leur ont *légué* le goût du rouge avalé par rasades, le regard opaque. Soudain, ils s'amusent sans rire. Ils chantent, exécutent une chorégraphie qui serait comme un lointain souvenir de Pina Bausch et de ses petits gestes obsessionnels.

Le spectacle est un enchaînement dérythmé d'instants qui *frôlent la chute, dérivent* vers des vertiges, aspirés par un néant de tranquillité, devant un ciel de cirque piqué d'étoiles. Il a été créé au Théâtre municipal de Sète, qui en est le coproducteur avec, entre autres, le Festival d'automne et Chaillot. Il sera donc à Paris la saison prochaine.

COLETTE GODARD

▶ *Nancy, jusqu'au 9 février.* Genève du 13 au 17. Bâle les 20 et 21. Palerme du 27 février au 4 mars, etc.

VENTES

La mort du dernier tsar

Sotheby's met en vente une partie des archives de Nikolaï Sokolov, qui éclaire les derniers instants de la famille impériale russe.

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918, le tsar Nicolas II, sa femme et ses filles, le tsarévitch et quelques personnes de leur entourage étaient exécutés à Eekaterinbourg (aujourd'hui Sverdlovsk). La lumière n'a jamais été faite de façon formelle sur les conditions de cette exécution. Le 5 avril à Londres, de nouvelles pièces seront versées au dossier. Sotheby's met en vente des documents et photographies exceptionnels qui ont fait partie des archives de Nikolaï Sokolov. Ce dernier, à la requête des Russes blancs, s'était livré à une enquête minutieuse pour reconstituer le déroulement des événements tragiques. Ses conclusions ont été consignées dans quatorze volumes, qu'il a eu la prudence de reproduire en cinq exemplaires. A l'heure actuelle, on ne sait pas où la totalité de ce travail se trouve. Les universités de Harvard et de Stanford aux Etats-Unis en auraient chacune quelques exemplaires.

Sotheby's en présentera huit qui proviennent de la collection du comte Orlov. Celui-ci finança les investigations de Sokolov, les emporta avec lui en 1940 aux Etats-Unis. Parmi ces documents, un télégramme : *« Dis à Sverdlov que la totalité de la famille a connu le même sort que le chef de famille. Officiellement, la famille aura péri pendant l'évacuation. »* Ce texte énigmatique avait été envoyé au Kremlin le jour-même de l'exécution. Sverdlov était alors à la tête de l'Etat soviétique, très proche de Lénine, chef du gouvernement.

Autre pièce de choix de cette vente, un morceau de papier peint de la cave où aurait eu lieu l'exécution. On peut y lire en allemand un poème de Heine : *« En cette nuit, Belsatzar a été assassiné par ses esclaves. »* Certains ont avancé l'hypothèse que des prisonniers de guerre austro-hongrois, ralliés aux bolcheviques, avaient exécuté la sentence. Les papiers de Sokolov contiennent une demande faite au directeur de la pharmacie de Iekaterinbourg de livrer 175 kilos d'acide sulfurique, destiné, d'après Sokolov, à activer la décomposition des corps de la famille impériale.

En avril dernier, l'écrivain soviétique Riabov déclarait avoir retrouvé les ossements des derniers Romanov à l'intérieur d'un puits proche de la ville de Sverdlovsk (*le Monde* du 19 juillet 1989). Enfin, le coffre du comte Orlov recélait des photographies de la maison Ipatiev : des chambres à coucher, l'escalier menant à la cave dont les murs sont couverts de traces de balles.

Tous ces documents ont été conservés précieusement pendant des années aux Etats-Unis. Sotheby's les estime aujourd'hui entre 300 000 et 500 000 livres (soit près de 5 millions de francs). Pour John Stuart, consultant de la firme anglo-saxonne, il ne fait *aucun doute que ces témoignages* historiques doivent revenir en Union soviétique. Mais *« peut-être*, ajoute-t-il, *le niveau de glasnost n'est-il pas encore suffisant pour parler de la famille impériale et du rôle de Lénine dans son exécution »*.

ALICE SÉDAR

▶ Vente : le 5 avril à Londres chez Sotheby's.

CINÉMA

L'insolence, enfin

Les sept réalisateurs pour douze histoires macabres et un film repoussant : « Adrénaline »

Ils sont sept réalisateurs français, auteurs et réalisateurs des douze histoires macabres et fantastiques, à laquelle une treizième sans paroles sert d'introduction et d'images de liaison. C'est pourquoi ils appellent cela le films, la lettre s, incongrue grammaticalement, indiquant le travail collectif. Leurs noms : Yann Piquer, Jean-Marie Maddeddu, Anita Assal, John Hudson, Barthélemy Bompart, Alain Robak (qui est passé d'*Irena et les ombres* à *Baby Blood* rayon long métrage) et Philippe Dorison. On ne vous dira pas ce qui revient à chacun – en fait, il y a des tandems pour plusieurs histoires, vous le saurez en allant voir le film, car vous irez, il le faut.

Il n'est pas courant, en effet, que le fantastique s'enracine aussi bien dans le cinéma français. *Adrénaline* n'est pas un film à sketches mais un recueil de nouvelles, en noir et blanc ou en couleurs – et dans les deux cas, le travail esthétique est tout aussi dérangeant. On rit de temps en temps, l'humour s'ajoute au trouble des scènes de folie, d'absurdité, de cruauté, auxquelles les effets spéciaux ajoutent du réalisme. Passe encore pour un métro transformé en train fantôme. Mais la femme enfermée dans sa chambre à coucher qui se met à craquer de toutes parts et dont le plafond descend, *inexorablement*, vers le plancher, n'est pas seulement un personnage de cinéma. C'est elle, c'est vous, c'est moi, comme cet homme qui, venant visiter une vieille maison à vendre apprend, de la locataire trop âgée pour être *honnête*, qu'il peut la « gagner » et passe par une série d'épreuves sadiques dans un itinéraire de visite piégée.

Adrénaline n'est pas un jeu de fantasmes ou de citations mais une *manière* originale de traiter la terreur à l'écran, comme si elle reflétait le monde de tous les jours. Le légendaire Fantômas, « maître de l'effroi », est battu...

JACQUES SICLIER

Les fictions remplacent la vie

L'amour, la cocaïne, la révolution de 1917 : en adaptant le livre « Roman avec cocaïne », d'Aguéev Chantal Morel raconte sa propre quête d'un meilleur monde : le théâtre

Une salle abandonnée, avec un vieux canapé, un piano côté cour, des gradins de bois *côté* jardin, devant une fenêtre qu'un écran de cinéma peut occulter. Réfugiés dans ce lieu, des comédiens itinérants y dorment, y vivent, jouent des scènes, projettent des rushes ou des *séquences* entières d'un film, sans qu'on sache bien s'il s'agit de répéter un spectacle ou de remémorer une aventure vécue. Un des acteurs de l'étrange troupe semble revivre sa propre vie. Une femme voudrait la raconter mais, plutôt que de diriger le jeu, elle dit son impuissance. Une petite fille l'écoute, et parfois lit des pages d'un livre.

Théâtre dans le théâtre ? *« Work in progress »* qui expose la difficile mise en images d'une fiction romanesque à la scène et à l'écran ? Récit double, en tout cas, puisque le spectacle intitulé *Un jour au début d'octobre...* nous *raconte deux* histoires. Celle de Vadim, héros du sulfureux *Roman avec cocaïne*, d'Aguéev (1) ; et aussi, d'une certaine manière, celle de Chantal Morel.

Vadim est un adolescent tourmenté, personnage dostoïevskien qui s'emploie à rater sa vie pendant que d'autres font la révolution. Méchant fasciné par le bien, il préfère sombrer dans la drogue plutôt que servir l'humanité, alors que son âme *ténébreuse* voudrait être embrasée par la lumière christique d'un Muichkine.

Une jeune femme rebelle

Chantal Morel est une jeune femme rebelle aux commodités de l'institution théâtrale vécues par elle comme des contraintes sclérosantes, qui a lancé une bombe contre cette forteresse en juin dernier, en refusant de continuer à diriger le Centre dramatique national des Alpes (2). Refus névrotique de se plier aux règles, ont dit les détracteurs de son radicalisme. Dénonciation salubre d'un processus qui fonctionnarise la création, ont rétorqué ses amis. Aveu troublant, en tout cas, rarement osé, du désarroi d'une authentique artiste.

Or c'est elle qui s'adresse au public, au début du spectacle, par la voix d'un personnage, pour transmettre l'utopie d'un théâtre plus libre, plus fraternel. Et l'aventure d'auto destruction d'Aguéev lui permet, comme un repoussoir, de faire passer son propre *idéal* humanitaire sans pour autant que son adaptation du roman se réduise à une thèse.

L'art est présent, en fait, au-delà du message, à tout instant du spectacle. Dans l'atmosphère engourdie d'un théâtre de province qui semble assourdir les voix, dilater le temps. Dans la ligne l'expressionnisme faussement maladroit des images filmées, la pellicule tressaute, se casse comme pour souligner les accrocs de la mémoire. Dans le refus de l'illusion, des trucs de métier, des « belles images », enfin, ce qui n'empêche pas des fulgurances : un travelling sur des bottes qui courent pour dire l'élan d'une passion naissante ; une ronde immobile d'où s'élève un chant funèbre à la mort du héros.

En même temps, on retrouve *cette troupe d'une grande cohésion* qui a fait le succès de spectacles précédents comme *Grom* ou *Le jour se lève, Léopold.* Une troupe qui n'écrase pas les talents singuliers mais les exalte plutôt (comme ceux de Michèle Goddet ou Jérôme Derre) parce que les acteurs partagent la qualité majeure de Chantal Morel, l'intensité.

BERNADETTE BOST

▶ *Jusqu'au 3 février au Cargo, Maison de la culture de Grenoble.* Et les 9 et 10 février au Théâtre des Bets, à Montluçon.

(1) *Roman avec cocaïne* (Ed. Belfond, 1983) a été écrit au début des années 30 par un écrivain demeuré inconnu en qui certains ont cru reconnaître Nabokov.

(2) Chantal Morel était codirectrice du CDNA depuis un an. Son partenaire, Ariel Garcia-Valdes, reste seul en poste.

Une femme sous influence

Par le Pantagruélique Théâtre une heure avec Marieluise Fleisser la petite Cilly d'« Avant-Garde »

On joue encore trop peu le théâtre de Marieluise Fleisser en France, et on connaît mal cet écrivain à la langue rugueuse, compagne de Brecht, de 1923 à 1929. Elle est morte en 1974. Elle n'avait jamais *cessé d'écrire*. Le Pantagruélique Théâtre, jeune compagnie de la région normande monte *Avant-Garde*, un récit entre autobiographie et chronique d'une époque, l'Allemagne des années 20.

C'est une histoire d'amour, de fascination, de double obstination, au bonheur, à l'écriture. Elle est triste et amère, bien sûr, Fleisser, comme toute amante délaissée. Mais forte, et lucide.

Son constat sans pitié n'épargne personne, ni la naïve Cilly ni le jeune auteur de *Baal*, fou de poésie et de femmes, de vie en un mot, ni surtout l'intelligentzia berlinoise de l'époque et la bêtise épaisse d'Ingolstadt, sa ville natale. Marieluise Fleisser est féroce, mais elle n'est jamais « au-dessus de ses personnages », elle connaît trop le poids, la soif d'un bonheur sans histoires qu'elle a *tenté* de vivre dans les bras d'un maître-nageur.

Véro Dahuron joue un beau double jeu. Elle est tantôt Cilly tantôt (et le plus souvent) Marieluise Fleisser se débattant contre la solitude. Elle lui prête une silhouette de provinciale entre deux âges, une énergie opiniâtre, un ton d'au-delà du désespoir. La couleur est toujours juste, sans une once de psychologie à la petite semaine.

O. Ot.

▶ Lucernaire. Jusqu'au 10 février. 21 h 45, du lundi au samedi. Tél. : 45-44-57-34.

PHOTOGRAPHIE

L'art de voir

Une exposition et trois volumes couvrent un siècle et demi d'invention et de création

C'est à un vaste projet que s'est attelé Michel Frizot en entreprenant de conter seul, à l'occasion du cent cinquantenaire de la photographie, l'histoire du huitième art des origines à nos jours. Présentée comme un survol, *forcément* partiel, cette anthologie en cent quatre-vingts images constitue un parfait manuel d'éducation de l'œil.

Du calotype à l'avènement du photo-journalisme, des pionniers à l'art conceptuel, de Niepce à Newton, Frizot trace un parcours chronologique, méthodiquement documenté, qui dessine les articulations historiques, sociales et esthétiques, mais aussi les implications individuelles d'un art mental avant tout.

Manière d'archiver l'histoire, de remonter le temps, cette technologie nouvelle, basée sur la manipu*lation de la lumière, n'est pas* seulement une technique d'illustration perfectionnée. Elle est d'abord un moyen spécifique de traduire une vision du monde. Primitifs d'un art nouveau, Adolphe Braun dessinait des motifs pour *étoffes*, Regnault était chimiste et physicien, Muybridge libraire, Durieu juriste, Kühn médecin, Demachy banquier, Meatyard oculiste. Grand maître du calotype, Henri Le Secq ne photographia que sept ans, Pierre Louys commença ses clichés érotiques à l'âge de vingt ans, et *l'illustre* Chevreul n'accepta de poser qu'à l'âge vénérable de quatre-vingt-quatorze ans.

Fourmillant d'informations, de faits révélateurs, de reliques et d'objets emblématiques (le chapeau de paille de Bayard, les menottes de Lewis Payne par Alexander Gardner, la chemise de l'empereur Maximilien après son exécution), cette encyclopédie touche à tous les genres, du portrait-carte au tableau vivant, du photomontage à la microphotographie et au document médical.

Ce roman visuel, fruit d'une érudition savamment distillée, mêle avec habileté les données objectives et l'interprétation personnelle. Soucieux non seulement de défricher, mais aussi de déchiffrer, Frizot agit en ethnographe qui explore et explique le sens de la vue. Un de ses mérites est de ne pas séparer le beau et l'utile mais de nouer au contraire un constant dialogue entre la science et l'art, et d'indiquer comment la saisie mécanique du réel débouche sur l'imaginaire, l'irréel et l'invraisemblable.

L'iconographie est judicieusement choisie. Les chefs d'œuvre et images-clés alternent avec les documents inédits, et chacun d'eux est accompagné d'un commentaire descriptif qui explicite ses caractéristiques. Le seul défaut de cette entreprise ambitieuse est de s'arrêter en 1970, ce qui laisse en suspens tout un pan actif de la création contemporaine.

PATRICK ROEGIERS

▶ *« Histoire de voir »*, parcours dans l'histoire de la photographie en trois volumes, proposé par Robert Delpire et Michel Frizot, texte de Michel Frizot, édité par CNP, avec le concours du Nouvel Observateur, coll. « Photo Poche », 149 F. Sous le même titre, exposition au Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris 16e, jusqu'en janvier 1991.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 3 – DIMANCHE 4 FÉVRIER

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Europe 51 (1953, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 15 h ; la Paura (1954, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 17 h ; Voyage en Italie (1953), de Roberto Rossellini, 19 h ; Jeanne au Bûcher (1954, v.o.), de Roberto Rossellini, 21 h.

DIMANCHE

Vanina Vanini (1961, v.o.), de Roberto Rossellini, 15 h ; Viva l'Italia (1961, v.o.), de Roberto Rossellini, 17 h ; la Prise du pouvoir par Louis XIV (1966), de Roberto Rossellini, 19 h ; le Messie (v.f.), de Roberto Rossellini, 21 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : El Alma tremula y sola (1963, v.o.), de Tulio Raggi ; la Rosa blanca (1954, v.o. traduction simultanée), d'Emilio Fernandez, 14 h 30 ; El Retrato (1963, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas et Oscar Valdes ; Elias (1964, v.o. s.t.f.), de Theodor Christensen ; Manuela (1966, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 17 h 30 ; Quinoscopio n° 2 (1986, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; Patakin (1982, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : El Otro Cristobal (1962-1963, v.o. s.t.f.), d'Armand Gatti, 14 h 30 ; Y Tenemos sabor (1967, v.o. s.t.f.), de Sara Gomez ; la Mort d'un bureaucrate (1966, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; Ustedes tienen la palabra (1973, v.o. s.t.f.), de Manuel Octavio Gomez, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

SAMEDI

Les Métiers de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Cover-girls : Actualités Gaumont, Tu seras terriblement gentille (1967) de Dirk Sanders, 14 h 30 ; Danse : Une journée à l'Opéra (1944) de R. Hervouin, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 16 h 30 ; Cafetiers : Portraits -la bistrote (1987) d'Alain Cavalier, Dupont Lajoie (1974) d'Yves Boisset, 18 h 30 ; Photographes-reporters : les Années déclic (1983) de Raymond Depardon, les Distractions (1960) de Jacques Dupont, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Métiers de Paris : Mime : les Enfants du Paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 14 h 30 ; les Halles : les Halles, le marché (1989) de Gérard Chouchan, le Nouveau Ventre de Paris (1979) de Claude Robrini, 16 h 30 ; Concierges : Paulette et Néness (1984) de Yann Piquer, Paris métiers (1983) de J.-R. Zamponi, P.-Y. Schaefer, L. Roy, l'Impossible Monsieur Pipelet (1955) d'André Hunebelle, 18 h 30 ; Imprimeurs : le Monde du Plomb (1982) de H. Lachize, G. Goldman, P. Boulanger, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BABY BLOOD (*) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA FORÊT ANIMÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES NUITS DE HARLEM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ;

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

ADRÉNALINE. Film français de Yann Piquer, Jean-Marie Maddeddu, Anita Assal, John Hudson, Barthélemy Bompard, Alain Robak, Philippe Dorison : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AIR DE RIEN. Film français de Mary Jimenez : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

APPEL D'URGENCE. Film américain de Jarnatt, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BLACKBIRD. Film anglo-yougoslave de Miss Radivojevic, v.o. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DREAMERS. Film franco-israélien d'Uri Barbash, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

EDEN MISERIA. Film franco-portugais de Christine Laurent : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ENTRE CIEL ET TERRE. Film américain de Greg McGillivray et James Freeman, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

MERY POUR TOUJOURS. Film italien de Marco Risi, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA MESSE EN SI MINEUR. Film français de Jean-Louis Guillermou : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES. Film japonais de Saburo Yanase, v.f. : La Géode, 19e (46-42-13-13).

OPÉRATION CRÉPUSCULE. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAS NOUS, PAS NOUS. Film américain d'Arthur Hiller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RENDEZ-VOUS AU TAS DE SABLE. Film français de Didier Grousset : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

SHOCKER. (*) Film américain de Wes Craven, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LÉGERS QUIPROQUOS (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-

Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FESTIVALS

AVA GARDNER. Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). La Comtesse aux pieds nus, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Pandora, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

GABIN, UNE GUEULE... Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). Le Chat, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Grande Illusion, dim. à 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

INSTITUT DU MONDE ARABE. (40-51-38-38). Sam à 17 h : Emitai, de Sembene Ousmane (Senegal, 1971) ; sam. à 19 h 30 : Les baliseurs du désert, de Nacer Khemir (Tunisie, 1986).

LES ETERNELS DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). L'Incompris, sam. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Visiteurs du soir, dim. à 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Le Grand Sommeil, sam., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Château de l'araignée, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

NUIT EN MARGE. Escurial, 13e (47-07-28-04). Les Idoles, Le Rescapé, (en présence du réalisateur et de l'équipe du film) et le groupe Bumble Bee sam. à 0 h. Pl. : 75 F (petit déjeu., ner compris).

VOIR ET REVOIR NANNI MORETTI (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). Dim., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Ecce bombo, sam., lun., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

PARIS EN VISITES

LUNDI 5 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« La vie quotidienne à la cour de Chine », 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« La tenture de Saint-Etienne », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Nouvel Opéra, quartier de la Bastille et faubourg Saint-Antoine », 12 h 15, métro Bastille, sortie près de la Tour d'argent (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« La cathédrale russe. Histoire de la religion orthodoxe et de mille ans de christianisme en Russie », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, boulevard du Palais, devant les grilles (C. Merle).

« L'église royale du Val-de-Grâce », 14 h 30, 277 bis, rue Saint-Jacques (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le quartier de la Défense et l'Arche », 14 h 45, hall du RER La Défense, sortie K, devant la pharmacie.

« Le Musée de la chasse et de la nature dans l'hôtel Guénégaud », 15 heures, 60, rue des Archives (Monuments historiques).

« Corot et le paysage », 14 h 15, Musée du Louvre, hall Napoléon, accueil des groupes, (G. Marbeau-Caneri).

Les cachots souterrains de l'hospice de Bicêtre », 14 h 45, métro Le Kremlin-Bicêtre. Lampe de poche (M. Banassat).

« Peinture française au Louvre : la fin du XVIIe siècle », 14 h 45, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Tourisme culturel).

« Objets interdits, au Musée Dapper ». 15 heures, 50, avenue Victor-Hugo (Paris et son histoire).

« Collection du Moyen Age au Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé (Approche de l'art).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 h 20, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (D. Fleuriot).

« Peinture française des XVIIIe et XIXe siècles », 19 h 30 ; « Léonard de Vinci. Etudes de draperies », 19 h 45 ; « La représentation de la femme dans la peinture des XVIIIe et XIXe siècles, 20 heures ; « Une heure, une œuvre : l'Astronome », de Vermeer, 20 h 15, sous la Pyramide, accueil des groupes (Musée du Louvre).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti), 14 h 45 : « Le poids du Pacifique », par M. Drancourt (Académie des sciences morales et politiques).

Verrières-le-Buisson (salle des fêtes), 14 h 15 : « L'Académie », par J.-L. Curtis, de l'Académie française (les lundis de Verrières).

4, rue de Chevreuse, 17 h 30 : « Les pays de l'Est entre révolutions et élections », avec J. Rupnik (qui parlera de l'expérience tchécoslovaque) et M. Berindei (qui parlera de l'expérience roumaine) (Rencontres du CERI).

Auditorium du Musée du Louvre, 18 h 30 : « L'histoire de l'art a-t-elle (un) lieu ? Winckelmann depuis Rome », par J.-R. Mantion.

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'exemple hongrois et ses conséquences pour l'Europe », par T. Philippovich (Maison de l'Europe).

62, rue Saint-Antoine, 19 heures : « Architectures éphémères dans les lieux de mémoire », avec M. Bedarida, F. Macé de Lépinay et J.-M. Léri. Entrée libre (les lundis du patrimoine).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

MUSIC HALL. Jardin d'Hiver (42-62-59-49) (dim., lun.) 21 h. Jusqu'au 10 février.

ALBERT DUPONTEL. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun., mar.) 19 h 30 (31).

LA MAISON DE BERNARDA ALBA. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; Dim., 16 h. (31).

LES DERNIERS DEVOIRS. Montreuil. Salle Berthelot (48-58-65-33) (dim. 16 h., 21 h.). (1).

LES NOCES DE L'ÉTÉ. Le Bourvil (43-73-47-84) (dim. soir, lun. 20 h 30, dim. 16 h (31).

LE PLAISIR DE ROMPRE ET LE PAIN DE MÉNAGE. Comédie des Champs-Élysées (47-20-08-24) (dim. soir, lun.) 21 h ; sam., 18 h ; dim. 15 h 30 (4).

VIVE VALÈQUE (VIS ET PORTE-TOI BIEN). Cithéa-Théâtre en actes (43-57-42-14). Uniquement le lundi, à 19 h 30 (5).

MARC JOLIVET EST AU CAFÉ DE LA GARE. Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU MIME. Saint-Maur-des-Fossés. Rond-point de la Liberté (48-89-99-10) 21 h (6).

ENTREVUE AU PARLOIR. Paris-Villette (42-02-02-68) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 16 h 30 (6).

CONCERTS

ÉGLISE SAINT-AUGUSTIN. Orchestre Ad Artem de Paris. 16 h dim. Dir. Dominique Fanal. « Requiem » de Mozart. Téléphone location : 42-33-43-00.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble Stringendo. 20 h 30 sam. 17 h dim. Dir. Jean Thorel. Christophe Pierre (vl). Œuvres de Mozart, Schubert, Tchaïkovski. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Sandrine Casha, Laurent Boulanger, Delphine Collot. 16 h dim. Piano, clar., chant. Œuvres de Mozart, Schubert, Brahms, Wolf, Spohr. Ensemble international de Paris. 21 h sam. Dir. Daniel René Pacitti. Christian Marcia (guit.). Œuvres de Bach, Albinoni, Telemann, Villa-Lobos.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Christal Nies, Deborah Richard. 17 h sam. Soprano, piano. Intégrale des lieder d'Alma Mahler. Studio 106.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). TrioYuval. 15 h sam. Œuvres de Saint-Saëns, Chausson, Tchaïkovski. Thomas Larcher. 17 h 30 dim. Piano. « Variations Goldberg » de Bach.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre français d'oratorio. 20 h 30 sam. Dir. Jean-Pierre Loré. Ensemble vocal Jean-Pierre Loré, ensemble vocal Pythagore. « Requiem » de Pleyel, « Concerto pour clarinette » de Mozart. Téléphone location : 45-44-45-43. Concerts Lamoureux 17 h 45 dim. Dir. Marius Bazu. Claude Kahn (piano). Œuvres de Rossini, Liszt, Schumann.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Martha Argerich, Mischa Maïsky. 20 h 30 sam. Piano, cello. Œuvres de Schubert, Schumann, Franck, Debussy.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). — The Nash ensemble de Londres. 11 h dim. Œuvres de Puccini, Brahms.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). — Luis Rizzo, 18 h., sam., Guit., Francis Kleynjans (guit.). Musiques latino-américaines.

COMÉDIE MUSICALE

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). — Cats. 20 h 30 sam., 14 h 30, 19 h 30 dim. D'après T.-S. Eliot. Mise en scène et chor. Gillian Lynne. Dir. mus. Paul Morris. Musique de Andrew Lloyd Webber. 3 h. Tél. location : 42-80-09-30.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). Jock : 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE D'AUBERVILLIERS GROUPE TSE) (48-34-67-67). Les Escaliers du Sacré-Cœur : 20 h 30, dim. 16 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-78-75-00). Zingaro : 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Dim. Arsenic et Vieilles Dentelles : 16 h.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). ▷ Dim. L'Œil du borgne : 17 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Les Sonnets : 21 h.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE QUATRE VINGT QUINZE) (30-38-11-99). La Querelle de l'Ecole des femmes : 21 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Mithridate : 20 h 30, dim. 16 h.

CHELLES (THÉATRE DE CHELLES) (60-08-55-00). ▷ Dim. Les Aventures de Pinocchio : 15 h 30.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-98-18). Antigone : 20 h 30.

COMBS-LA-VILLE (LA COUPOLE) (64-88-69-11). Le Poulailler : 20 h 45.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Britannicus : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Un goût de pierre dans la bouche : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-49). ▷ Dim. Le Locataire : 16 h.

EVRY (AGORA) (64-97-30-31). Emergenza (Sortie de secours) : 20 h 30.

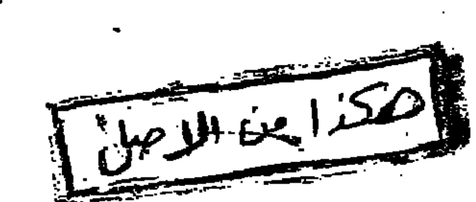
GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Scènes de la grande pauvreté : 20 h 30, dim. 17 h. Polyeucte : 20 h 30, dim. 17 h.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). Etre une femme : 21 h, dim. (dernière) 17 h.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). ▷ Dim. Les Rustres : 15 h.

MARLY-LE-ROI (CENTRE CULTUREL JEAN VILAR) (39-58-74-87). Anamorphose : 21 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). Les Derniers Devoirs : 21 h, dim. 16 h.



ECONOMIE

Selon M. Fauroux, ministre de l'industrie

« La France n'est pas encore un pays industriel »

« La France n'est pas encore un pays industriel. La part des produits manufacturés dans le PIB n'y est que de 20 % contre 30 % en Allemagne (...) Par rapport à la Grande Allemagne [réunifiée] *nous ne pèserons que la moitié. Il faut se remuscler. »* Pour M. Roger Fauroux, le ministre de l'industrie, invité de l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers) le vendredi 2 février, le pays souffre d'un déficit industriel.

La raison en est toute simple : la France par le passé n'a pas assez investi et, quand elle l'a fait, ce fut dans le nucléaire, les routes ou le téléphone et *« pas assez dans les usines »*. Il n'y a d'ailleurs toujours pas de rattrapage selon le ministre, puisqu'en 1988 et 1989 la hausse de l'investissement par rapport à son stock n'a été que de 2 %, alors que la demande adressée à l'industrie a crû de 5 %. *« D'où les tensions »* poursuit M. Fauroux, les sous-capacités de production et, au bout du compte, le déficit commercial du pays, déficit *« qui continuera encore assez longtemps »*.

Le panorama n'est pas que sombre selon le ministre : *« L'industrie française se porte bien. »* Il inscrit dans la colonne positive *« la ruée vers l'Ouest »* des grands groupes français comme les achats aux États-Unis des téléviseurs RCA par Thomson ou du pharmacien Rorer par Rhône-Poulenc. Puis *« le changement culturel »* qui est intervenu chez les patrons notamment des PMI, résultant d'un regain national du goût d'entreprendre.

Mais, côté négatif, il note le manque de recherche industrielle — *« le déficit annuel vis-à-vis de la RFA est d'une bonne vingtaine de milliards de francs »* — avec, ici aussi, une proportion trop grande des secteurs soumis à la puissance publique : nucléaire, aéronautique... Il note l'insuffisance du nombre des ingénieurs et techniciens qui sortent du système éducatif. L'élite des grandes écoles est malthusienne. En attendant que les promotions augmentent, *« il faudra bricoler »* car les besoins sont immédiats.

M. Fauroux a ensuite défendu son action : *« J'ose faire de la politique industrielle »* a-t-il dit, soulignant que cela signifiait notamment d'*« être dans la position inconfortable de la charnière entre les deux planètes que sont la politique et l'industrie. Elles n'ont, en particulier, pas le même rythme. La politique vit au temps court de la nervosité, l'industrie vit à dix ans. »* Sa politique industrielle se déploie des groupes nationalisés (choix de professionnels comme PDG, signature de contrats de plan à cinq ans), à l'innovation dans les PMI et à la diminution des inégalités territoriales, *« la France est faite de quelques pôles développés isolés dans un désert industriel »*.

Une guerre de mouvement

D'une façon générale le rôle de son ministère n'est plus de diriger : *« Nous devenons un Etat moderne où le pouvoir s'exerce de façon plus douce, par la persuasion et l'influence de la compétence. »*

Concernant des investissements japonais, à propos desquels il s'est opposé à Mme Cresson ministre des affaires européennes, M. Fauroux a rappelé sa doctrine. Il existe des secteurs où l'on ne peut subir immédiatement le choc de la concurrence : là il faut se protéger et *« les Japonais sont prêts à l'accepter »*. L'automobile est dans ce cas. Ailleurs, dans la chimie, l'aéronautique, le pétrole, l'Europe a de l'avance. Il faut par conséquent que les Japonais ouvrent leur marché.

Enfin, il y a des domaines où la France est absente, comme dans les photocopieurs : il n'y a pas alors de raison de se priver des investisseurs japonais. Le ministère de l'industrie travaille actuellement à un classement fin des branches dans ces trois catégories pour influer sur la réponse aux Japonais *« qui ne doit en aucun cas être un refus global. Il faut au contraire mener une subtile guerre de mouvement »*.

Interrogé sur les acquisitions des entreprises nationalisées payées en partie par emprunts, à cause des faibles dotations budgétaires et de la règle du ni privatisation, ni nationalisation, M. Fauroux a indiqué qu'il y a une *« lucarne »* d'achats possibles aux Etats-Unis. Les actionnaires y vendent, ayant opté pour l'instant, pour une logique purement financière. Il s'agit d'en profiter. Sans doute *« faudra-t-il payer l'ardoise un jour* (...). *Il y a un risque. Mais si la conjoncture le permet il se peut aussi que ces achats se paient eux-mêmes. Ça vaut donc la peine* [d'emprunter] *quitte à dégrader les bilans »*.

E. L.B.

Bull : cinq ans de patience

M. Fauroux s'est prononcé fermement pour la poursuite de la politique informatique française engagée en 1982. *Répondant aux inquiétudes* nées du déficit que devrait annoncer Bull, le groupe nationalisé, pour l'année 1989 (et attisées par les concurrents étrangers, notamment américains), le ministre de l'industrie a souligné qu'il s'agissait précisément d'un secteur où le jugement ne devrait pas être, comme dans la politique, *« celui de la nervosité »*. M. Fauroux, qui connaît le domaine (Saint-Gobain avait acheté CII-Honeywell-Bull en 1980), a *« une totale confiance dans son PDG M. Lorentz »*. *« La bataille est très difficile et coûtera cher à l'Etat. Mais nous avons choisi une politique et il ne faut pas en changer à tout bout de champ* (...). *On saura dans cinq ans. D'ici là il faut soutenir Bull. Le métier de l'actionnaire est d'apprendre la patience. »*

Rhône-Poulenc, le conseil régional Rhône-Alpes et l'Etat s'engagent pour le développement local

LYON

de notre envoyé spécial

Le groupe Rhône-Poulenc, le conseil régional Rhône-Alpes et l'Etat ont signé, le 1er février à Lyon, une convention qui les associ dans un fonds Rhône-Alpes de développement auquel ils fournissent 10 millions de francs chacun sur deux ans. C'est la première fois qu'un tel partenariat est réalisé entre un grand groupe industriel, une collectivité régionale et les pouvoirs publics sur un objectif jugé commun. Une cérémonie a donc réuni MM. Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, Charles Millon, président du conseil régional et Jacques Chérèque, ministre délégué à l'aménagement du territoire.

L'organisme ainsi constitué aidera au montage d'opérations de développement économique dans la région qui pourront prendre la forme d'aides au PME pour l'exportation, de soutien aux transferts de technologie, de prises en charge d'études et de conseils pour le marketing ou la technologie et devraient permettre la constitution de plates-formes technologiques.

M. Philippe Demarescaux, patron de la branche agro du groupe Rhône-Poulenc, a souligné que ce dispositif pourrait soutenir des actions de formation dans les petites et moyennes entreprises et améliorer ainsi la qualité des réseaux de sous-traitants.

La création de ce fonds coïncide, chez Rhône-Poulenc, avec l'évolution de l'ancienne société de conversion du groupe, la SOPRAN, alors que les grosses opérations de restructuration sont achevées. Animée par M. Fred Scetbon, la nouvelle structure se nomme Rhône-Poulenc Développement et a pour objectif de coordonner, de superviser les actions en faveur du développement économique local et servira de base technique au nouveau partenariat.

Créée en 1976, la SOPRAN est, entre autres activités, intervenue sur trente sites industriels et a contribué à l'implantation ou au développement de 160 entreprises qui ont généré 4 500 emplois, dont 650 sont allés aux anciens de Rhône-Poulenc. C'est ce savoir-faire que la convention veut utiliser.

A. Le.

□ **Sea Containers vend Sealink ; et Tiphook et Stena retirent leur OPA.** — Le groupe de transport maritime Sea Containers a annoncé, le 2 février, la vente de Sealink British Ferries et d'autres actifs, pour une valeur totale de 1,1 milliard de dollars (5,7 milliards de francs) au consortium anglo-suédois Temple Holdings, qui a accepté, en échange, de retirer l'OPA hostile qu'il avait lancée en mai sur Sea Containers. Aux termes de l'accord, le partenaire suédois de Temple, la compagnie de navigation Stena Holding, reprendra l'ensemble de Sealink, tandis que le groupe de transport britannique Tiphook rachètera certaines activités de Sea Containers dans les conteneurs.

Tiphook et Stena se sont, d'autre part, engagés à ne pas acquérir d'actions Sea Containers pendant dix ans. — *(AFP.)*

ITT a vendu sa participation dans la CGE

Le groupe américain ITT Corp (industrie, assurances, services financiers, télécommunications) ne fait plus partie du tour de table de la Compagnie générale d'électricité, la CGE.

ITT a en effet confirmé vendredi 2 février la cession récente pour 184 millions de dollars (environ 1,2 milliard de francs) des 2 millions d'actions qu'il détenait dans le capital de la CGE, sans en préciser toutefois l'acquéreur.

Le groupe américain a néanmoins indiqué qu'il avait réalisé un bénéfice net de 71 millions de dollars (soit 430 millions de francs) avant impôt lors de cette transaction. ITT détient toujours 37 % des parts d'Alcatel NV dont l'actionnaire majoritaire est la CGE.

Baisse importante des tarifs postaux internationaux

Confrontée à la concurrence des grands coursiers internationaux et des sociétés de repostage, la Poste française réagit : elle a annoncé, vendredi 2 février, une baisse importante de ses tarifs internationaux, effective depuis le 11 janvier. Globalement, la diminution est de 2,1 % mais elle est spectaculaire pour les lettres transportées par avion dans certains pays (ce qui signifie qu'il y a des augmentations pour certains paquets) : selon le poids, la baisse s'échelonne de 36 à 53 % avec les Etats-Unis, de 17 à 52 % avec le Canada, de 30 à 41 % avec le Japon et l'Extrême-Orient.

Depuis quelques années, la Poste ne cesse de perdre du terrain face à la concurrence : en 1980, elle expédiait à l'international 457 millions d'objets (dont 319 millions de lettres de moins de vingt grammes), chiffre tombé à 374 millions en 1988 (dont 243 millions de lettres).

Les « grandes manœuvres » dans la distribution

Le breton Rallye reprend le grenoblois Genty-Cathiard

LYON

de notre bureau régional

La majorité (60 %) des titres de la société grenobloise de distribution Genty-Cathiard a été acquise, vendredi 2 février dans l'après-midi, par le groupe brestois de distribution Rallye. La transaction s'est conclue pour la somme de 1,65 milliard de francs, soit 1 100 francs par titre, alors que le dernier cours inscrit à la Bourse de Lyon n'atteignait que 980 francs. La cotation de Genty-Cathiard était interrompue depuis jeudi 1er février, dans l'attente d'une opération financière sur ce holding et sur ses deux filiales, Genty (hypermarchés), et Go Sport (articles de sports), toutes deux inscrites à la Bourse de Paris.

Au cours de 1 098 francs inscrit à la fin de l'année 1989, Genty-Cathiard était estimée à un rapport prix-bénéfice de 61,4, soit un chiffre quatre à cinq fois supérieur à la moyenne des valeurs lyonnaises. La famille Cathiard conservera 15 % du capital de la filiale Go Sport, au sein de laquelle M. Daniel Cathiard, ancien champion de ski, souhaite continuer de jouer un rôle actif.

Selon M. Albert Cam, président du groupe Rallye, le nouvel ensemble peut revendiquer la cinquième place en France dans la distribution. Avec le rachat récent de Disque Bleu à Limoges et celui de Genty-Cathiard, il compte désormais 50 hypermarchés, 215 supermarchés et 500 supérettes. Son chiffre d'affaires atteint 30 milliards de francs, dont 25 milliards dans la distribution de produits alimentaires, et le solde dans la distribution d'articles de sport (enseignes Athlete's Foot, Spao, Courir, Go Sport). L'effectif salarié comprend 25 000 personnes, dont 8 000 employés par Genty-Cathiard, y compris le personnel de la filiale américaine.

Rallye estime qu'il va devenir le premier groupe de distribution alimentaire dans le quart sud-est de la France, devançant donc Casino, de Saint-Étienne, dont l'action a été éprouvée ces jours derniers à la Bourse de Paris. Le groupe va réaliser des économies d'échelle en utilisant mieux des entrepôts situés à Toulon.

La Société des Bourses françaises et la Commission des opérations de Bourse doivent prendre position, lundi 5 février, sur un maintien du cours des actions Genty et Genty-Cathiard, à l'intention des actionnaires minoritaires qui voudraient se défaire de leur participation.

M. Albert Cam a déclaré qu'il souhaite faire apport au holding coté Genty-Cathiard des activités de distribution alimentaire de Rallye. Cette démarche équivaudrait à faire entrer en Bourse la société bretonne et augmenterait considérablement la capitalisation boursière de la place de Lyon.

GÉRARD BUÉTAS

Hoffman La Roche prend le contrôle de Genentech

Genentech, la vitrine du génie génétique aux Etats-Unis, tombe sous la coupe du groupe Hoffman La Roche. Dans un communiqué publié vendredi 2 février, le géant suisse de la pharmacie a annoncé qu'un accord avait été conclu avec la firme de San Francisco, en difficultés financières. Aux termes de cet accord, Hoffman La Roche va acquérir la moitié des actions en circulation de Genentech pour un montant global de 492 millions de dollars (environ 3 milliards de francs). Une fois l'opération nouée, le groupe suisse détiendra 60 % du capital.

Le coup est rude pour l'industrie des biotechnologies américaine au sein de laquelle Genentech INC, créé en 1976, a toujours fait figure de petit prodige. Genentech qui emploie aujord'hui près de 1 700 collaborateurs et a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 400 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs) a joué un rôle pionnier dans la mise au point de médicaments par voie génétique.

Les ventes enregistrées l'an dernier n'ont toutefois pas été à la hauteur des espérances de la direction et surtout de Wall Street déjà échaudé par les maigres performances commerciales du TPA, médicament présenté en 1987 par Genentech, contre le traitement miracle contre l'infarctus du myocarde.

□ **Un distributeur automatique de billets SNCF dans un centre commercial.** — Pour la première fois en France, la SNCF a mis en service, vendredi 2 février, à Nantes, un distributeur automatique de billets situé hors d'une gare, dans le centre commercial Beaulieu, près de Nantes. Ce distributeur, semblable à ceux dont disposent les voyageurs dans 300 gares de France, permet d'acheter des billets, des abonnements et des réservations, en payant par carte bancaire. Cette expérience, tentée par la SNCF pour *« se rapprocher de sa clientèle »*, pourrait s'étendre.

ÉTRANGER

Au mois d'octobre 1989

La RFA rééquilibre pour la première fois ses échanges d'automobiles avec le Japon

A quelques semaines des négociations entre l'Europe et le Japon sur les importations d'automobiles japonaises, la RFA annonce un rééquilibrage de ses échanges qui va forcément peser lourd. La valeur des exportations automobiles de l'Allemagne fédérale vers le Japon a été supérieure à la valeur de ses importations en provenance de ce pays au mois d'octobre 1989, selon les chiffres publiés par la fédération patronale de l'automobile VDA.

Ce basculement des flux était attendu, tant Mercedes et BMW profitent du début d'ouverture du marché japonais. Les importations d'automobiles ont progressé de 35 % en 1989 et les ventes allemandes de 31 %. Avec 120 000 unités, elles représentent 66,2 % du total des ventes des groupes étrangers au Japon. Pendant ce temps, les importations automobiles totales de la RFA n'augmentaient que de 8 % pour s'établir à 7,8 milliards de DM (26 milliards de francs). La part des constructeurs nippons s'est en effet tassée en RFA, revenant de 15,2 % à 14,9 %, au bénéfice notamment des marques françaises.

En octobre, la RFA a vendu pour 593 millions de DM (2 milliards de francs) de voitures particulières, véhicules industriels et pièces détachées au Japon, alors que ce dernier lui en vendait pour 592,8 millions. Le taux de couverture de la RFA vis-à-vis du Japon dans le secteur automobile a fait ainsi un bond de 70 % en septembre à 100 % en octobre. En un an, le déficit de la RFA vis-à-vis du Japon dans le secteur automobile (y compris les pièces détachées) s'est réduit de 3,14 milliards de DM à 2,80 milliards de DM.

Sur l'ensemble de l'année écoulée, les constructeurs automobiles ouest-allemands tablent sur un taux de couverture de leurs échanges avec le Japon de 64 %, au lieu de 56 % en 1988.

En volume, les échanges entre les deux pays restent très déséquilibrés — de l'ordre de un à cinq — en raison de la spécialisation de l'industrie allemande dans le haut de gamme.

Nouvelle diminution du chômage au Japon

Le taux de chômage au Japon s'est établi à 2,3 % l'an dernier, au lieu de 2,5 % en 1988, a indiqué le ministère du travail le vendredi 2 février. Cette nouvelle diminution du nombre de sans-emploi, qui a fait chuter le taux de chômage à son plus bas niveau depuis 1981, provoque un accroissement des tensions sur le marché du travail, où la situation de pénurie pèse sur les coûts salariaux et sur l'inflation. Selon le ministère, pour 100 demandeurs d'emplois, l'économie japonaise a proposé en moyenne l'an dernier 125 postes de travail. Le nombre de sans-emploi s'établissait à 1,22 million de personnes en décembre, alors que la population active, qui a crû de 2 % l'an dernier, atteignait 61,4 millions.

SOCIAL

Les dépenses maladie ont augmenté de 10,3 % en 1989

En 1989, les dépenses d'assurance-maladie du régime général de la Sécurité sociale ont augmenté de 10,3 %, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie, soit plus rapidement qu'en 1988 (+ 6,7 %) et 1987 (+ 2,3 %). En francs constants, la hausse est de 6,6 % en 1989 contre 3,9 % en 1988 et 0,8 % en 1987. Pour la première fois, la barre des 300 milliards de francs de dépense annuelle est franchie avec 309,674 milliards de francs qui ont été versés aux assurés sociaux, aux établissements hospitaliers et en indemnités journalières.

Au cours de cette année, les dépenses d'hospitalisation se sont accrues de 9,5 % et ont dépassé, en volume, les dépenses d'honoraires. Les versements aux établissements privés (+ 10,1 %) progressent plus vite que ceux aux établissements publics (+ 9,4 %). Les remboursements d'honoraires médicaux ont augmenté de 8,2 %, à cause d'une croissance du nombre d'actes remboursés, alors que la hausse des tarifs a été plus faible qu'en 1988. La plus forte hausse concerne les dépenses pharmaceutiques qui se sont accrues de 14,8 % et de 15,6 % pour la seule pharmacie. Le paiement des indemnités journalières, en plus grand nombre, a entraîné une augmentation de 7,6 % des dépenses.

EN BREF

□ **Treize immigrés clandestins découverts à la suite d'un accident de la circulation.** — Treize immigrés clandestins de nationalité turque ont été découverts sur l'autoroute A 7 dans l'Isère par la gendarmerie à la suite d'un accident survenu dans la nuit du 28 janvier. Indemnes, les treize personnes, dont neuf enfants âgés de quelques mois à quinze ans, circulaient à bord d'une fourgonnette conduite par un autre ressortissant turc. Celui-ci, qui a été blessé, a expliqué que ses passagers faisaient de l'auto-stop à la hauteur de Valence sur une aire de repos. Une demande d'asile politique a été déposée.

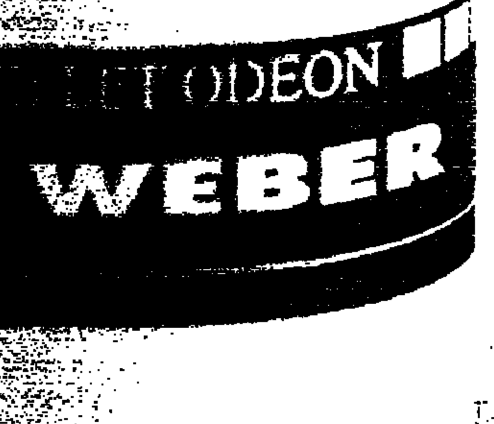
□ **Un contrat militaire de 100 millions de livres pour British Aero-space.** — Bristish Aerospace Commercial Aircraft vient de décrocher un contrat important auprès du ministère de la défense britannique : il s'agit de convertir huit VC-10 et cinq Super-VC-10 en avions de ravitaillement en vol pour la Royal Air Force. Le montant du contrat est estimé à plus de 100 millions de livres (près de 1 milliard de francs).

□ **Un « conseil de direction stratégique » commun à Air-France, UTA et Air-Inter.** — M. Bernard Attali, président d'Air-France et d'UTA, a annoncé la création d'un « conseil de direction stratégique » commun aux trois compagnies françaises réunies sous la houlette d'Air-France. Ce conseil, qu'il présidera, réunira outre le président d'Air-Inter, M. Pierre Eelsen, les principaux dirigeants des trois compagnies. C'est la première décision concrète prise par le responsable du nouveau groupe aéronautique français depuis la prise de contrôle par Air-France d'UTA et d'Air-Inter.

□ **BNP : manifestation et reprise du travail.** — Après la signature du protocole d'accord, le 31 janvier, par la CFDT, la CFTC, FO et le SNB-CGC, le travail devait reprendre le 2 février à la BNP. Selon la direction, le mouvement était pratiquement terminé en province, où, vendredi matin, huit succursales sur cent trois en grève n'avaient pas complètement repris le travail. A Paris, on comptait encore 20 % de grévistes. Ayant refusé le compromis, la CGT avait appelé à une manifestation, le 2 février, qui a rassemblé 2 500 personnes selon les organisateurs et 600 selon la police. Le comité de grève, constitué de la CGT et de non-syndiqués, a en outre appelé à la création d'une coordination nationale. Par ailleurs, les syndicats du Crédit lyonnais se sont joints à la manifestation et avaient appelé le personnel à deux heures de débrayage pour leurs propres revendications.

□ **BNP : la CFDT proteste après l'intervention d'un commando.** — Juste après la signature, le 30 janvier, d'un accord entre la direction de la BNP et quatre organisations syndicales (CFDT, FO, CFTC, SNB-CGC), un commando a forcé les locaux des organisations signataires, molesté des militants, brisé du matériel et détruit ou volé des documents. Dans une déclaration, Mme Nicole Notat, secrétaire générale adjointe de la CFDT, a protesté au nom de sa confédération, qui *« condamne sans réserve ces agissements intolérables qui illustrent le caractère minoritaire et violent des personnes et des groupes qui les ont réalisés et commandités »*.

□ **Banque de France : confirmation de la fermeture de vingt-deux comptoirs.** — Lors du comité central d'entreprise de la Banque de France qui s'est tenu le 1er février, la fermeture de vingt-deux des deux cent trente-trois comptoirs a été confirmée. Cette mesure entraînera la suppression de cent quatre-vingt-sept emplois pour les agents non statutaires et s'accompagnera d'un plan social. L'ensemble des organisation syndicales, à l'exception de la CGC qui s'est abstenue, ont émis un avis défavorable.



REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 29 janvier au 2 février

Premier sursaut

APRÈS quatre semaines de baisse consécutives depuis le début de l'année (– 5,7 %), la Bourse a enfin connu une légère amélioration. L'indice CAC-40 a repassé la barre des 1 900 points, terminant à 1 924,70, le 2 février, en hausse de 2 % par rapport au vendredi précédent. Mais, durant cette période, le marché n'est pas pour autant sorti des turbulences qui secouent l'ensemble des places mondiales depuis un mois au gré des indices économiques et des rumeurs politiques.

Lundi, un mouvement de reprise se dessinait un peu partout dans le monde. Parti de Tokyo, il gagnait l'Europe quelques heures plus tard. A Paris, l'indice CAC-40 progressait de 0,95 % dans un marché calme et plutôt réservé. Ce mouvement, qualifié de technique après les fortes baisses des journées précédentes, était considéré comme fragile par des intervenants souvent pessimistes. Cette tendance à broyer du noir se confirmait par la poursuite de la hausse de l'or, valeur refuge par excellence, et par le faible niveau de transactions sur le marché à règlement mensuel.

Dès mardi, la reprise amorcée la veille donnait des signes d'essoufflement avant de s'interrompre en fin de matinée. La tendance s'inversait alors, et le recul atteignait finalement 0,67 %. Les craintes d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt au Japon – après les déclarations des autorités monétaires nippones selon lesquelles le yen était sous-évalué – provoquaient cet assombrissement. Les doutes en entraînant d'autres, certains opérateurs commencèrent à se dire également préoccupés par la situation sociale en France.

Mercredi, les gestionnaires vivaient à l'heure de la rumeur, impressionnés par celle qui, la veille, avait secoué Wall Street, faisant vaciller pendant quelques minutes la célèbre Bourse new-yorkaise. L'annonce par la chaîne de télévision américaine CNN d'une démission de M. Mikhaïl Gorbatchev de son poste de secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique provoqua des ventes massives à New-York, mais aussi plus tard à Tokyo. Le démenti formel opposé à cette nouvelle par le numéro un soviétique en personne dans la matinée ne permit pas de renverser le mouvement. L'indice CAC-40, après avoir perdu jusqu'à 0,56 %, se raffermissait sans pour cela effacer toutes les pertes en clôture (– 0,48 %).

La dégradation ne sera finalement que passagère, enrayée jeudi grâce au redressement spectaculaire de Wall Street et aux propositions faites par le président des Etats-Unis, M. George Bush, dans son discours sur l'état de l'Union. Une réduction des troupes stationnées en Europe permettrait de diminuer le déficit budgétaire chronique connu outre-Atlantique. Dans ce contexte, l'indice CAC-40 enregistrait une hausse très marquée dès l'ouverture de la journée (+ 1,01 %), pour terminer à + 0,67 %.

Le marché profitera de cet élan vendredi pour dépasser le 1 % en début d'après-midi, avant de clôturer à + 1,54 %. Dans un premier temps, les intervenants ont été encouragés par la forte progression (+ 1,2 %) de la Bourse de Tokyo quelques heures auparavant, et ont accueilli favorablement l'amélioration du déficit commercial français de décembre (2,2 milliards de francs, contre 2,4 milliards en novembre). Puis leur ardeur a repris après la publication des derniers chiffres sur l'emploi en janvier aux Etats-Unis, bien qu'ils n'aient pas fourni de véritables indications nouvelles sur l'état de l'activité dans ce pays. Et même, cet indicateur confirme le caractère abstrus des données publiées récemment. Toutes donnent en effet des indications différentes sur l'ampleur du ralentissement économique, sans pour autant toutefois révéler les signes d'une récession prochaine.

Hésitation et spéculation

Si la semaine a été dominée par l'hésitation, elle n'en a pas pour autant masqué les vives spéculations sur certains titres, entraînant des variations importantes de cours.

L'incertitude des premiers jours s'est particulièrement révélée dans l'accueil timoré réservé aux résultats des sociétés. Mardi, Elf Aquitaine donnait le ton en perdant plus de 2 %. La présentation par M. Loïk Le Floch Prigent des bénéfices du groupe (7,2 milliards de francs) et son plaidoyer pour revaloriser les actions de la compagnie pétrolière, jugée sous-cotée, n'ont pas eu d'écho positif rue Vivienne. Il en sera de même pour Bouygues dont le résultat a progressé de 10 %, se situant à 570 millions de francs. A l'inverse, les investisseurs ont salué la hausse de 25 % des bénéfices de Spie-Batignolles, entraînant une progression de 2,6 % des cours. Les spéculations ont, quant à elles, particulièrement concerné deux valeurs, Casino et La Rochette. Mardi, le titre du groupe de distribution chutait de 11,9 % dans un marché actif où 1,5 % du capital changeait de mains. Cette agitation brutale entraînait la publication d'un communiqué de la direction tentant de rassurer les actionnaires et de calmer la fièvre. *« La baisse des cours de l'action Casino constatée le 30 janvier 1990 ne se justifie par aucun fait nouveau dont le public n'aurait pas été informé. Les résultats de l'exercice 1989 seront communiqués avant le 20 février 1990. Ils devraient être supérieurs à ceux de l'exercice précédent. »* Le message de la firme stéphanoise a, semble-t-il, été bien reçu. L'agitation s'est stoppée aussi rapidement qu'elle avait surgi.

Après plus de 30 % de baisse depuis le début de l'année, la chute s'accélérant à la fin du mois de janvier, l'action La Rochette a fortement rebondi durant les deux dernières séances, les ventes ayant été toutes absorbées. A l'origine de ces dégagements massifs se trouveraient des spéculateurs monégasques, parmi lesquels figurerait la Banque industrielle de Monaco (BIM) aujourd'hui en cessation de paiement. Ils auraient amassé, l'année dernière, d'importants paquets de titres dans l'espoir d'une OPA. Ils auraient ainsi acheté plus de 7 % du capital du groupe papetier. Mais leur projet a été contrarié à la fin du mois de décembre lorsque le Crédit agricole et Paribas sont devenus majoritaires dans La Rochette, en renforçant leur participation. Cette dizaine de spéculateurs auraient alors été conduits à céder à perte leurs titres sur le marché boursier, entraînant une dégringolade générale. L'ensemble des ordres auraient transité par FIP Bourse (anciennement Legrand-Legrand).

Habitué des fluctuations, Eurotunnel s'est illustré à la hausse vendredi en s'appréciant de plus de 4 % après la parution du communiqué de TransManche Link (TML). Le consortium chargé de réaliser la liaison sous-marine entre la France et la Grande-Bretagne a révélé que, au 1er février, 15 kilomètres séparaient les tunneliers de pointe dans le tunnel de service.

Parmi les situations spéciales, ces valeurs dont le capital est dit mal contrôlé, une attention particulière était toujours accordée à DMC. Des rumeurs prêtent aux Chargeurs, que préside M. Jérôme Seydoux, l'intention de prendre le contrôle de ce groupe textile. Jeudi, les cotations de Genty SA et de Genty-Cathiard étaient suspendues *« dans l'attente d'une opération financière concernant les deux sociétés »*. Il s'agit du rachat par Rallye de cette entreprise de distribution (*voir page 13*). Le distributeur breton s'était déjà distingué en Bourse l'an dernier en tentant en vain de prendre le contrôle de La Ruche méridionale. Ce succursaliste, pour échapper à Rallye, avait appelé à la rescousse la CFAO, qui, au terme d'une surenchère importante, emportait l'affaire.

Enfin, l'UAP a porté à 35,5 % sa participation dans Finextel, spécialisée dans le crédit-bail et l'immobilier, devenant ainsi un actionnaire de référence, sans pour autant vouloir en devenir majoritaire. Cette compagnie d'assurances, tout comme ses concurrentes, le GAN et les AGF, devrait, dans les prochaines semaines, retenir l'attention des investisseurs par l'ampleur des appels au marché envisagés, si la conjoncture le permet.

DOMINIQUE GALLOIS

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	2-2-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,45	– 0,15
8,80 % 1977	119,60	– 0,90
10 % 1978	99,15	– 0,24
9,80 % 1978	98,75	– 0,20
9 % 1979	97,15	– 0,25
10,80 % 1979	100,40	– 0,40
16 % 1982	101,67	– 0,13
CNE 3 %	3 810	– 10
CNB bq. 5 000 F.	98,87	– 0,03
CNB Paribas 5 000 F	99,10	+ 0,25
CNB Suez 5 000 F	99,34	– 0,05
CNI 5 000 F	98,90	inch.

Bâtiment, travaux publics

	2-2-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 010	+ 40
Bouygues	585	+ 4
Ciments Français	1 434	– 6
Dumez	834	+ 14
GTM	1 330	+ 70
Immob. Phénix	73,80	+ 0,70
J. Lefebvre	1 084	– 1
Lafarge-Coppée	345,70	– 1,40
Poliet et Chausson	535	– 24
SCREG	1 138	+ 37
SGE-SB	257	– 3

Produits chimiques

	2-2-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 750	+ 300
Labo. Bell.	2 550	+ 130
Roussel Uc	2 215	+ 4
BASF	1 093	+ 99
Bayer	1 123	+ 102
Hoechst	1 065	+ 100
Imp. Chemic.	103	– 1
Norsk Hydro	163	+ 18,70

Métallurgie construction mécanique

	2-2-90	Diff.
Alspi	570	– 1
Avions Dassault-B.	683	– 27
De Dietrich	2 025	+ 25
FACOM	1 850	+ 50
Fives-Lille	442	– 3
Marine Wendel	442	+ 2
Penhoët	571	+ 14
Peugeot SA	754	+ 20
Sagem	1 452	– 13
Strafor	1 180	+ 3
Valeo	742	+ 7
Vallourec	426	– 1

Mines d'or, diamants

	2-2-90	Diff.
Anglo-American	244,20	+ 11,20
Amgold	685	+ 5
Buf. Gold M.	118	+ 2,20
De Beers	111	+ 7,50
Drief. Cons.	100,80	+ 0,80
Gencor	22,90	+ 1,40
Harmony	78,50	+ 1,45
Randfontein	600	–
Sainte-Helena	84,85	+ 1,05
Western Deep	326	+ 1

Pétroles

	2-2-90	Diff.
BP - France	199	+ 29
Elf-Aquitaine	578	+ 46
Esso	682	– 15
Exxon	268	+ 3
Petrofina	1 901	– 4
Primagaz	870	+ 5
Raffinage	209	+ 22
Royal Dutch	442	+ 26,50
Sogerap	526	+ 66
Total	555	+ 35

Filatures, textiles magasins

	2-2-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 545	– 48
BHV	789	+ 27
CFAO	701	+ 15
Damart	4 021	+ 131
DMC	628	+ 39
Galeries Lafayette	1 816	+ 6
La Redoute	3 428	– 82
Nouvelles Galeries	750	+ 10
Printemps	670	+ 1
SCOA	44,85	+ 1,45

Mines, caoutchouc

	2-2-90	Diff.
Géophysique	1 179	+ 94
Imétal	293	+ 0,80
Michelin	155	– 8,50
Métaleurop	205	– 7,50
RTZ	49,20	– 0,80
ZCI	2,72	+ 0,21

Matériel électrique

	2-2-90	Diff.
CGE	559	+ 37
CSEE (ex-Signaux)	333,90	– 0,10
Générale des Eaux	2 122	+ 27
IBM	562	+ 11
Intertechnique	1 670	– 15
ITT	307	– 2
Legrand	3 349	– 80
Leroy-Somer	2 050	– 10
Lyonnaise des Eaux	544	+ 11
Matra	366,50	– 8,50
Merlin-Gérin	4 935	– 10
Moulinex	137	+ 7,50
PM Labinal	1 260	+ 9
Radiotechnique	608	+ 18
Schlumberger	268,10	– 10
SEB	1 032	+ 28
Sextant-Avionique	584	– 1
Siemens	2 640	+ 164
Thomson-CSF	128,30	– 7,70

Banques, assurances

	2-2-90	Diff.
Bail Équipement	336	– 0,90
Bancaire (Cie)	580	– 4
Cetelem	545	– 12
CCF	220,50	+ 7,90
CFF	1 260	– 39
CFI	525	– 7
Chargeurs SA	1 267	– 98
CPR	492,60	+ 7,60
Eurafrance	2 392	+ 42
Hénin (La)	605	– 9
Locafrance	500	+ 9
Locindus	856	+ 6
Midi	1 312	– 23
Midland Bank	173	– 1
OFP	1 642	+ 52
Paribas	700	+ 35
Prétabail	1 200	+ 37
Schneider	882	+ 2
Société générale	547	+ 36
Suez (Cie Fin.)	454	+ 2
UCB	227	+ 2

Valeurs diverses

	2-2-90	Diff.
Accor	868	+ 8
Air liquide	647	+ 8
Arjomari	2 765	+ 47
Bic	740	– 2
Bis	580	+ 14
CGIP	1 420	– 5
Club Méditerranée	709	– 16
Essilor	2 830	+ 105
Euro-Disney.	92,80	+ 1,90
Europe 1	1 205	–
Eurotunnel	64,80	+ 4,90
Groupe Cité	705	+ 5
Hachette	398	+ 26,80
HAVAS	1 433	+ 25
L'Oréal	4 745	+ 77
Navigation Mixte	1 906	– 12
Nord-Est	181	+ 1
Saint-Gobain	572	– 6
Sanofi	1 079	+ 44
Saulnes Chatillon	336	+ 6
Skis Rossignol	1 105	+ 82

Alimentation

	2-2-90	Diff.
Béghin-Say	775	+ 35
Bongrain	3 014	+ 14
BSN	720	+ 4
Carrefour	3 329	– 41
Casino	166,50	– 24,50
Euromarché	4 760	+ 100
Guyenne et Gasc.	1 170	+ 8
LVMH	4 855	– 16
Nestlé	33 600	+ 20
Occid. (Gle)	810	+ 38
Olipar	401	– 3,50
Pernod-Ricard	1 384	– 5
Promodès	4 350	– 150
St-Louis-Bouchon	1 570	+ 8
Source Perrier	1 725	inch.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BP France	+ 16,3	Casino	– 12,2
AXA Midi As.	+ 14,3	Colas	– 7,8
Sogerap	+ 14,3	Chargeurs SA	– 7,3
Comptoir Ent.	+ 13,2	Thomson CSF	– 6,6
Sampiquet	+ 13,1	Sefimeg	– 6
Raffinage	+ 11,8	Redoute (La)	– 5,6
Salomon SA	+ 8,4	Pechiney Int.	– 5,5
Fromageries Bel	+ 8	Plastic Omnium	– 5,4
Skis Rossignol	+ 8	Sovac	– 4,7
Géophysique	+ 7,6	Avions Dassault	– 4,3
Elf-Aquitaine	+ 7	CFI (C.Fc.Int.)	– 4,3
BAFIP	+ 6,8	Elec. S. Dassault	– 4,2
Société Génér.	+ 6,8	Min. Pm. Salsigne	– 4,1
Hutchinson	+ 6,7	Docks de Fr.	– 4

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	1 128 463	920 846 851
Docks de France	4 767	815 193 620
CGE	1 054 343	563 832 518
Eaux (Gén. des)	201 793	418 314 397
Saint-Gobain	583 723	338 598 493
Peugeot SA	430 326	319 774 436
Paribas	454 943	315 441 270
Suez Financière	664 190	300 802 018
Lafarge-Coppée	818 226	284 949 417
Michelin B	1 770 636	284 129 383
BSN	383 613	273 189 313
Carrefour	79 995	264 561 659
Sté Gén. « A »	445 534	232 620 277
LVMH	47 217	228 590 832

(*) Du vendredi 26 janvier au jeudi 2 février inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 février 1990

Nombre de contrats : 44 171.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier		–	–	–
+ haut	101,86	102,26	102,44	102,58
+ bas	101,60	102,04	102,34	102,58
Dernier	101,66	102,10	102,34	102,58
Compensation	101,66	102,08	102,30	102,54

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29 janv.	30 janv.	31 janv.	1er fév.	2 fév.
RM	1 967 640	2 556 224	3 298 340	2 445 035	–
Comptant					
R. et obl.	6 250 845	6 280 960	7 897 997	8 928 670	–
Actions	627 452	546 475	261 099	208 097	–
Total	8 845 937	9 383 659	11 457 436	11 581 802	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	95,4	94,7	94,4	94,4	–
Étrangères	99,9	99,8	100,1	100,8	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	520,7	524,3	519,2	520,8	521,3
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 904,71	1 892,03	1 882,88	1 895,53	1 924,70

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26-1-90	Cours 2-2-90
Or fin (kilo en barre)	77 800	78 800
– (kilo en lingot)	78 000	78 950
Pièce française (20 fr.)	440	441
● Pièce française (10 fr.)	392	400
Pièce suisse (20 fr.)	502	495
Pièce latine (20 fr.)	448	443
● Pièce tunisienne (20 fr.)	440	442
Souverain	565	569
● Souverain Elizabeth II	558	583
● Demi-souverain	415	416
Pièce de 20 dollars	2 655	2 625
– 10 dollars	1 430	1 430
● – 5 dollars	925	925
– 50 pesos	2 945	2 885
● – 20 marks	554	546
– 10 florins	465	457
● – 5 roubles	305	311

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Fin prochaine du droit de timbre à la Bourse d'Amsterdam

AMSTERDAM

de notre correspondant

A la satisfaction des milieux bancaires et boursiers néerlandais, le ministère des finances a déposé, mercredi 31 janvier, un projet de loi organisant la suppression, à compter du 1er juillet prochain, du droit de timbre, qui est actuellement perçu sur les transactions boursières, aussi bien à l'achat qu'à la vente.

Cette mesure était envisagée par la coalition de centre-gauche, au pouvoir depuis novembre 1989, mais sa date d'entrée en vigueur restait incertaine. L'attente des professionnels est aujourd'hui doublement comblée : ils souhaitaient, depuis plusieurs années, la disparition de l'*« impôt de Bourse »* et celle-ci prendra effet le même jour que la libéralisation du tarif des commissions boursières (*le Monde* du 23 décembre).

Ce « toilettage » réglementaire est important du point de vue de la concurrence que se livrent les places européennes. *« A partir du 1er juillet, nous serons à égalité avec les Bourses étrangères et l'on verra de quoi nous sommes capables »*, a éloquemment commenté le président de la Bourse d'Amsterdam, le baron Van Ittersum.

Pour le Trésor public, l'opération est blanche. Le rapport du droit de timbre – environ 250 millions de francs par an – permettait de financer les commissions versées aux intermédiaires lors du placement des obligations étatiques. Or, ces commissions seront également supprimées le 1er juillet prochain.

On s'attend que la déréglementation à venir sur la place d'Amsterdam se traduira notamment par le rapatriement de la souscription des emprunts d'Etat. Ceux-ci ont, l'an dernier, été couverts à 41 % en moyenne à Londres.

CHRISTIAN CHARTIER

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Reprise (+ 1,6 %)

Secouée par un petit vent de panique mardi, en raison de rumeurs, par la suite démenties, selon lesquelles M. Gorbatchev envisageait de se démettre de ses fonctions de secrétaire général du Parti communiste soviétique, Wall Street a ensuite entamé une forte reprise, sur un marché calme.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine en hausse de 43,47 points par rapport à la clôture du vendredi précédent. La plupart des observateurs attribuent toutefois à ce raffermissement une nature exclusivement technique, les bas niveaux entraînant une chasse aux bonnes affaires. Ils attendent avec appréhension les adjudications trimestrielles du Trésor américain, la semaine prochaine, sur 30 milliards de dollars de bons à trois ans, dix ans et trente ans. Ils craignent particulièrement la désaffection des investisseurs étrangers, notamment japonais.

Indice Dow Jones du 2 février : 2 602,70 (contre 2 559,23).

	Cours 26 janv.	Cours 2 févr.
Alcoa	62 1/2	61 3/4
ATT	39	39 3/8
Boeing	57 7/8	62 1/4
Chase Man. Bank	29 3/4	30 1/2
Du Pont de Nemours (*)	37 3/8	37 3/8
Eastman Kodak	37 7/8	38 7/8
Exxon	46 3/4	47 7/8
Ford	42 3/8	43
General Electric	62 1/2	61 3/4
General Motors	41 3/4	41 7/8
Goodyear	35	36 1/2
IBM	96 7/8	98 1/4
ITT	53 7/8	53 3/4
Mobil Oil	58 1/8	59 3/8
Pfizer	67 3/4	69 3/8
Schlumberger	45 1/2	47 1/8
Texaco	56 3/8	57 1/2
UAL Corp. (ex-Allegis)	148 1/2	130
Union Carbide	21 3/8	22 7/8
USX	32 2/8	34 1/4
Westinghouse	71 3/8	72 1/8
Xerox Corp	53 1/2	55 3/8

(*) Divisé par trois.

LONDRES

Progression hésitante

La hausse des cours au Stock Exchange s'est ralentie en fin de semaine après un début encourageant à la suite de l'annonce, vendredi dernier, d'une forte réduction du déficit de la balance des paiements courants britanniques en décembre.

L'indice Footsie des cents principales valeurs a cependant progressé de 40,6 points

Vendredi, le conglomérat industriel et minier Lonrho ainsi que les mines d'or ont été recherchés après la reconnaissance du mouvement anti-apartheid d'Afrique du Sud ANC par le gouvernement de Pretoria et la perspective d'une libération prochaine de M. Nelson Mandela.

Indices FT du 2 février : 100 valeurs, 2 355,1 (contre 2 314,5) ; 30 valeurs 1 866,4 (contre 1 851,5) ; fonds d'Etat, 81,51 (contre 81,64) et mines d'or, 362 (contre 379,9).

	Cours 26 janv.	Cours 2 févr.
Bowater	449	455
BP	333	346
Charter	452	470
Courtaulds	382	381
De Beers (*)	18,25	19,37
Glaxo	13,50	13,50
GUS	14,38	14,38
ICI	10,88	10,85
Reuters	10,20	10,10
Shell	459	486
Unilever	665	673
Vickers	210	215

(*) En dollars.

FRANCFORT

Envolée de 3 %

Après les turbulences de janvier dues à des dépréciations sur les marchés étrangers, le beau fixe est revenu à la Bourse de Francfort, qui a terminé la semaine sur un véritable feu d'artifice.

Indices du 2 février : Commerzbank 2 334,7 (contre 2 209,20) ; DAX : 1 910,67 (contre 1 794,14).

	Cours 26 janv.	Cours 2 févr.
AEG	312,50	325
BASF	294,40	318,40
Bayer	302,50	329,50
Commerzbank	294	331
Deutschebank	814	856
Hoechst	288,90	312,50
Karstadt	662	694
Mannesman	355	369
Siemens	726,50	778,50
Volkswagen	534,50	570

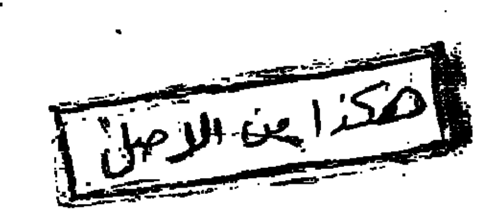
TOKYO

Gain de 2,1 %

La très forte reprise observée vendredi à Tokyo (+ 1,19 %), a permis au Kabuto-cho d'enregistrer une de ses meilleures performances de l'année, dans un marché pourtant demeuré calme.

Indices du 2 février : Nikkei, 37 650,15 (contre 36 874,07) ; Topix, 2 762,40 (contre 2 711,15).

	Cours 26 janv.	Cours 2 févr.
Akai	975	951
Bridgestone	1 600	1 660
Canon	1 850	1 820
Fuji Bank	3 390	3 500
Honda Motors	1 810	1 810
Matsushita Electric	2 320	2 270
Mitsubishi Heavy	991	1 130
Sony Corp.	8 520	8 200
Toyota Motors	2 490	2 490



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

LONDRES

FRANCFORT

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

La Banque mondiale se fait attendre

Il n'y a guère que des Japonais à solliciter actuellement le compartiment des euro-emprunts à taux fixes libellés en dollars. Ces débiteurs, une fois leur plan établi, n'en dévient pas facilement. Bien leur en prend car, dans un environnement que d'autres jugent trop indécis, ils ont le marché pour eux-mêmes, et l'absence de concurrence favorise le placement de leurs titres auprès des investisseurs. La société Honda n'a ainsi eu aucune peine à lever les 300 millions qu'elle recherchait en proposant un coupon à *9,625 %* sur sept ans.

Que les raisons qui poussent les nombreux autres candidats à l'emprunt à retarder l'exécution de leurs projets soient justifiées, chacun en convient. Les incertitudes liées à la prochaine adjudication du Trésor américain sont suffisantes pour inhiber bien des initiatives. L'ennui est qu'à force d'attendre certains risquent de renforcer le malaise général. Ainsi en est-il du renvoi d'une énorme transaction « planétaire » de 1,5 milliard de dollars, la seconde du genre, que la Banque mondiale avait prévu d'émettre au cours du *mois de janvier. Il* est peu de débiteurs européens ou américains assez téméraires pour risquer d'entrer en collision avec une telle transaction. Ils ne se présenteront sur le marché du dollar qu'une fois la voie bien dégagée.

L'attention des investisseurs continue pour l'instant de se porter sur les emprunts à taux variables. Ceux-ci se multiplient dans les compartiments du mark et de la livre sterling, cette dernière attirant à nouveau les prêteurs étrangers depuis que ses cours de change se sont stabilisés. La situation a été mise à profit par des sociétés de financement hypothécaire. La Compagnie bancaire possède dans son groupe une telle société britannique, qui a d'importants besoins de financement en livres. Elle a récemment émis une transaction dont le caractère novateur a certainement réduit le coût par rapport à une opération *habituelle. L'emprunt* porte sur 200 millions de livres et pourra être augmenté jusqu'à 300. Sa durée est de cinq ans et sa rémunération, revue tous les trois mois, sera celle du Libor, le taux d'intérêt offert sur le marché international. Sur un emprunt normal, la Compagnie bancaire devrait servir un intérêt d'au moins 10 centimes de plus que le Libor pour s'assurer d'un placement satisfaisant. Ce qui distingue son émission, c'est de laisser aux investisseurs une possibilité de sortie chaque année à des cours inférieurs au pair, la décote s'amortissant au fil des ans. Logiquement, cette possibilité ne devrait pas être utilisée puisque l'adaptation régulière du taux d'intérêt devrait, tous les trois mois au moins, maintenir les cours aux voisinages immédiats du pair. La formule a plu, et l'emprunt monté par l'Eurobanque londonienne de J. P. Morgan est considéré comme une des réussites de cette année.

Forte présence française sur le marché suisse

Le compartiment du franc suisse de ces derniers mois a connu une montée particulièrement vive du loyer de l'argent. Comme la devise helvétique s'est récemment stabilisée, on pourrait s'attendre à y voir se multiplier des émissions à taux variables. Mais l'imposition d'un timbre fiscal sur les transactions interdit pratiquement de telles opérations. Aussi, les emprunteurs de renom prennent-ils des chemins détournés pour attirer les capitaux en quête de placements à court terme. Ils le font d'ailleurs ouvertement, suivant en grande partie l'exemple donné par le Trésor helvétique lui-même quand il lève des fonds sur le marché monétaire suisse. La solution pour un débiteur étranger est d'éviter d'émettre des titres matérialisés, physiquement disponibles comme le sont normalement les obligations. L'emprunteur s'adresse à une banque locale, qui sert d'intermédiaire dans le cadre d'un programme de « créances comptables » dont la durée s'étage généralement de deux semaines à un an. Les prêteurs choisissent l'échéance à leur gré et, si les rendements proposés sont à leur convenance, la banque conclut pour leur compte un contrat de prêt avec l'emprunteur. Afin de préserver l'anonymat des investisseurs aucun nom n'est mentionné dans les contrats.

Les deux grands constructeurs automobiles français ont chargé le Crédit suisse de s'occuper d'une transaction de ce genre. Peugeot s'est présenté par le truchement de PSA Finance Holding et, dans la foulée, une opération semblable a été montée pour Cofiren-Renault.

Il n'est possible de lever par le biais de tels instruments que des montants bien limités et de façon très morcelée. Mais l'avantage de ce mode de financement réside dans son coût relatif extrêmement bas. On joue sur le fait que les particuliers, la clientèle visée, ont en matière de rendement des prétentions bien inférieures à celles des grands gestionnaires de fonds.

C'est également en francs suisses, mais dans le domaine des emprunts à taux fixes, qu'ont été lancés les plus récents emprunts internationaux pour le compte de débiteurs français. Le Crédit agricole et le Crédit local de France ont tous deux cherché à lever des fonds pour une durée de cinq ans, le premier sur la base d'une rémunération faciale de 7,50 %, le second en proposant un coupon de 7,375 %. Leurs emprunts dirigés respectivement par la Société de banque suisse et le Crédit suisse ont été fort bien accueillis.

La Hongrie s'apprête à mettre à contribution plusieurs grands compartiments du marché international des capitaux. La première tranche de l'emprunt que la communauté envisage de lancer pour le compte de ce pays devrait voir le jour en mars. On s'attend généralement à une importante émission euro-obligataire de 300 à 500 millions d'écus. Cette opération s'inscrira dans le cadre du crédit relais d'environ 1 milliard d'écus que les Douze ont promis à Budapest. Auparavant, ce mois encore, la Banque nationale de Hongrie devrait avoir lancé au moins un autre emprunt international. Une nouvelle transaction en schillings autrichiens est en cours de montage. Le mandat en a été confié au Creditanstalt-Bankverein.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre en équilibre

Les cours du cuivre à Londres sont tombés cette semaine à 1 315 livres la tonne sur l'échéance de livraison à trois mois, en clôture de la séance du 30 janvier. Si la tendance s'est ensuite quelque peu raffermie en fin de période, le métal rouge remontant sans raison à 1 346 livres le 2 février, il n'en reste pas moins vrai que le cuivre, à l'instar de l'ensemble des non-ferreux, est sorti de l'état de grâce de 1988 et du début de 1989. Jamais, depuis dix-huit mois, le marché n'avait paru aussi faible et surtout erratique.

Les professionnels avancent plusieurs explications, plus ou moins convaincantes, à cette évolution. Ainsi, selon le courtier anglo-saxon James Capel, les prix reflètent par trop une conjoncture américaine perturbée, à la fois par les contre-performances de Wall Street, les tensions sur les taux et les craintes d'une récession aux Etats-Unis. L'argument est à considérer dans la mesure où l'Amérique reste le premier utilisateur mondial de cuivre, un métal dont le niveau de consommation est lié au dynamisme industriel. Mais cette réponse reste insuffisante.

A l'échelle mondiale en effet, l'équilibre entre l'offre et la demande est préservé, même si on s'attend pour l'année en cours à un excédent de production de l'ordre de quelques milliers de tonnes. Pas de quoi fouetter un chat. Si la consommation s'essouffle quelque peu outre-Atlantique et en France (les pouvoirs publics se seraient débarrassés d'importantes quantités de métal rouge en janvier sur le marché libre, une action très inhabituelle), la demande reste forte en Italie. Il semble que le grand groupe métallurgique italien LMI, après un bras de fer avec les producteurs, ait du se résoudre à couvrir *in extremis* des besoins en métal. Il est, en outre, difficile actuellement de se procurer du cuivre de qualité standard, en raison notamment de la cessation récente des livraisons soviétiques. Aucune explication officielle n'a été fournie quant à la disparition du métal soviétique de marque MOK. Le précieux annuaire Minemet, édité par Metaleurop, fournit un indice : les grandes usines cuprifères d'URSS se trouvent, pour nombre d'entre elles, à Alaverdi, en Arménie, à Balkash, Dzhezkazgan et Irtyshsk, dans le Kazakhstan. Il suffirait, comme le supposent certains opérateurs, que la marchandise transite par le port de Bakou, sur la mer Caspienne, pour que les livraisons soient interrompues, compte tenu des troubles agitant cette région.

Il est vrai, en outre, que les Soviétiques ont par le passé habitué leurs clients à écouler leur production au moment qui les arrangeait. Aussi le cuivre d'URSS pourrait-il refaire son apparition en Europe ce mois-ci ou le mois prochain.

Une réalité s'impose à tous : la consommation est revenue à des niveaux jugés raisonnables et normaux. L'an passé, les prix avaient été tirés par une sous-évaluation de leurs besoins par les industriels. Ils avaient procédé à des achats que le marché n'avait nullement anticipés. Il en va autrement aujourd'hui. Les projets d'investissement dans le cuivre se multiplient. De nouvelles capacités de production sont attendues en Iran, en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Si nul n'est à l'abri d'une interruption brutale de livraison (de Zambie ou d'ailleurs), c'est pourtant le calme qui prévaut. A preuve *la situation* de « contango » observée sur le marché à terme : les prix du métal au comptant sont redevenus (sauf quelques jours en janvier) inférieurs au prix de l'échéance à trois mois. Cette situation n'existe plus sur les approvisionnements immédiats. Au cours des mois précédents, on notait une situation inverse de « backwardation » (le prix du comptant était supérieur à celui de l'éloigné), traduisant le manque de marchandise disponible au jour le jour.

Globalement, la situation du cuivre reste bonne. Les débouchés s'annoncent en progression en Asie, grâce à l'automobile, à la construction et aux câbles électriques. Pour 1990, James Capel estime que la consommation occidentale de métal rouge progressera de 3,5 % et atteindra 8,5 millions de tonnes, contre 8,2 millions de tonnes en 1988. Le courtier anglo-saxon semble, en revanche, en-deça des réalités lorsqu'il évalue à 8,3 millions de tonnes la production de métal à l'Ouest, tablant sur l'impact de la fermeture depuis mai 1989 de la grande mine de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Selon lui, un déficit de 200 000 tonnes subsisterait entre l'offre et la demande, que viendraient en partie combler (à hauteur de 80 000 tonnes) les exportations des pays de l'Est. Son optimisme quant à la bonne tenue du marché paraît exagéré. Un effondrement des cours est cependant improbable.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 2-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 352 (– 21) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 438 (– 33) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 350 (+ 75) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mars	2 436 (– 9) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	584 (+ 6) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	959 (– 33) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	379 (– 6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	236 (– 2,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	166,10 (– 2,80) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

DEVISES ET OR

La rumeur Gorbatchev

La nouveauté d'il y a quelques semaines devient routine. Les marchés des changes continuent à être beaucoup plus sensibles aux événements politiques qu'à l'évolution de la conjoncture économique. Ainsi, l'événement principal des dernières séances, globalement très calmes, a été la rumeur propagée par la chaîne de télévision américaine CNN au sujet de la démission de Mikhaïl Gorbatchev de son poste de secrétaire général du Parti communiste.

L'incident rappelle immanquablement l'époque où des inquiétudes à propos de l'état de santé du président Reagan faisaient tanguer les devises. La propagation de la rumeur, puis son démenti ont suffi à faire gagner, puis reperdre à la devise américaine plus de 5 centimes et près de 3 pfennigs en quelques heures. Après avoir atteint un pic de 5,75 F et de 1,7120 DM après l'annonce de la – fausse –, nouvelle le billet vert cotait vendredi 2 février en Europe 5,7130 F et 1,6818 DM, des cours très proches de ceux de la semaine précédente (5,7340 F et 1,6890 DM).

La devise américaine a en revanche peu réagi à la publication de nombreuses statistiques économiques américaines, dont celle, pourtant attendue, du chômage en décembre (inchangé à 5,3 %). Car les divers indicateurs n'ont pu apporter de réponse, même imparfaite, aux interrogations relatives à l'ampleur du ralentissement de l'activité outre-Atlantique. Si l'indicateur avancé, censé préfigurer la conjoncture à court terme, s'est inscrit en forte hausse en décembre (+ 0,8 %), les ventes de logements neufs, en revanche, ont été très décevantes (– 9,6 % en rythme annuel en décembre). Quant à la situation du marché du travail, elle se caractérise à la fois par une nouvelle diminution du nombre de travailleurs dans l'industrie, et par une forte augmentation de celui des créations d'emplois en janvier. Difficile, de là, de tenter de prédire l'évolution prochaine des taux d'intérêt.

Le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, a minimisé le risque de récession, mardi 30 janvier, devant le Congrès, en affirmant de façon sibylline qu'il était *« inférieur à 50 % »*. Il n'a pas manqué de réaffirmer l'importance aux yeux de la Réserve fédérale de la poursuite de la lutte contre l'inflation. Depuis le symposium de Davos, où il est beaucoup plus question cette année des bouleversements à l'Est que des remous monétaires – plutôt ténus à l'heure actuelle, – M. Wayne Angell, l'un des collègues de M. Greespan, a souligné qu'un taux d'inflation de 4,5 % aux Etats-Unis *« est inacceptable »*. La tâche des banques centrales, a-t-il rappelé, est d'assurer un taux d'inflation qui se rapproche de zéro. Voilà qui ne plaide pas dans le sens d'un assouplissement du crédit !

L'or chahuté

Présidant la vingtième rencontre annuelle dans la station helvétique, M. Raymond Barre n'a pas hésité à mettre *« toutes les difficultés que nous avons connues depuis une décennie »* au compte de *« l'inflation et de l'instabilité du dollar »*. Heureusement, a-t-il poursuivi, *« à son niveau actuel, le dollar peut être considéré comme acceptable par les Etats-Unis et par tous leurs partenaires »*. Une bonne nouvelle qui reste à confirmer, au moins dans le cas du Japon – quel est le cours du yen véritablement souhaité à Tokyo ? – et qui ne réjouit pas forcément les opérateurs. Car le calme actuel des marchés, qu'il soit ou non le résultat de la satisfaction de l'ensemble des gouvernements devant les parités actuelles des changes, est peu propice à l'action, et donc aux gains.

Les cambistes en mal d'émotions auraient pu en trouver à peu de frais au cours des derniers jours sur le marché de l'or. Depuis plusieurs semaines, le métal fin a profité à plein des bouleversements internationaux, qui incitent enfin les investisseurs à mieux considérer ce refuge traditionnel souvent délaissé au cours des dernières années. Ainsi, les cours de l'or qui étaient repassés au-dessus de 400 dollars l'once en novembre, après être tombés jusqu'à 350 dollars en septembre, frôlent aujourd'hui les 420. Entre les rumeurs de démission de M. Gorbatchev et les inquiétudes persistantes relatives à *l'inflation, toutes les conditions* semblent réunies pour maintenir le marché bien orienté.

Or, mercredi 31 janvier, des responsables américains proposaient de vendre une partie des stocks d'or du Fonds monétaire international, afin de financer les arriérés dus par une dizaine de pays lourdement endettés.

Une partie des réserves en or du fonds (qui se montent au total à 103 millions d'onces) allait-elle être mise en vente, menaçant de déprimer un marché tout juste convalescent ? Aussitôt, le cours de l'once d'or chutait jusqu'à 411 dollars. Réflexion faite cependant, non seulement les partenaires économiques des Etats-Unis paraissent farouchement opposés à cette idée (à l'exception, semble-t-il, de la France), mais même si une fraction des réserves du Fonds devait être vendue, il ne s'agirait que de 3 millions d'onces, un montant pouvant être absorbé facilement. Rassuré, le marché de l'or retrouvait son optimisme, et l'once de métal fin cotait 417,95 dollars vendredi au deuxième fixing de Londres.

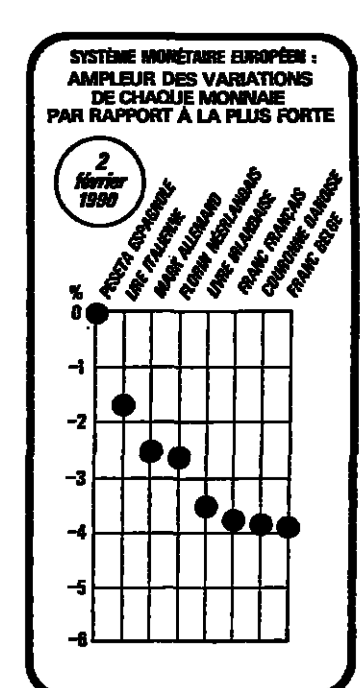
FRANÇOISE LAZARE

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 29 JANVIER AU 2 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6880	–	17,4657	66,7780	59,3120	2,8425	52,5901	0,0799
	1,6615	–	17,3913	66,8836	59,0667	2,8249	52,4384	0,0796
Paris	9,6188	5,7255	–	382,34	339,59	16,2749	301,10	4,5767
	9,5536	5,7500	–	384,62	339,63	16,2429	301,52	4,5744
Zurich	2,5158	1,4975	26,1549	–	88,8197	4,2567	78,7536	1,1970
	2,4839	1,4950	26	–	88,3048	4,2232	78,3954	1,1893
Francfort	2,8325	1,6860	29,4472	112,59	–	4,7925	88,6668	1,3477
	2,8129	1,6930	29,4435	113,24	–	4,7825	88,7782	1,3469
Bruxelles	59,1024	35,18	6,1444	23,4925	20,8660	–	18,5012	2,8122
	58,8171	35,40	6,1565	23,6789	20,9096	–	18,5632	2,8162
Amsterdam	3,1945	1,9015	332,11	126,98	112,78	5,4051	–	1,5199
	3,1685	1,9070	331,65	127,56	112,64	5,3870	–	1,5171
Milan	2101,68	1251	218,50	835,39	741,99	35,5600	657,90	–
	2088,51	1257	218,61	840,80	742,47	35,5885	659,15	–
Tokyo	244,27	145,40	25,3952	97,0952	86,2396	4,1330	76,4659	0,1162
	238,34	143,45	24,9478	95,9532	84,7912	4,0523	75,2229	0,1141

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 2 février, 3,9378 F contre 4,0028 F le vendredi 26 janvier.



MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'indécision prévaut

Vaut-il mieux investir à dix ans dans une obligation allemande à 7,75 %, ou dans un titre américain à 8,40 % ? Si, compte tenu du différentiel d'inflation entre les deux pays (la hausse des prix de détail s'est élevée l'an dernier à 3 % en RFA et à 4,6 % aux Etats-Unis), la logique plaide pour la première option, les investisseurs n'ont pas encore totalement fait leur choix.

Mardi 30 janvier, alors que les Etats-Unis annonçaient une réduction de leurs troupes stationnées en RFA (donc un moindre coût budgétaire), et que l'idée de réunification allemande avançait bon train, un arbitrage entre les places de New-York et Francfort s'est clairement produit, les taux américains augmentant brusquement alors que ceux de la RFA se détendaient. Pour autant, il paraît prématuré d'affirmer que le marché américain a perdu toute sa popularité au profit de celui de la RFA. Malgré une forte demande de titres allemands de la part d'investisseurs étrangers, notamment japonais, le nouvel emprunt d'Etat de 4 milliards de deutschemarks à dix ans émis vendredi 2 février par la Bundesbank a atteint un rendement de 7,75 %, nettement plus élevé que celui enregistré lors de la précédente opération de ce type, il y a deux mois. A la vérité, aucune des grandes places obligataires ne propose à l'heure actuelle les deux conditions chères aux investisseurs – rendements attrayants et perspectives de baisse de taux.

En conséquence, il est difficile de prévoir dans quelles conditions se déroulera, à partir du 6 février, l'adjudication trimestrielle de bons du Trésor américains, dont on a tant entendu dire que les Japonais la bouderaient, en raison de la baisse du yen et de la hausse des rendements nippons. Si les rendements offerts à Tokyo et à Francfort continuent à être jugés attrayants, il est probable que la participation étrangère à l'opération américaine sera limitée. Ce qui augure bien mal non seulement de la vente de 30 milliards de bons à trois, dix et trente ans, la semaine prochaine, mais également de la poursuite de l'opération de financement du sauvetage des caisses d'épargne (la prochaine vente de titres de la Refcorp devrait avoir lieu le 6 avril).

De même, sur le marché obligataire, notamment sur le marché primaire à l'émission, le sentiment est resté très partagé. Les inquiétudes qu'éprouvent les opérateurs sur l'évolution des taux d'intérêt à long terme en Europe ont pesé, jeudi 1er février, sur la deuxième adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT) de l'année.

D'un côté, et très logiquement, les taux de l'adjudication se sont inscrits en hausse : 9,63 % pour la tranche à dix ans, 8,50 % mars 2000 contre 9,56 % le 4 janvier dernier, et 9,59 % contre 9,09 % le *7 décembre 1989 pour la* tranche à trente ans 8,50 % 2019. De l'autre, le Trésor a dû limiter ses appels au marché, ne levant que 8,1 milliards de francs, soit la partie basse de la fourchette de 8 à 10 milliards de francs fixée avant l'émission. Cet appel, dit-on, n'a initialement guère rencontré de demande finale de la part des investisseurs institutionnels ou des réseaux bancaires ; les spécialistes en valeurs du Trésor ayant dû accomplir leur devoir, c'est-à-dire prendre l'adjudication en portefeuille qui permet de se couvrir sur le MATIF pour éviter une perte éventuelle. Bien mal leur en a pris, car, en quelques heures, les rendements pratiqués sur le marché dépassaient ceux de l'adjudication, passant de 9,63 % à 9,67 % et de 9,59 % à 9,64 % : une décote qui équivaut à une perte. Ces rendements, à vrai dire, épousaient fidèlement les variations de l'emprunt d'Etat allemand à dix ans sur le marché à terme de Londres. Heureusement, vendredi, une certaine détente était enregistrée à Paris.

Le MATIF est resté très calme tout au long de la semaine, le cours de l'échéance mars terminant vendredi 2 février à 101,66 contre 101,96 une semaine plus tôt.

L'emprunt de 1,5 milliard de francs de la SNCF à douze ans au taux nominal de 9,80 % (9,97 % actuariel) avec la faculté de passer à deux milliards de francs s'est placé très correctement, non seulement en raison de la signature très appréciée, mais aussi grâce à une forte demande des réseaux de placements pour les particuliers, très friands de papier à rendement voisin de 10 %. Il faut dire également qu'en janvier 1990 le marché et les détenteurs d'obligations ont bénéficié de 21 milliards de francs de coupons versés et de 16 milliards de francs de remboursements, soit 37 milliards de francs de rentrées au total, dont une bonne partie à réinvestir. Le total sera encore de 36,4 milliards de francs en février, de 30 milliards en mars, et de 362 milliards globalement pour l'année 1990, soit plus que les émissions de l'année entière pour un marché en circuit fermé.

F.L. et F.R.

Le Monde

Nouvelle fraude dans une municipalité communiste

Le Conseil d'Etat annule les élections municipales de Clichy-sous-Bois

La lutte contre la fraude électorale est, depuis plusieurs années, renforcée. Les communistes l'avaient appris à leurs dépens après les élections municipales de 1983. La leçon semblait avoir porté lors des scrutins du printemps dernier, d'autant que la législation a été améliorée à l'initiative de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Le Conseil d'Etat vient pourtant de mettre au jour un nouveau procédé. Il l'a sanctionné en annulant, vendredi 2 février, la victoire remportée par le maire sortant communiste de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), M. André Deschamps.

Au lendemain du premier tour de l'élection municipale de mars 1989 à Clichy-sous-Bois, les communistes redoutaient de perdre la mairie. La liste qu'ils conduisaient avec les socialistes n'avait recueilli que 42,55 % des suffrages exprimés, alors que celle de droite avait obtenu 30,35 %, celle du Front national 16,13 % et une liste divers gauche, 10,95 %. Aussi- et les procès verbaux officiels en font foi- lors du deuxième tour, dans neuf des dix bureaux de vote de la commune, les délégués de la liste « rassemblement des forces de gauche et de progrès » avaient relevé tout au long de la journée les noms des personnes qui ne venaient pas voter afin de les transmettre à certains de leurs amis, chargés sur-le-champ de « mobiliser » ces électeurs.

L'affaire avait été portée devant le tribunal administratif de Paris, qui, le 21 juin 1989, avait annulé cette élection, confirmant une jurisprudence du Conseil d'Etat qui, le 18 avril 1984, avait cassé l'élection municipale de Houilles - autre ville communiste - parce qu'un président de bureau de vote avait usé du même procédé. Cette décision avait entraîné une vaste campagne de protestation des communistes de Clichy qui l'avaient qualifiée de *« déni de justice »*. Le maire, M. André Deschamps, en. avait fait appel. Il faisait notamment remarquer que l'écart des voix entre sa liste et les autres au deuxième tour, était suffisant pour prouver la validité du résultat. Celle de l'union de la gauche avait, en effet, obtenu 2 538 suffrages, alors que celle de la droite en recueillait 2 190, celle du Front national, 691, et celle des divers gauche, 544.

Le Conseil d'Etat ne l'a donc pas suivi, préférant retenir l'argumentation du commissaire du gouvernement . Celui-ci, M. Chahid-Nourai, qui n'est chargé que de *« dire le droit »*, avait expliqué : « On peut fortement douter que *ce recensement nominatif des abstentionnistes, fait systématiquement et périodiquement le jour même du scrutin, ait eu pour finalité l'établissement de statistiques. Le procédé utilisé est bien connu. Dès lors que ce sont des noms et pas des chiffres qui sont communiqués, la finalité n'est pas la politologie, mais la relance à domicile. Certes, il ne peut être contesté que la relance entre les deux tours est fréquente, mais elle n'en est pas pour autant régulière. Et, en tout état de cause, elle est moins critiquable alors, car les électeurs relancés ont un délai pour méditer leur choix.* »

La décision du Conseil relève donc *« que la divulgation préférentielle »*, le jour même du scrutin, des noms des personnes qui n'étaient pas encore venues voter, *« à des fins étrangères à la mission de contrôle des opérations de vote dévolue aux délégués des candidats (...), était de nature à permettre l'exercice, au bénéfice de la liste « rassemblement des forces de gauche et de progrès » qui est arrivée en tête, de pressions de dernière heure susceptibles d'affecter la liberté de choix d'un nombre important d'électeurs ; que par suite, et alors même que l'écart entre les listes était de 448 voix, cette manœuvre a été de nature (...) à fausser le résultat du scrutin »* .

Les électeurs de Clichy-sous-Bois vont ainsi devoir retourner aux urnes dans un délai de deux mois. Or depuis le mois de mars le dossier de l'immigration est devenu brûlant dans cette commune. Dans une interview à *Valeurs actuelles (le Monde* du 4 novembre), M. Deschamps expliquait qu'il *« comprend »* son voisin, le maire de Montfermeil, qui veut interdire les écoles maternelles aux enfants immigrés. Cette prise de position avait entraîné une réaction gênée de la fédération communiste de Seine-Saint-Denis. Ce nouveau rendez-vous électoral risque donc d'être particulièrement, voire tristement, spectaculaire.

THIERRY BRÉHIER

M. Chevardnadze propose un référendum paneuropéen sur l'unité allemande

M. Edouard Chevardnadze a approuvé, vendredi 2 février, avec quelques réserves, le plan du premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, sur l'unité allemande et a proposé la tenue d'un référendum sur la question *« dans toute l'Europe avec la participation des Etats-Unis et du Canada »*.

***« Il faut trouver un moyen de connaître l'opinion de la société de la manière la plus démocratique et la plus transparente possible sur l'unité allemande, disons par un référendum paneuropéen, avec la participation des Etats-Unis et du Canada ou, au moins, par le biais de larges consultations parlementaires »*, a proposé M. Chevardnadze.**

***« Nous pourrions être d'accord avec de nombreux éléments* (du plan Modrow), *mais quelques-uns nécessitent à notre avis un travail supplémentaire »*, a déclaré le ministre soviétique des affaires étrangères dans une interview à la presse centrale soviétique publiée par l'agence Tass.**

Qualifiant le plan Modrow d'*« approche raisonnable et clairvoyante »*, le chef de la diplomatie soviétique a ajouté : *« Nous ne voudrions pas nous opposer aux espoirs nationaux de la RFA et de la RDA, nos proches voisins en Europe »*.

« Dans ce processus, nous sommes loin d'être des observateurs extérieurs et nous mènerons bien sûr à l'avenir un dialogue actif avec les gouvernements de RFA et de RDA, les grandes puissances responsables du destin de l'Allemagne et tous les pays intéressés », a poursuivi M. Chevardnadze, après avoir rappelé que *« l'Union soviétique a des intérêts et des droits prépondérants sur la question allemande »*.

« Tous les peuples, surtout le peuple d'Union soviétique, doivent avoir droit à la garantie qu'il n'y aura pas de menace de guerre à partir de la terre allemande. Tous les peuples, je l'imagine, n'accepteront et ne soutiendront l'unité allemande que lorsqu'ils en seront sûrs », a-t-il souligné.

Evoquant d'autre part les *« problèmes qui préoccupent et exigent des éclaircissements »*, M. Chevardnadze a noté qu'il *« serait intéressant d'entendre de manière plus détaillée comment les gouvernements de la RFA et de la RDA accordent le mouvement vers l'unité avec le processus d'Helsinki »*, sur la reconnaissance des frontières en Europe, issues de la seconde guerre mondiale. *« Comment résoudre cette question ? Par un traité de paix ? »*, s'est interrogé le ministre soviétique des affaires étrangères, ajoutant que *« la réponse à cette question exige la plus profonde et la plus large réflexion »*.

« Sans engagement de l'Allemagne à reconnaître sans réserve et à respecter strictement les frontières actuelles en Europe, et à ne pas avancer de revendications territoriales devant quiconque, il est difficile de penser que l'idée de l'unité allemande ne va pas rencontrer l'opposition de nombreux Etats pour lesquels cette question reste posée de manière aiguë, parfois douloureuse », a-t-il ajouté.

« Oui, il y a eu des déclarations apaisantes de personnalités en RFA, mais il reste encore à examiner la résolution du tribunal constitutionnel fédéral qui confirme la légalité des frontière du Reich de 1937 », a poursuivi M. Chevardnaze. La frontière entre la Pologne et la RDA est délimitée par la ligne Oder-Neisse que certains milieux politiques en RFA remettent en cause.

Statut spécial pour la RDA

A Washington, où il s'était rendu vendredi, M. Genscher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré que le secrétaire d'Etat James Baker, acceptait de ne pas étendre la zone de défense de l'OTAN vers l'Est dans une Allemagne réunifiée. Les deux hommes n'ont, en revanche, pas paru avoir les mêmes conceptions sur la portée d'une réunion cette année de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

« Nous sommes parfaitement d'accord qu'il n'y a pas d'intention d'étendre la zone de défense et de sécurité de l'OTAN vers l'Est, et cela vaut non seulement pour la RDA, que nous n'avons pas l'intention de simplement incorporer, mais pour tous les autres pays de l'Est », a déclaré M. Genscher, pour qui cette mesure ne signifie pas que l'Allemagne serait *« à moitié membre de l'OTAN »*.

M. Genscher a fait siennes deux des trois conditions posées jeudi par M. Baker à la tenue en 1990 de cette conférence, à laquelle les Etats-Unis étaient, à l'origine, opposés : la conférence n'aura lieu qu'après la conclusion d'un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, en cours de négociation à Vienne, et elle devra faire du principe des élections libres dans tous les Etats d'Europe un droit de l'homme fondamental.

Mais le chef de la diplomatie ouest-allemande a comparé la réunion qu'il appelle de ses vœux, et qui avait été proposée l'année dernière par le président Gorbatchev, à la conférence de 1975 où a été signé l'Acte final d'Helsinki. M. Baker a rappelé que « Helsinki-II » n'était prévu que pour 1992 et que les Etats-Unis n'acceptaient la réunion de cette année que si elle était préparatoire à celle de 1992.

□ **M. James Baker à Prague.** – Le secrétaire d'Etat américain effectuera une visite de travail à Prague les 6 et 7 février à l'invitation du ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, M. Jiri Dienstbier. Il se rendra ensuite à Moscou pour s'entretenir les 8 et 9 avec MM. Gorbatchev et Chevardnadze. Le 10 il s'adressera à la commission des affaires étrangères du Soviet suprême. – *(AFP.)*

M. Marchais : la France aurait « tout à redouter » de la réunification allemande

M. Georges Marchais a déclaré, vendredi 2 février, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), que la France aurait *« tout à redouter pour son économie, son niveau de vie, sa sécurité et sa souveraineté, d'une Allemagne unifiée de 80 millions d'habitants, membre de l'alliance atlantique et qui serait, avec l'URSS, la grande puissance économique, politique et militaire »* de l'Europe.

Le secrétaire général du PCF participait à un meeting dans le cadre de la campagne d'explication de la direction du PCF sur les bouleversements à l'Est et la situation sociale. *« On parle d'indépendance des peuples. Nous voyons surtout se préciser le risque de leur vassalisation »*, a poursuivi M. Marchais pour qui *« ceux qui, les premiers, ont réclamé la réunification de l'Allemagne, sont les forces revanchardes qui n'ont jamais admis ni leur défaite de 1945, ni les frontières qui en ont découlé »*.

La crise dans le mouvement gaulliste

M. Pasqua estime que la « révolution culturelle du RPR est en marche »

M. Charles Pasqua a déclaré, vendredi 2 février, au Mans (Sarthe), que la *« révolution culturelle du RPR est en marche »*. *« Un jour viendra où les adhérents du RPR éliront eux-mêmes leur secrétaire départemental, le secrétaire général et le président du mouvement, de même qu'ils en définiront la ligne politique »*, a-t-il ajouté. L'ancien ministre de l'intérieur, a ajouté que les idées défendues par M. Philippe Séguin et lui-même étaient *« très largement partagées par les cadres et les mandataires du RPR »*. *« Si ces idées ne triomphent pas le 11 février, ça viendra plus tard »*, a-t-il assuré.

M. Pasqua a estimé plus tard à Nantes (Loire-Atlantique), au cours d'une réunion publique, que l'annonce faite par le maire de Lyon, M. Michel Noir, d'une initiative en faveur d'une formation unique de l'opposition, *« révélait une contradiction au niveau de l'analyse »*. *« On ne peut pas dire en même temps* « les partis politiques de l'opposition sont dépassés » *et* « fusionnons-les ». *C'est une démarche qui est vouée à l'échec. Cela ne peut déboucher sur rien car, à la tête de chaque parti, il y a au moins un candidat aux présidentielles, et, parmi les jeunes, beaucoup plus »*, a ajouté M. Pasqua.

M. Philippe Séguin a abondé en ce sens en déclarant, le même jour à Besançon (Doubs), que le RPR avait à *« faire un choix entre deux lignes de conduite »* : celle prônée par M. Noir et celle qu'il défend avec M. Pasqua. Le maire d'Epinal a affirmé que c'était *« le véritable fond du débat »*.

Selon un sondage d'IPSOS réalisé les 30 et 31 janvier sur un échantillon de 811 militants RPR et publié dans *le Point* à paraître lundi, 71 % des militants RPR voteraient pour le texte de MM. Jacques Chirac et Alain Juppé s'ils pouvaient participer aux assises. 11 % seulement voteraient pour le texte de MM. Pasqua et Séguin. 35 % des militants approuvent leur initiative, contre 51 % qui leur donnent tort. En revanche, 70 % des militants (contre 14 %) donnent raison à M. Chirac de soutenir M. Juppé. Pour 62 % d'entre eux, le secrétaire général du RPR est la cible de MM. Pasqua et Séguin, tandis que 25 % considèrent qu'ils visent M. Chirac, qui garde une très forte cote parmi les militants.

Le 4 février, à Mexico

Signature officielle de l'accord sur la réduction de la dette du Mexique

Des personnalités éminentes du monde financier devaient être présentes le dimanche 4 février à Mexico pour la signature du premier accord de réduction de la dette réalisé dans le cadre du plan Brady d'allégement des créances.

Au cours de ces derniers jours s'est développé une controverse sur la réduction effective de la dette du Mexique, qui sera obtenue grâce à l'application de ce plan, certains banquiers n'hésitant pas à dire que la dette mexicaine pourrait s'en trouver accrue, et que l'accord avait été obtenu sous la pression de l'administration américaine.

Selon le président mexicain, M. Salinas, en revanche, le Mexique économisera près de 1,7 milliard de dollars annuellement (10 milliards de francs environ) en paiements d'intérêts, et sa dette totale se trouvera réduite de 107 milliards à 80 milliards de dollars.

Près de Francfort

Une collision entre deux trains fait plus de 15 morts

Une collision entre deux trains de banlieue s'est produite vendredi 2 février en fin d'après-midi dans la banlieue de Francfort. Les deux trains transportaient environ deux mille voyageurs qui rentraient pour la plupart du travail.

L'accident s'est produit à l'heure de pointe dans la gare de Rüsselsheim, à 25 km au sud-ouest de Francfort. Les convois circulaient à environ 40 km/h au moment de la collision. Le dernier bilan faisait état, samedi matin, de seize morts et de soixante-douze blessés, dont trente-cinq atteints grièvement.

Un porte-parole des chemins de fer ouest-allemands a déclaré que l'accident était imputable à une erreur humaine, le conducteur d'un des deux trains n'ayant pas respecté un signal d'arrêt. – *(Reuter, AFP.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 3 février a été tiré à 539 784 exemplaires

